

Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté Des Sciences Economiques, Commerciales et Science de
Gestion
Département Des Sciences des Gestions

MEMOIRE

En vue de l'obtention de diplôme de Master en Science de Gestion

Option:

Management Economique des Territoire et entrepreneuriat

Thème

*Entrepreneuriat et politiques d'accès à la
création d'entreprise chez les jeunes en
Algérie.*

Cas : ANSEJ de Bejaia.

Réalisé par :

Beztouh Hassiba

Medjebar A. Moumen

Encadreur :

M^{me} MEKHMOUKH. S

Devant le jury composé de :

- Présidente : M^{me} HAMITOUCHE. F
- Examinatrice : M^{me} DJEMAI. S

Juin 2017

REMERCIEMENTS

Nous tenons à louer le seigneur, tout puissant pour nous avoir accordé santé physique et morale et patience afin de réaliser ce travail.

A notre encadreur Mme MEKHMOUKH Sakina pour ses conseils, ses orientations et son aide durant l'encadrement.

Nous remercions également les membres de jury qui ont accepté d'examiner notre travail.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidé à réaliser ce modeste travail du près et du loin.

DEDICACE

*Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents qui m'ont
soutenu tout au long de ma vie, je prie le bon dieu de les protéger loin de*

tout mal, ainsi :

A mes chères sœurs

A mes frères

A tous mes amis.

Beztouh Hassiba

DEDICACE

Je dédie ce modeste travail à toutes les personnes qui me sont chère, ma famille, mes ami(e)s qui m'ont soutenu tout au long de mes études. A mon grand frère Ilyes pour toute son aide précieuse, mes deux estimés amis, Toufik et Nassim pour leurs conseils avisés. Et par-dessus tout je le dédie à ma très chère amie Katia pour m'avoir épaulé durant les moments difficiles.

Medjebbar A. Moumen

Liste des abréviations

Liste des abréviations

- **ANGM** : Agence Nationale de Gestion du Micro- crédit
- **ADM** : Administration
- **AGI** : Autorisation Globale d'Importation
- **ANSEJ** : Agence National de Soutien à l'Emploi des Jeunes
- **ANDI** : Agence National de Développement de l'Investissement
- **APSI** : Agence de Promotion, de Soutien et de suivi des Investissements
- **APCE** : Agence Pour la Création d'Entreprise
- **APSI** : Agence de Promotion et Soutien à l'Investissement
- **BM** : Banque Mondial
- **BNA** : Banque Nationale d'Algérie
- **CAP** : Croissance Autonomie Pérennité
- **CNAS** : Caisse Nationale d'Assurance Social
- **CNAC** : Caisse Nationale D'Allocation Chômage
- **CNI** : Le conseil National de l'Investissement
- **CSIP** : Configuration Stratégique Instantanée Perçue
- **CSVF** : Comité de Sélection, de Validation et de Financement des projets d'investissement
- **EURL** : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
- **FAI** : Fond d'Appui aux Investissements
- **FCMG** : Fond de Caution Mutuelle de Garantie
- **FMI** : Fond Monétaire international
- **FNSJ** : Fond National de Soutien à l'Emploi des Jeunes
- **GUD** : Guichet Uniques Décentralisées
- **BTPH** : Bâtiments et Travaux Publics et Hydraulique
- **BM** : Banque mondiale
- **FMI** : Fond Monétaire International
- **PAS** : Programme d'Ajustement Structurel
- **PME** : Petit et Moyenne Entreprise
- **PIS** : Pérennité Indépendante Croissance
- **PNR** : Prêt Non Rémunéré

Liste des abréviations

- **OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economique
- **ONG** : Organisation Non Gouvernemental
- **TVA** : Taxe sur la Valeur Ajoutée
- **TAP** : Taxe sur l'Activité Professionnelle
- **IBS** : Impôt sur le Bénéfice des Société
- **IPC** : Indice de Perceptions de la Corruption
- **IRG** : Impôt Sur le Revenu Global
- **PNR** : Prêt Non Rémunéré
- **SARL** : Société à Responsabilité Limitée
- **SFS** : Sociétés Financières Spécialisées
- **SNC** : Société en Nom Collectif
- **SPA** : Société Par Action

Sommaire

Sommaire

| | |
|---|------------|
| Introduction Générale..... | 1 |
| Chapitre I : concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes..... | 4 |
| Introduction..... | 4 |
| Section 1 : Les théories explicatives de l'entrepreneuriat des jeunes..... | 4 |
| Section 2 : L'entrepreneur, l'esprit d'entreprise et la création d'entreprise chez les jeunes..... | 19 |
| Conclusion..... | 46 |
| Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie | 48 |
| Introduction..... | 48 |
| Section 1 : La PME en Algérie..... | 49 |
| Section 2 : les dispositifs et les structures d'aide et d'accompagnement à la création de l'entreprise..... | 59 |
| Conclusion..... | 66 |
| Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia | |
| Introduction..... | 67 |
| Section 1 : La présentation de l'organisme d'accompagnement qui l'ANSEJ de Bejaia..... | 67 |
| Section 2 : Méthodologie de l'enquête analyse de résultats..... | 82 |
| Conclusion..... | 103 |
| Conclusion générale..... | 105 |



Introduction générale

Introduction générale

Le rôle de l'entrepreneuriat a totalement changé au cours des dernières décennies. Devenu garant de la rationalité économique, de l'innovation et du progrès, l'entrepreneuriat suscite un intérêt particulier chez les chercheurs en économie et les acteurs économiques et socioéconomiques.

En s'imposant comme moteur et acteur du développement économique et social, ce phénomène relativement nouveau, représente un domaine tellement complexe et hétérogène qu'il ne peut de limiter à une seule définition. Ainsi pour se familiariser avec ce dernier, trois champs de recherche sont généralement abordés : l'esprit d'entreprendre, la création d'entreprise et l'entrepreneuriat.

L'entrepreneuriat est considéré comme étant un levier de création des richesses et d'emplois et fait partie des stratégies de reconversion conduites par les pouvoirs publics, ou la création d'entreprise constitue une solution au problème d'exclusion sociale surtout le chômage des jeunes qui est plus considérable dans la société Algérienne.

La transition de l'Algérie vers l'économie de marché durant ces deux dernières décennies a fait accroître l'importance de la création d'entreprise et par la suite des promoteurs- créateurs.

A partir de là, une nouvelle approche est mise en œuvre visant à développer l'initiative privé. L'Algérie opte pour un recentrage dans le sens d'un renforcement au profit de la petite entreprise. On assiste à une redéfinition du rôle de l'Etat facilitateur et acteur d'accompagnement de l'initiative privé.

En Algérie, l'incitation à la création d'entreprise est devenue une des priorités de l'Etat, avec une économie basée sur les rentes pétrolières et de gaz, il était nécessaire de trouver une solution alternative de substitution pour renouveler le tissu économique.

C'est dans cette optique que les autorités algériennes ont mis en place des organismes et des dispositifs nationaux de financement, de soutien et d'accompagnement destiné à promouvoir l'initiative individuelle et stimuler la création d'entreprise à l'image de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, ANDI...etc. chaque organisme dispose de spécificités, de missions mais aussi de catégorie de promoteurs définie à prendre en charge. Ces politiques ont pour but d'instaurer un environnement économique général propice à la création d'entreprise (fiscalité et réglementaire) et de stimuler l'entrepreneuriat par un ensemble de mesures spécifiques incitatives (aides financière, exonérations fiscales, ...).

Introduction générale

La mise en place du dispositif ANSEJ, avait pour objectif principal la relance de l'économie Algérienne à travers la création d'entreprise permettant la minimisation du chômage par la création d'emploi. Notre étude portera son intention sur la mesure de l'apport des dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat en général et sur l'accompagnement à l'entrepreneuriat en particulier inscrite dans une dimension locale, puisque notre travail se focalise sur le dispositif ANSEJ de la wilaya de Bejaia. C'est dans cette optique que s'inscrit cette étude et qui peut être interprété sous une question fondamentale, à savoir :

- **Quel est l'impact des politiques publiques d'aide à la création d'entreprise sur les jeunes investisseurs ?**

Pour mieux répondre à cette problématique, un certain nombre de questions secondaire qui vont dans le sillage de la question principale méritent réflexion sont formulé comme suit :

- **Les politiques publiques d'accompagnement favorisent telle l'émergence d'esprit d'entreprise chez les jeunes ?**
- **Qu'elle est le rôle des politiques d'accompagnement comme élément de soutien à la création d'entreprise ?**
- **Quelle est la contribution du dispositif ANSEJ en terme de création d'entreprise ?**

Pour appréhender notre étude et tenter d'apporter des éléments de réponse effective à nos questions de recherche, nous avons formuler plusieurs hypothèses énoncées comme suit :

- **Les dispositifs d'accompagnements tels que l'ANSEJ permettent t'ils de favoriser ou d'inhiber l'esprit d'entreprise, les actes et les comportements entrepreneuriaux.**
- **L'ANSEJ est un dispositif efficace pour mesurer la dynamique entrepreneuriale en terme de création d'entreprise.**

La démarche méthodologique adoptée pour l'élaboration de ce travail consiste en une recherche bibliographique et documentaire, une collecte de données auprès des organismes de la wilaya de Bejaia. Ainsi qu'une enquête de terrain par l'élaboration et l'administration d'un questionnaire regroupant une série de question relative à notre étude.

L'enquête de terrain a visé des entrepreneurs qui ont créés leurs entreprises dans le cadre de l'ANSEJ, dans le but de recueillir le maximum d'information propre à notre échantillon.

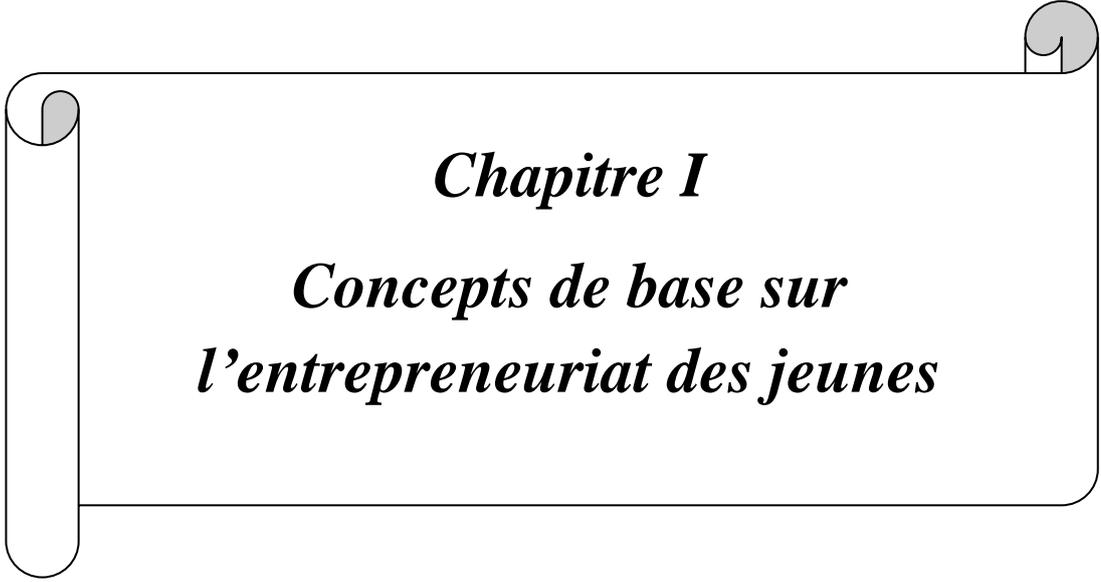
Introduction générale

Ainsi notre recherche s'articule autour de trois chapitres que nous développerons de cette manière :

Le premier chapitre : traite le cadre conceptuel de l'entrepreneuriat dans la première section, puis de l'esprit d'entreprise dans la deuxième section et de la création d'entreprise dans la troisième section.

Le second chapitre : porte sur les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise. La première section énonce l'entrepreneuriat en Algérie, la deuxième section concerne les dispositifs publics d'aide à la création. Enfin, la troisième section traite de l'accompagnement à l'entrepreneuriat.

Le dernier chapitre : sera consacré au travail de terrain que nous mènerons auprès d'un échantillon de microentreprise créées dans le cadre du dispositif ANSEJ de la wilaya de Bejaia. Les éléments essentiels de chapitre concerneront la présentation de la méthodologie de l'enquête, la présentation de la wilaya de Bejaia, puis 'analyse des résultats de cette enquête qui nous permettra de répondre aux préoccupations de notre problématique.



Chapitre I
Concepts de base sur
l'entrepreneuriat des jeunes

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

Introduction:

Discipline scientifique, objet d'enseignement, de débats politique, économiques ou institutionnels, l'entrepreneuriat est invoqué à tous les niveaux. IL représente souvent un avantage, parfois un espoir, et systématiquement une richesse.

L'entrepreneuriat peut être valorisé comme apporteur de solutions alternatives aux problèmes économique et sociaux, essentiellement par les biais de la création d'emploi, de richesse, l'innovation, le renouvellement du parc d'entreprises, l'exploitation des ressources, la diversification et l'expansion des entreprises...etc.

En dépit des multiples approches scientifiques possibles pour tenter de comprendre l'entrepreneuriat, les chercheurs s'accordent sur l'hypothèse selon laquelle l'entrepreneur est une pièce maitresse de ce phénomène. Il voit des possibilités, prends des risques et saisis des opportunités et ce par les biais de la création d'entreprise, qui présente non seulement un moyen de lutte contre le chômage mais également une source très importante de développement et d'innovation. Elle (la création de l'entreprise) constitue un paradigme dans la construction de l'acte entrepreneuriale.

Plus concrètement, ce premier chapitre de notre travail a pour objectif de préciser le positionnement théorique de notre recherche dans le champ entrepreneurial. Comment encourager les jeunes chômeurs à choisir une carrière entrepreneuriale? Est-il possible de stimuler la création d'entreprise dans cette frange de la population ? Et aussi, de donner un éclairage à travers les définitions des concepts. Notre présentation reprend des approches et des définitions du concept d'entrepreneuriat afin de le situer dans la construction théorique.

I- Section 1 : les théories explicatives de l'entrepreneuriat des jeunes :

I.1- L'entrepreneuriat chez les jeunes :

Dans la littérature entrepreneuriale sur les jeunes entrepreneurs plusieurs chercheurs mettent le point sur les handicaps des jeunes entrepreneurs, mais peut de travaux donnent des informations en vue de comprendre la situation entrepreneuriale de cette catégorie pour faciliter les actions visant à le promouvoir.

Ainsi, le rôle capital que joue l'entrepreneuriat des jeunes en tant que levier du développement économique et de la création d'emplois et des mieux compris. Dans les pays en voie de développement, l'importance de la création d'entreprise et de l'auto-emploi est vitale

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

pour toute la dynamique de développement¹. Elle est une source essentielle de la production de la richesse et de la lutte contre le chômage et le sous-emploi.

Selon Fayolle (1996), « les jeunes ingénieurs sont peu enclins à créer et à reprendre des entreprises »². Il a aussi montré à travers d'autres enquêtes que chez les jeunes ingénieurs en France, il y a qu'un intérêt marginal pour la création d'entreprise du fait des formations souvent inadaptées à cet objectif, et aussi à cause de perspectives de rémunération et de la carrière considérées comme tout à fait satisfaisantes.

D'autres, plutôt ont suggéré qu'il faut encourager les jeunes à se lancer dans les affaires, la carrière considérée comme un choix professionnel. En outre, il est judicieux d'ajouter qu'il n'y a pas beaucoup de recherches sur les jeunes entrepreneurs.

De ce fait il manque d'information et de compréhension sur les prédispositions entrepreneuriales des jeunes, sur leur processus d'entreprendre, ainsi que sur les problèmes qu'ils rencontrent.

Plusieurs autres chercheurs ont aussi affirmé que les jeunes ont une forte confiance en eux, ils sont énergétiques et enthousiastes, Ainsi, étudier cette catégorie d'entrepreneurs s'avère très pertinent dans la mesure où il nous permettra de dévoiler la perception et la motivation principale que possèdent les jeunes à l'égard de l'entrepreneuriat. Dès lors, l'émergence de la recherche sur l'entrepreneuriat des jeunes favorise une mise en place et la promotion de l'esprit d'entreprise. La littérature portant sur l'entrepreneuriat, comme le résume Bruyat (1993)³, a révélé que la création d'entreprise s'articule autour de quatre axes : l'individu, l'entreprise, l'environnement et son processus.

Toutefois, le domaine de recherche sur l'entrepreneuriat des jeunes est très peu développé, alors que le nombre de créations par les jeunes devient de plus en plus important.

Nous ne saurions trop insister sur l'importance de favoriser l'esprit de l'entreprise et une culture entrepreneuriale chez les jeunes pour les inciter à envisager l'entrepreneuriat comme option de carrière. Les changements socio-économiques majeurs ont certes eu d'importantes répercussions sur la société en général, mais les jeunes ont été particulièrement touchés.

¹ PONSON B. et SCHAAN J (1993), « L'esprit de l'entreprise: aspects managériaux dans le monde francophone », édition John Libbey Eurotext, p.169.

² Fayolle. A : « Contribution à l'étude des comportements entrepreneuriaux des ingénieurs français », thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université Jean, Moulin-Lyon 3, 1996.

³ BRUYAT. C : « Création d'entreprise : contribution épistémologiques et modélisation » thèse pour doctorat en sciences de gestion, université Pierre Mendès France 2), France, 1993, P20.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

Ainsi, comme le chômage affecte de plus en plus de jeunes aujourd'hui, il faut non seulement les inciter à envisager l'entrepreneuriat comme choix de carrière, mais aussi leur fournir le soutien voulu pour les aider à mener leurs projets à terme.

Deux théories permettent d'expliquer le développement de la carrière entrepreneuriale et le processus de création d'une entreprise. Nous exposons d'abord ces deux théories de la carrière entrepreneuriale. Ensuite, nous clarifions la position de notre recherche dans ce processus évolutif.

I.2- Les théories explicatives de l'entrepreneuriat des jeunes:

I.2.1- La théorie du processus entrepreneurial: de la perception à la recherche de création

Les échecs des recherches classiques ont contribué à la reconnaissance de la notion de processus par les chercheurs en entrepreneuriat (Fayolle, 2004)⁴.

Ainsi, la notion de processus a mis du temps pour être reconnue par les chercheurs en entrepreneuriat et ce n'est qu'au début des années 1990 que cette reconnaissance peut être située, en déplaçant les recherches vers le « comment ».

Un processus entrepreneurial est une vue dynamique de la création d'entreprise. Il correspond à un ensemble de décisions, d'actions et d'orientations, qui sont prises en fonction des perceptions de l'entrepreneur (ou de l'équipe entrepreneuriale) concernant les buts du projet, ses propres motivations, les ressources disponibles et l'état de l'environnement (Fayolle, 2005)⁵.

Bruyat (1993)⁶ a proposé un modèle processuel de la création d'entreprise, le processus consiste en six étapes :

- La création de créer n'est pas perçue par l'individu du fait d'une insuffisance d'information liée à l'éducation, à la personnalité et/ou à l'environnement de l'individu ;

⁴Fayolle. A : « Entrepreneuriat et processus : faire du processus un projet de recherche et mieux prendre en compte la dimension processus dans les recherches » Communication au 7^{ème} Congrès international Francophone en Entrepreneuriat et PME. 27_29 Octobre, Montpellier, 2004.

⁵ FAYOLLE. A : « Introduction à l'entrepreneuriat », Edition Dunod, Paris, 2005, p 38.

⁶ BRUYAT. C, (1993), op. cit

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

- L'action de créer est perçue par l'individu, il a l'information suffisante pour savoir et comprendre la création d'entreprise, mais la création ne fait pas l'objet d'une réflexion à ce stade ;
- L'action de créer est envisagée, la création est considérée comme une alternative à la situation actuelle. L'acteur tente d'identifier une idée de création sans y consacrer beaucoup de temps et d'énergie ;
- L'action est recherchée, l'individu cherche activement une idée et essaie de l'évaluer. L'acteur agit, recherche des informations, réalise des études, développe son projet et investit du temps et de l'argent ;
- L'action est lancée, l'entreprise est créée, commence à produire et à vendre ;
- L'action est lancée, l'entreprise assure son équilibre d'exploitation, le créateur a apporté la preuve que son projet était viable.

Pour passer au déclenchement du processus entrepreneurial, l'action de créer doit être perçue comme désirée et possible. De plus, Bruyat (1993)⁷ ajoute que le futur « entrepreneur » considère ses aspirations, ses compétences, ses ressources et son environnement pour se décider à créer (Configuration Stratégique Instantanée Perçue).

Si la CSIP comporte des tensions et des contradictions liées à des insatisfactions professionnelles ou à l'existence de projets concurrents et incompatibles, l'individu passe à l'étape 4 ; il envisage alors sérieusement de créer, et consacre du temps et des moyens à ses recherches. Pour que il y ait création d'entreprise, il faut donc qu'il existe une intention de créer préalable et que l'un des éléments de la CSIP se déplace.

Selon Fayolle (2005)⁸, le déclenchement peut se produire sous l'effet d'un déplacement, son que l'intention soit très forte, conduisant à une planification des premières opérations telles que la recherche d'une idée ou d'une opportunité.

Mais le modèle ne dit pas ce qui conduit à la perception de la création comme possibilité de carrière (passage de l'étape 1 à 2) et ce que permet la formation d'une intention au départ (passage de l'étape 2 à 3). Les théories de l'intention entrepreneurial que nous exposerons juste après permettent de proposer des hypothèses précises. Mais avant de les développer, il faut

⁷ BRUYAT. C, (1993), op. Cit

⁸ FAYOLLE. A, (2005), op. Cit

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

évoquer la théorie alternative de la carrière entrepreneuriale qui dessine un cadre de compréhension globale des facteurs influant sur le choix de devenir entrepreneur.

I.2.2- La théorie de la carrière entrepreneuriale: le choix de carrière et le développement de l'identité entrepreneuriale

Malgré le manque d'intégration des recherches sur les carrières et sur le processus d'entrepreneuriat, quelques chercheurs ont tenté de bâtir un cadre théorique intégré pour l'étude de la carrière des entrepreneurs, Ainsi, plusieurs auteurs tels que Gasse et Fayolle proposent, à partir d'une approche centrée sur le courant développementaliste, de compléter les approches traditionnelles par les traits (qualités et caractéristiques personnelles de l'entrepreneur) par l'intégration de variables telles que le niveau d'éducation, l'environnement familial de l'enfance, l'histoire professionnelle, le parcours développemental à l'âge jeune, etc. Un peu plus récemment, cette perspective s'est élargie et elle a donné naissance à un modèle théorique qui repose sur quatre dimensions fortes de l'étude des carrières :

- La théorie du choix de carrières : explique les facteurs individuels, sociaux, économiques et politico-institutionnels qui influencent le choix d'une carrière entrepreneuriale par un individu ;
- La théorie de la socialisation : présente les expériences de, l'éducation, professionnel et entrepreneurial ;
- La théorie de l'orientation de carrière : explique comment un individu s'oriente vers le rôle d'un entrepreneur ;
- La théorie de la progression de carrière décrit les différents rôles adoptés par les entrepreneurs au cours du temps et les dilemmes qu'ils ont pendant différentes périodes.

Les deux premières dimensions tendent à identifier les facteurs et les expériences qui pourraient encourager l'esprit d'entreprise des jeunes et à choisir une carrière entrepreneuriale. Les facteurs et les expériences proposées sont les suivants :

- **Les facteurs individuels:** la recherche en entrepreneuriat sur les facteurs individuels avait au départ insisté sur les facteurs psychologiques et leurs effets pour stimuler les individus à chercher une carrière. Plus récemment, d'autres chercheurs ont proposé de nouveaux facteurs qui peuvent mieux prédire les comportements entrepreneuriaux, comme le genre, l'attitude favorable vis-à-vis de

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

l'entrepreneuriat, la cognition sociale et les processus cognitifs. Ces deux sortes de facteurs sont inclus dans la théorie du choix de carrière entrepreneuriale.

- **Les facteurs sociaux:** Reynolds (1991)⁹ a noté que les facteurs sociaux pourraient influencer la décision individuelle de devenir un entrepreneur. Plusieurs recherches ont montré que l'environnement social d'où provient un individu a un impact sur sa motivation à suivre une carrière entrepreneuriale; l'individu provenant d'un milieu socialement défavorable est plus motivé pour prendre le contrôle sur ce qu'il considère comme un mode hostile et peu attirant. D'autres recherches ont montré que des expériences entrepreneuriales dans la famille et le soutien de la famille lors de la création ont un impact favorable sur le choix de carrière entrepreneuriale. La race, la culture nationale et les soutiens du gouvernement jouent aussi un rôle très important.
- **Les facteurs économiques:** jouent aussi un rôle dans le choix de l'action de création est lancée soit quand il y a un manque d'opportunités d'emploi dans les organisations existantes, soit quand la croissance économique offre des opportunités. Le réseau des ressources dont l'individu dispose peut aussi favoriser la décision de création.
- **Les expériences précoces dans la famille, au cours de l'enfance, à l'école ou à l'université ainsi que certaines expériences professionnelles** peuvent encourager des comportements voire même avoir un effet positif et les expériences professionnelles négatives peuvent conduire l'individu vers la création.

On a supposé que des nouvelles recherches sur la socialisation entrepreneuriale conduiraient probablement à des modèles qui seraient plus prédictifs des comportements entrepreneuriaux que ceux qui ont été fondés uniquement sur des facteurs individuels. Si les deux premières dimensions décrivent les facteurs et les expériences qui pourraient influencer le choix de devenir un entrepreneur, la troisième dimension explique comment un individu s'oriente vers l'identité et différents rôles d'entrepreneur qu'il pourrait adopter une fois engagé dans la création. Cette orientation du rôle consiste en deux étapes:

Accepter le rôle générale d'un entrepreneur, c'est-à-dire de créer sa propre entreprise et être le propriétaire de cette entreprise ;

⁹ REYNOLDS (1991), cité par WANG. Y : « l'évolution de l'intention et le développement de l'esprit d'entreprise des élèves ingénieurs d'une école française : une étude longitudinale », thèse pour l'obtention de Docteur en Génie Industriel, Ecole Centrale de Lille, 2010, p27.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

Développer un rôle entrepreneurial spécifique. Plusieurs recherches dans le champ ont montré qu'il existe différents types d'orientations de l'identité et de rôles pendant la carrière d'un entrepreneur, certains entrepreneurs se focalisent sur le développement économique. Mais l'étude de l'identité entrepreneuriale des entrepreneurs potentiels est encore rare.

L'identité est la manière dont l'individu fait face à ses propres attentes ou à celle des autres. Elle est construite de manière dynamique, multidimensionnelle et complexe, et se transmet par des socialisations successives: histoire biographique, parcours scolaire, expériences professionnelles, valeurs et représentation collectives, peuvent influencer cette identité

En même temps, la construction progressive de cette identité contribue à orienter l'individu dans son contexte, donne un sens à ses expériences, et fournit des indications pour l'actions entrepreneuriales et y ajuste son comportement.

Ceci le fait de passer d'une situation où il se conforme aux attentes des autres, les rôles comme le travail et les rôles familiaux, à la création de nouvelle identité. Ce changement exige de la confiance en soi et l'auto-efficacité de l'individu pour qu'il se sente capable d'y arriver.

Que l'individu s'intègre dans sa carrière, il développe une meilleure connaissance de lui-même, plus claire en termes de capacités, motivations et valeurs, l'identité entrepreneuriale est ancrée dans les valeurs et les expériences professionnelles, celle-ci est liée à l'éducation ainsi que dans les motivations, elle renforce et fait évoluer l'intention entrepreneuriale ou l'existence de modèle de rôle entrepreneurial, ont une certaine influence sur l'identité entrepreneuriale.

Cette théorie intégrée du choix de carrière et du développement de l'identité entrepreneuriale présente deux intérêts à nos yeux. Tout d'abord, elle permet de décrire l'ensemble des facteurs éducatifs, sociaux et institutionnels impactant sur le choix. D'autre part, en suivant le processus de développement identitaire de l'individu, elle rend visible le rôle de l'intégration dans des milieux éducatifs favorables et de la participation à des expériences sensibles telles que la prise de responsabilité.

I.3- La théorie de l'intention d'entreprendre et émergence de l'esprit d'entreprise

Pour expliquer le phénomène de création d'entreprise, plusieurs courants de pensées se sont succédés en entrepreneuriat. Depuis des années, la majorité des recherches sont focalisées sur les caractéristiques individuelles « approche par les traits de personnalité », afin de trouver

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

leurs liens avec la décision de créer une entreprise. Mais, les chercheurs dans cette voie sont considérées comme illusoire et incapables de prédire le choix de carrière entrepreneuriale.

Pour répondre aux limites des approches centrées sur les caractéristiques individuelles, d'autres auteurs ont considéré l'entrepreneuriat comme étant déterminé par un contexte social, culturel, politique et économique. Des relations fortes et générales entre les caractéristiques environnementales et l'émergence de l'esprit d'entreprise et voire même avec la création d'entreprise ont pu être établies.

Pour pallier les limites des deux approches précédentes, l'approche interactionniste a vu le jour qui considère que l'acte d'entreprendre est un phénomène complexe et multidimensionnel. Les caractéristiques individuelles et les facteurs de contexte doivent être pris en compte.

Pour appréhender l'esprit d'entreprise en amont de la phase de la création et de l'intention de créer une entreprise, on a choisi de nous inspirer du modèle d'intention d'Ajzen (1991)¹⁰. Dans cette approche, les modèles d'intention entrepreneuriale inspirent aujourd'hui le plus grand nombre de chercheurs en entrepreneuriat.

I.3.1- La théorie du comportement planifié d'Ajzen (1991):

La théorie du comportement planifié s'inscrit dans la famille des modèles d'intention, largement mobilisée pour tenter d'expliquer l'apparition du comportement entrepreneurial, en particulier la création d'entreprise. Pour de nombreux auteurs, la création d'une entreprise est un comportement planifié et donc intentionnel.

Dans ces conditions, l'intention semble offrir un cadre cohérent pour atteindre une meilleure compréhension du processus d'émergence de l'esprit d'entreprise chez les jeunes.

Selon cette théorie, tout comportement d'intentions englobe les effets des motivations qui influent sur les individus est déterminée par trois éléments:

- Son attitude à l'égard du comportement concerné: elle renvoie au degré d'appréciation que la personne porte sur ce comportement, et pour notre étude repose sur les valeurs professionnelles des jeunes et sa vision de l'entrepreneuriat.
- La perception des normes sociales: celles-ci font référence à la perception sociale perçue qui incite ou n'incite pas à mettre en place le comportement observé Parallèlement,

¹⁰ AJZEN. I, (1991), cité par WANG. Y, op.cit., p30.

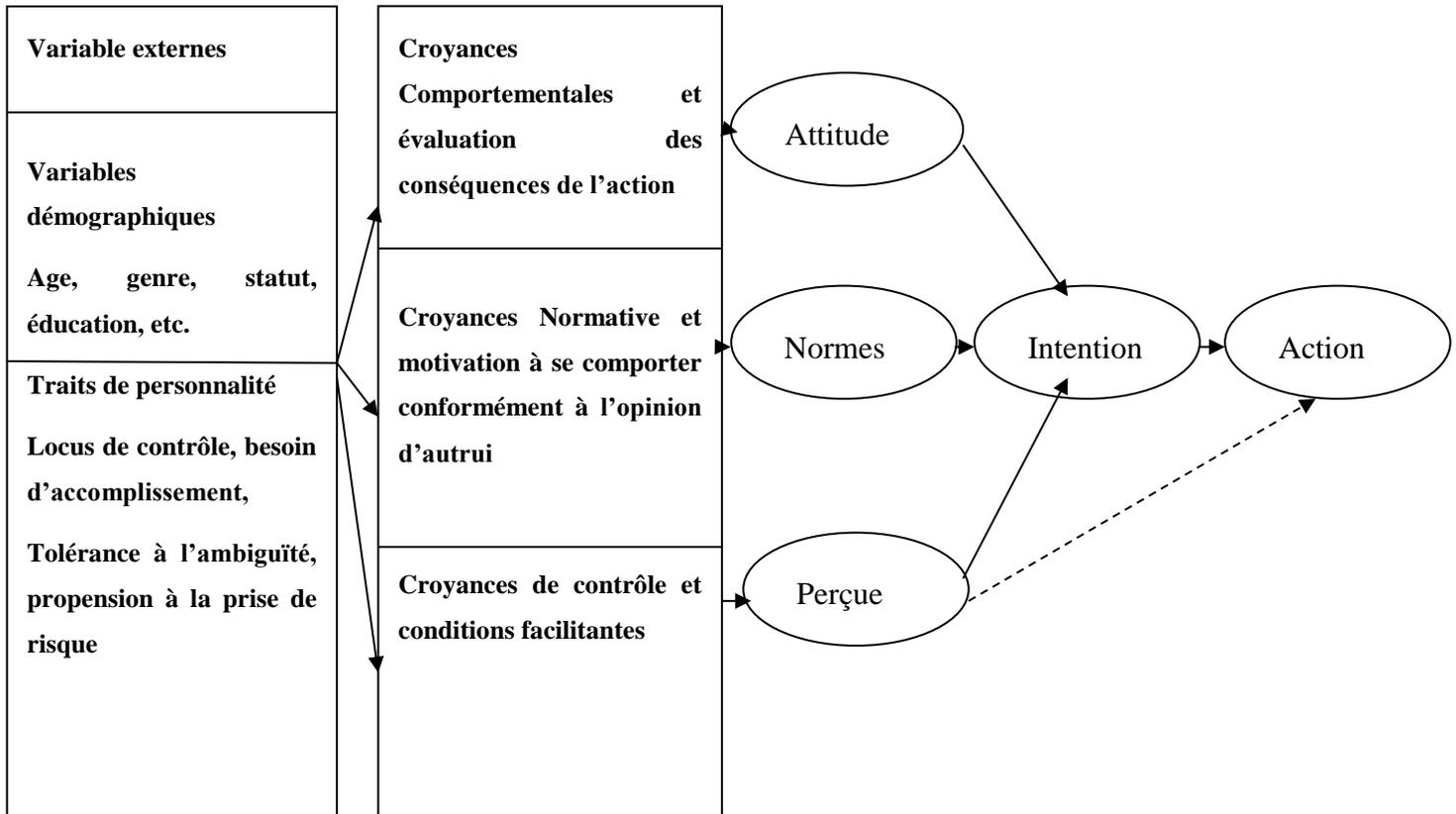
CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

l'intention de créer l'entreprise est d'autant plus forte que la création d'entreprise est perçue comme une action désirable.

- Le contrôle qu'il pense avoir sur la situation : c'est-à-dire la perception qu'a l'individu des difficultés à surmonter pour mettre en œuvre le comportement étudié, ou, plus spécifiquement, de la perception de la présence ou l'absence des ressources et compétences individuelles propres nécessaire pour réaliser ce comportement.

Les trois grands types d'éléments se manifestent à travers des croyances comportementales, normatives et de contrôle, le schéma suivant montre le modèle qui sous-tend l'intention, construit à partir de ce qui précède et qui nous permet d'appréhender une partie de l'esprit d'entreprise à travers ces trois types de croyances entrepreneuriales.

Figure n°01: La théorie du comportement planifié (Ajzen, 1991).



Source: BRANCHE, la formation et esprit d'entreprendre chez les étudiants, cahier de recherche n°2009-17 E4, CERAG, Université Pierre Mendés Grenoble 2, France, p05.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

Le comportement est déterminé par l'intention. Selon la théorie, l'intention de réaliser un comportement est un déterminant immédiat du comportement; ceci est le fondement des modèles d'intention. Cependant, en raison des problèmes de contrôlabilité évoqués précédemment, la théorie proposée que le comportement soit aussi prédit par l'aptitude à contrôler le processus menant à sa réalisation effective.

Selon Bruyat (1993)¹¹, si l'on suit les modèles d'intention, pour qu'il y ait création d'entreprise, il faut la formation d'une intention de créer sous l'effet d'un changement d'attitudes en relation avec le comportement considéré.

Le comportement de créer une entreprise s'inscrit dans un processus plus long au cours duquel de très nombreux événements peuvent se produire et remettre en cause le projet de création. Dans ces conditions, le déclenchement peut se produire sous l'effet d'un déplacement, sans que l'intention d'entreprendre. Le déclenchement peut également survenir sous la pression d'une intention très forte, conduisant à une planification des premières opérations telles que la recherche d'une idée ou d'une opportunité.

Il semble, en conclusion, que le processus se déclenche souvent dans la rencontre et la combinaison d'une intention et d'un facteur de déplacement, sans que l'on puisse d'ailleurs affirmer que l'intention précède toujours le déplacement (Fayolle, 2005)¹².

I.4- Motivations des jeunes entrepreneurs:

I.4.1- Définition de la motivation:

Selon le dictionnaire de dico du manager (2009), la motivation désigne « l'ensemble des raisons rationnelles, émotionnelles, personnelles ou d'intérêt général, physiques/ou psychologique, qui pousse un acteur à l'action (déclenchement d'une conduite ou d'un comportement) et /ou à l'adoption d'une attitude particulière et /ou à l'expression d'une opinion ». Un deuxième sens est : « ensemble des forces internes qui poussent l'individu à agir »¹³.

Dans le cadre de l'entrepreneuriat ces forces qui poussent à créer l'entreprise sont de deux sortes, des forces endogènes à l'individu (ses caractéristiques innées) et des forces exogènes

¹¹ BRUYAT. C, (1993), op. Cit

¹² FAYOLLE. A, (2005), op.cit.

¹³ Selon le dictionnaire Larousse de l'éducation

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

contenant l'ensemble des facteurs qui constituent le milieu et l'entourage de l'individu. Ces deux formes constituent les motivations qui incitent l'individu à être entrepreneur.

I.4.2- Les Principales motivations des entrepreneurs:

L'entrepreneuriat, c'est le fait de mobiliser des ressources en vue de lancer des projets et de créer des entreprises dont les produits ou les services répondent à des besoins de la société. Les raisons de créer une entreprise ou d'entreprendre un projet sont nombreuses et varient d'un individu à un autre.

Qu'est-ce qui amène une personne à démarrer une entreprise? Alain Fayolle (2004) manifeste sur l'existence d'une motivation principale parmi d'autres motivations personnelles pour lesquelles les individus décident de créer ou de reprendre une entreprise. La question posée par cet auteur est la suivante: Est-ce que l'entrepreneur est motivé principalement par l'argent?¹⁴

P-A Julien et Marchesnay (1996)¹⁵, disent que le bon choix des décisions de l'entrepreneur sera marqué par le profit, qui est l'un des grands objectifs de l'investisseur.

La théorie économique a toujours dit que le profit est rarement le premier objectif de l'entrepreneuriat. Ce profit peut être d'une part une contrainte pour compenser les coûts et surtout assurer la survie de l'entreprise et d'autre part il permet de faire face à de nouveaux défis pour soutenir la croissance et les nouveaux investissements.

Dans le même sens, Alain Fayolle (2004)¹⁶, précise que contrairement aux idées reçues, les entrepreneurs, quel que soit le pays considéré, mettent plus souvent en avant les motivations suivantes :

- Le besoin d'accomplissement ;
- Le besoin d'indépendance ;
- Le besoin de reconnaissance ;
- La recherche de pouvoir ;
- La passion ;
- Le challenge, le défi ;
- L'enrichissement (l'argent n'est que très rarement une motivation) ;

¹⁴ Fayolle A, « Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre », édition DUNOD, Paris, p65.

¹⁵ Julien P et Marchesnay, « l'entrepreneuriat », Economica, Paris, 1996, p53-54.

¹⁶ FAYOLLE. A, (2005), op.cit.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

Certains auteurs ont affirmé qu'une personne qui présente un profil entrepreneurial est plus susceptible qu'une autre d'entreprendre un projet parce qu'elle a les habiletés et le comportement nécessaires.

Les motivations sont généralement inséparables de sa personnalité et de ses intérêts professionnels et familiaux. Les motivations à la création peuvent être:

❖ Motivations psychologique

Les entrepreneurs décident de créer leurs propres entreprises pour eux même. Un ensemble de caractéristiques se réunissent chez l'individu entrepreneur qui l'incite à prendre une décision d'entreprendre.

• **Besoin d'indépendance :**

« Être son propre patron » est l'explication donnée comme un motif de création d'entreprise. Collins et Moore (1964)¹⁷ considèrent le besoin ou bien le désir d'autonomie comme un facteur de base dans la création d'une nouvelle entreprise. Ils suggèrent qu'en ayant un fort sentiment d'indépendance, les entrepreneurs sont capables de sacrifier cette indépendance. Ce sacrifice d'autonomie est acceptable tant qu'ils ne la perçoivent pas comme imposée par une autre personne.

• **Besoin d'accomplissement :**

Selon McClelland, les personnes ayant un fort besoin d'accomplissement, ils ont les attributs de comportement suivants:

- La prise du risque basée sur la compétence et non sur la croyance au hasard ;
- La prise de responsabilité personnelle en ce qui concerne les décisions ;
- Une activité énergique et innovatrice ;
- La capacité de planifier à long terme.

• **La créativité et l'innovation :**

Les entrepreneurs doivent témoigner d'une réelle créativité et d'une capacité à innover. Leur fonction principale est l'innovation et l'introduction, dans un environnement donné de

¹⁷ Cachon J, « Entrepreneurs : Pourquoi ? Comment ? Quoi », p19.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

nouvelles combinaisons productives, cherchent de nouvelles idées, et introduisent de nouvelles manières de réaliser de nouveaux produits. L'innovation n'est pas nécessairement une innovation de rupture, elle peut s'envisager à travers des modifications marginales.

Selon certains auteurs, les entrepreneurs ont un comportement particulièrement innovateur et créatif, alors que leur recherche du gain financier représente seulement une raison mineure pour devenir employés à leur compte. La gestion de l'innovation est également considérée comme le principal défi auquel les entrepreneurs font face afin de concurrencer leurs adversaires¹⁸.

- **La prise de risque :**

L'action d'entreprendre est entourée d'incertitude. Des changements imprévus peuvent surgir au cours de l'investissement. Le risque est vu comme le risque de perdre, ce qui n'est pas sans conséquences sur le capital et sur le moral de l'entrepreneur (conséquences économiques et psychologiques). Quatre grands types ¹⁹de risques sont toutefois encourus par les créateurs d'entreprises. Le risque financier, de carrière, familial et le risque psychique. Tous ceux qui peuvent faire face à une prise de décision avec tous les risques que présente ont la possibilité de devenir des entrepreneurs.

- **L'internalité de contrôle :**

Ayant le sentiment de contrôle, l'individu attribue ses capacités et prend la responsabilité de contrôle de son environnement au lieu d'être par d'autres. L'individu pense qu'il a des bonnes chances de pouvoir orienter sa vie.

- ❖ **Motivations sociologiques et culturelles**

Les facteurs sociologiques et culturels sont des éléments directement liés aux différents milieux de l'individu et qui peuvent jouer un rôle sur leur propension à entreprendre. Ces milieux (famille, écoles, universités, société, entreprise, professions, territoires), exercent sur l'individu de nombreuses influences.

Plusieurs éléments du vécu d'un individu peuvent avoir un impact sur ces croyances, ses perceptions et ses intentions relatives à l'entrepreneuriat.

¹⁸ Cachon J, « Entrepreneurs : Pourquoi ? Comment ? Quoi », P18.

¹⁹ Citée auparavant, p20-21

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

➤ L'âge :

La jeunesse et les qualités qui y sont associées peuvent constituer un plus. La carrière d'entrepreneur commence dans la plupart des cas entre (22 et 55 ans). Sans doute, elle peut débiter plus tard, mais la chose est moins probable puisqu'il faut à l'entrepreneur de l'expérience, du savoir-faire pertinent, une assise financière et beaucoup d'énergie pour lancer et gérer avec succès une nouvelle entreprise. Dans une étude²⁰ faite sur les entrepreneurs naissants au Canada, ils ont observé que 57% de ceux-ci ont entre (25 et 44 ans) et possèdent jusqu'à 10 ans d'expérience dans le domaine dans lequel évoluera la nouvelle entreprise.

➤ La famille et les proches

Les aspects de l'environnement familiaux de l'individu ont un impact sur la décision d'entreprendre, la profession et le statut social de son père ou de sa mère et ses relations avec ses parents. Pour certains économistes, la profession des parents est déterminante dans la vie des entrepreneurs, car la famille joue un rôle essentiel, les jeunes issus d'une famille d'entrepreneurs sont plus disposés à entreprendre. Les jeunes grandissant dans ce genre de famille ou d'entourage, considèrent leurs parents ou ses proches comme des modèles à imiter²¹.

➤ L'éducation

Des recherches ont montré que l'éducation joue un rôle important dans l'éveil des entrepreneurs. Elle permet de doter l'entrepreneur de compétences et de connaissances qu'il estime très utiles, même décisives pour la concrétisation de son projet²². Le système éducatif permet donc de sensibiliser les étudiants, de valoriser l'image de l'entrepreneuriat²³ et apportées des connaissances et des compétences qui aident les individus à prendre les bonnes décisions, à élaborer des projets solides et à créer des entreprises dotées d'un potentiel important de croissance.

²⁰ Gasse Y, « l'influence du milieu dans la création d'entreprises », Centre d'Entrepreneuriat et de PME. Québec, université Laval, 2003, P52.

²¹ Gasse. M, (2003), op.cit., p55

²² Cachon J, « Entrepreneurs : Pourquoi ? Comment ? Quoi », p33.

²³ Gasse. Y, (2003), op. Cit, p58

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

➤ L'expérience professionnelle

Les activités professionnelles antérieures jouent un rôle important dans la création, la croissance et la réussite de l'entreprise. La connaissance d'une technique et d'un secteur d'activité a une influence importante sur l'activité entrepreneuriale. De ce point de vue²⁴, certains domaines d'expérience ont une importance particulière, par exemple, l'obtention des financements auprès des banques, implantation des établissements des plans commerciaux d'attaque du marché. Il est généralement plus facile de lancer une deuxième, troisième ou une quatrième entreprise que de lancer la première.

➤ Le territoire :

Le territoire dans lequel l'entrepreneur (ou celui qui se destine à l'entrepreneuriat) passe sa vie personnelle ou professionnelle joue un rôle important qui ne peut être pas négligé. Un territoire peut, en effet, constituer un pôle d'attraction entrepreneuriale²⁵. Il est considéré comme un déterminant grâce à la disponibilité d'atouts naturels et d'infrastructures de base tels (réseaux routiers, aéroport, télécommunication, réseaux d'énergie, tissu économique), ainsi qu'aux ressources humains, financières et technologiques.

²⁴Gasse. Y, (2003), op. Cit, p62

²⁵ Fayolle. A, « Le métier de créateur », Editions d'Organisation, 2003, p 66.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

II- Section 2 : l'entrepreneur et l'esprit de l'entreprise et la création d'entreprise chez les jeunes

Beaucoup de jeunes femmes et hommes éprouvent des difficultés à trouver des opportunités d'emploi formel, il est de plus en plus important d'encourager l'entrepreneuriat pour mobiliser leur enthousiasme, leur énergie et leurs ambitions de contribuer au développement économique. La majorité des jeunes dans le monde vivent dans des économies en développement, où les emplois formels sont rares et où il peut même être difficile de trouver des emplois informels.

Les micros, petites et moyennes entreprises génèrent de nouveaux emplois et derrière chacune d'entre elles on trouve l'esprit et l'imagination d'un entrepreneur.

II.1- Définition de l'esprit de l'entreprise :

La définition de livre vert sur l'esprit de l'entreprise en Europe résume la diversité des cas de figure envisageables: « l'esprit de l'entreprise désigne un état d'esprit ainsi que le processus de création et de développement de l'activité économique par la combinaison de la prise de risque, de la créativité et/ou l'innovation et d'une saine gestion, dans une organisation nouvelle ou existante ». ²⁶

Pour Julien et Marchesnay: « l'esprit de l'entreprise peut être défini comme l'aptitude d'un individu, d'un groupe social, d'une communauté à prendre des risques pour engager des capitaux (pour investir, voir s'investir) dans une sorte d'aventure (« une entreprise ») consistant à apporter quelque chose de neuf (l'innovation), de créatifs, ceci en employant et combinant de la façon la plus performante possible des ressources diverses ». ²⁷

De ce fait, l'esprit de l'entreprise n'est autre que l'intelligence et la conscience qui conduisent un individu à prendre des décisions, à relever des défis et à devenir l'acteur de son propre avenir personnel et professionnel. C'est prendre sa vie en main, c'est-à-dire choisir le projet qui l'on a envie de mener et le porter.

L'esprit de l'entreprise est une compétence de base qui doit être acquise car il favorise la satisfaction professionnelle et l'épanouissement personnel. Il puise son énergie dans les

²⁶ Commission des Communautés Européennes: « L'esprit d'entreprise en Europe », COM 2003, 27 final, Bruxelles, 21/01/2003, p6.

²⁷ JULIEN P. A et MARCHESNAY M « l'entrepreneuriat », Ed Economica, Paris, 1996, p8.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

attitudes qui le définissent: la persévérance, la créativité, l'optimisme, la responsabilité, l'esprit d'équipe, l'énergie autonome, l'incitative et repose avant tout sur le savoir-être de l'individu.

A Travers, ces confirmations, nous pouvons comprendre le fondement de l'esprit de l'entreprise par la combinaison, des trois éléments qui sont: l'entrepreneuriat, la prise de risque et l'innovation.

II.2- Les dimensions de l'esprit de l'entreprise :

II.2.1- L'entrepreneuriat :

II.2.1.1- Définition de l'entrepreneuriat :

Plusieurs auteurs et chercheurs dans le domaine ont essayé d'apporter une définition pour le se concept. Parmi ces auteurs, nous citons Thierry Verstraete qui à définit l'entrepreneuriat comme étant « un phénomène combinant un individu et une organisation. L'un se définit par rapport à l'autre et vice-versa. Ainsi, le terme entrepreneuriat décrit une relation symbiotique entre un entrepreneur et une organisation; l'entrepreneuriat agit, structure, et engage son environnement à des fins socio-économique ».²⁸

D'après Fayolle et Fillion « L'entrepreneuriat : c'est le processus par lequel des personnes prennent conscience que le fait de posséder leur propre entreprise constitue une option ou une solution viable, ces personnes pensent à suivre pour devenir un entrepreneur et se lancent dans la création et le démarrage d'une entreprise ».²⁹

Pour Julien et Marchesnay (1997) « le vocabulaire d'entrepreneuriat dans la littérature tourne généralement autour de trois concepts: l'entrepreneur, l'esprit de l'entreprise et la création d'entreprise »³⁰. Par cette définition nous déduisons que l'entrepreneuriat est un arrangement entre un individu et une organisation. Ainsi le terme d'entrepreneuriat décrit une relation entre un entrepreneur et son entreprise, comme le signale Julien et Marchesnay en rajoutant le concept de risque.

De ces définitions on pourra dire que l'entrepreneuriat peut se définir comme une activité impliquant la découverte, l'évaluation et l'exploitation d'opportunités, dans le but d'introduire

²⁸ Verstraete T, « Histoire d'entreprendre, les réalités de l'entrepreneuriat », Ed. EMS, 2000, p12.

²⁹ BERREZIGA A et MEZIANE A : « La culture entrepreneuriale chez les entrepreneurs algériennes », Colloque National sur les stratégies d'Organisation et d'Accompagnement des PME en Algérie ». P3

³⁰ JULIEN P-A et MARCHESNAY M : « Economie et stratégies industrielles », Ed Economica, 1997, p 26.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

de nouveaux biens et services, de nouvelles structures d'organisation, de nouveaux marchés, processus, et matériaux, par des moyens qui éventuellement n'existaient pas auparavant.

II.2.1.2- Typologie de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat prend plusieurs formes, nous pouvons classifier l'entrepreneuriat selon différents critères comme: le nombre d'entrepreneurs, le sexe...etc.

➤ **L'entrepreneuriat individuel et l'entrepreneuriat collectif :**

L'entrepreneuriat individuel prend la forme individuelle (lancer seul sa propre entreprise), c'est la volonté d'une personne de se démarquer, d'acquérir plus d'indépendance et de liberté sans qu'intervienne une autorité. Les individus qui empruntent cette voie cherchent à se réaliser sur le plans personnels, professionnels et financiers. Tandis que l'entrepreneuriat collectif consiste en un regroupement d'individus qui décèlent un même besoin et qui choisissent d'unir leurs efforts afin de répondre à ce besoin. Ces individus partagent les bénéfices et les risques. Ils ont envie d'entreprendre ensemble et non d'être en concurrence. Ils veulent partager leur leadership, généralement dans le but de créer des retombées sociales et développer leur milieu.

➤ **L'entrepreneuriat féminin et l'entrepreneuriat masculin :**

L'entrepreneuriat féminin concerne certaines activités qui peuvent être exclusivement exercées par les femmes, il se définit comme un ensemble d'activités mises sur pieds et gérées par les femmes elles même indépendamment de la taille de l'entreprise. L'entrepreneuriat féminin désigne ainsi les activités des femmes qui se prennent en charge, qui s'organisent pour créer les activités économiques rentables dans les secteurs formels ou informels. L'entrepreneuriat masculin, concerne les activités qui peuvent être spécifiques aux hommes.

➤ **L'entrepreneuriat de type autocréation ou d'emploi :**

L'entrepreneuriat d'emploi constitue généralement une alternative, voire une solution, pour ceux qui éprouvent des difficultés à trouver un emploi.

➤ **L'entrepreneuriat solidaire et social :**

Cette forme d'entrepreneuriat se manifeste dans la création d'activités bénévoles, ou d'innovation (et amélioration) dans les secteurs d'activités bénévoles existantes. Il s'agit aussi de la création et du développement des organisations à buts non lucratifs qui se différencient

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

des entreprises économiques par le fait que leur objectif primordial n'est pas le gain de l'argent mais de servir un intérêt général ou défendre une cause humanitaire.

➤ L'intrapreneuriat :(entrepreneuriat organisationnel)

Les entreprises publiques et les différents établissements des gouvernements au niveau national ou local, orienter vers le service des citoyens constituent l'essentiel de l'entrepreneuriat public. Ils contribuent à la création des ressources collectives nécessaires au développement économique.

➤ L'entrepreneuriat public :

C'est Pinchot (1985) qui est le premier qui a introduit le mot « intrapreneuriat ». Pour lui, L'intrapreneuriat revient à entreprendre dans une structure existante en développant des pratiques et comportements entrepreneuriaux à l'intérieur d'une grande entreprise. Le Personnage-clé de ce phénomène est l'intrapreneur. Drucker (1985) est l'un des premiers à Observer cette tendance : « Today's businesses, especially the large ones, simply will not survive in this period of rapid change and innovation unless they acquire entrepreneurial compétence ». On qualifie généralement l'acte entrepreneurial des activités entrepreneuriales au sein d'une même organisation. Ainsi une entreprise confie à un de ses cadres les missionnes de créer et développer un centre d'activité spécifique.

II.2.2- Les paradigmes de l'entrepreneuriat

Alain Fayolle et Verstraete (2005) identifient quatre paradigmes, qui permettent de cerner le domaine de la recherche en entrepreneuriat: la détection - construction - exploitation d'une occasion d'affaire (opportunité), la création d'une organisation, la création de valeur et l'innovation.³¹

Définition:

Un paradigme est une construction théorique faisant l'objet d'une adhésion d'une partie suffisamment significative des recherches qui au sein de la communauté ainsi constituée, partagent le point de vue proposé par le paradigme. Par construction théorique, on peut, dans un premier temps, entendre: concepts, modèle, théorie ou tout autre qualificatif résultant d'une intellectualisation d'un objet ou d'une notion.

³¹ Verstraete T, Fayolle A, « paradigmes et entrepreneuriat », Revue de l'entrepreneuriat, vol 4, n°1, 2005

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

➤ **Le paradigme de l'opportunité d'affaire :**

Cette conception est celle de **Shane** et de **Venkataraman (2000)**³². Qui considère que l'entrepreneuriat est un « processus par lequel des opportunités à créer des produits et des services futurs sont découvertes, évaluées et exploitées ». Cette perspective présuppose, tout d'abord, que les opportunités existent dans la nature, en tant que telles, et qu'il suffit d'avoir une capacité à les reconnaître pour les approprier et les transformer en réalité économiques.

Donc Shane et Venkataraman considèrent l'entrepreneuriat comme un champ d'étude subjectif qui intègre deux phénomènes à la fois : la présence d'une opportunité d'affaire d'aspect lucratif et la présence des individus entrepreneurs qui identifient, découvrent et exploitent cette opportunité.

➤ **Le paradigme de la création d'une organisation :**

La conception de Gartner (1995) repose sur l'idée que l'entrepreneuriat est un phénomène consistant à créer une nouvelle organisation. Il porte principalement sa réflexion sur le concept d'émergence organisationnelle. Il a distingué le phénomène de la création d'une organisation des autres phénomènes organisationnels.

Il illustre l'acte de création par une citation de Collins et Moore (1964), où ces derniers reconnaissent aux entrepreneurs la capacité de transformer leurs rêves en action par la création d'une affaire. Dans cette vision, l'étude de l'entrepreneuriat revient à étudier la naissance de nouvelles organisations, c'est-à-dire les activités par lesquelles le créateur mobilise et combine des ressources pour concrétiser l'opportunité en un projet. Pour Verstraete (1999), l'entrepreneuriat est vu comme un système complexe et un type spécifique d'organisation qui est inspiré par un entrepreneur qui agit pour concrétiser, au sein de la structure, sa vision de cette organisation.

Il est donc indispensable pour lui d'étudier les activités permettant à un individu de créer une nouvelle entité.

➤ **Paradigme de la création de valeur :**

La création de valeur a été empiriquement identifiée comme un thème situé au cœur de l'entrepreneuriat par Gartner (1990). De ce fait, Bruyat (1993) utilise le concept de création de valeur dans un travail doctoral qui a profondément marqué le domaine. Pour cet auteur :

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

« l'objet scientifique étudié dans le champ de l'entrepreneuriat est le dialogique individu /création de valeur. »³². Le champ de l'entrepreneuriat se conçoit donc à travers une relation liant un individu à la valeur que ce dernier contribue à créer, à travers ces idées, une innovation, une opportunité, éléments contenus dans un projet puis dans une organisation l'entrepreneur est une condition nécessaire pour l'application du résultat, et de même, le résultat est une condition nécessaire pour l'entrepreneur existe.

Autrement dit, la valeur réalisée par un projet ne sera créée qu'avec l'intervention de l'individu et cette dernière ne sera pas qualifiée d'entrepreneur tant que la création de valeur n'a pas eu lieu. Comme suit : « l'individu est une condition nécessaire pour la création de valeur, Il en détermine les modalités de production, l'ampleur.....Il en est l'acteur principal. Le support de la création de valeur, une entreprise par exemple, est la « chose » de l'individu, nous avons : individu création de valeur.

La création de valeur par l'intermédiaire de son support, investit l'individu qui se définit, pour une large part, par rapport à lui. Elle occupe une part prépondérante dans sa vie (son activité, ses buts, ses moyens, son statut social...), elle est susceptible de modifier ses caractéristiques (savoir-faire, valeurs, attitudes...), nous avons: création de valeur individu ».³³

➤ **Paradigme de l'innovation :**

Comme souligné par Verstraete et Fayolle (2005), il est souvent nécessaire d'innover (aux plans organisationnel, technique, commercial) pour créer une valeur nouvelle significative. De même, l'identification ou la création d'une opportunité d'affaires s'accompagne-t-elle d'innovations, en particulier pour permettre son exploitation. Plusieurs auteurs considèrent d'ailleurs que l'innovation fonde l'entrepreneuriat (Julien et Marchesnay, 1996, cités par Verstraete et Fayolle, 2005). Parmi les premiers qui ont travaillé sur le concept, Joseph Schumpeter, qui considère que la firme innovatrice crée une rupture dans les conditions de la concurrence car elle dispose d'un avantage compétitif.

« L'entrepreneuriat et l'innovation sont associés depuis que l'économiste autrichien Joseph Schumpeter a évoqué la force du processus de destruction créatrice qui caractérise l'innovation »³⁴. Julien et Marchesnay (1996) ont affirmé que le moteur de l'entrepreneuriat et l'innovation, à partir de cette vision « l'innovation constitue le fondement de l'entrepreneuriat,

³²Fayolle. M, DEGEORGE. J-M : « Dynamique entrepreneuriale », 1^{er}édition, de Boeck, Paris,2012, p13.

³³ BRUYAT C, « création de l'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation », Thèse de doctorat, 1993, p58.

³⁴ Fayolle A, « Entrepreneuriat : Apprendre à apprendre », Dunod, paris, 2004, p10.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

puisque celui-ci suppose des idées nouvelles pour offrir ou produire de nouveaux biens ou services, ou, encore pour réorganiser l'entreprise. L'innovation c'est créer une entreprise différente de ce qu'on connaissait auparavant, c'est découvrir ou transformer un produit, c'est proposer une nouvelle façon de faire, de distribuer ou de vendre³⁵.

La fonction d'innovation est donc importante et fait de l'entrepreneur un vecteur du développement économique. Les entrepreneurs doivent chercher les sources d'innovation, les changements et les informations pertinentes sur les opportunités créatrices. Ils doivent connaître et maîtriser les principes qui permettent de mettre en œuvre les innovations, avec les meilleures chances de réussite.

II.2.2.1- L'entrepreneur

La complexité du phénomène entrepreneurial et ses différentes facettes rend la définition du concept de l'entrepreneur encore plus difficile que l'entrepreneuriat lui-même. Nous présenterons sa définition selon la pensée économique, ses caractéristiques et ses approches typologiques.

II.2.2.1.1- Définition de l'entrepreneur:

Selon le Grand Dictionnaire, l'entrepreneur est défini comme étant une « personne ou groupe de personnes qui crée, développe et implante une entreprise dont il assume les risques, et qui met œuvre des moyens financiers, humains et matériels pour en assurer le succès et pour réaliser un profit ».³⁶

Il est néanmoins au cœur du phénomène entrepreneurial, le mot entrepreneurial contient déjà la notion « entrepreneur » et c'est lui qui impulse la démarche entrepreneuriale. Autrement dit, on ne peut pas définir l'entrepreneuriat ou encore l'esprit de l'entreprise sans ne faire référence à l'entrepreneur, il est le sujet, l'acteur. Aussi, l'entrepreneuriat est vu comme étant l'action de l'entrepreneur. Mais, jusqu'à l'heure actuelle, il n'existe pas une définition standardisée et universellement acceptée de l'entrepreneur. Selon Fillion (1991)³⁷ une des difficultés majeures dans l'étude du rôle de l'entrepreneur consiste à définir qui est un entrepreneur ou ce qu'est un entrepreneur.

³⁵ JULIEN. P, A et MARCHESNAY. M, (1996), op.cit., p35.

³⁶ <http://www.granddictionnaire.com/>.

³⁷ FILLION.L. J : « visions et relations : clés du succès de l'entrepreneur » ; Les Edition de l'entrepreneur, Montréal, 1995.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

Dans la même vision Casson (1991), ajoute qu'il n'existe aucune théorie de l'entrepreneur qui fasse l'unanimité au sein de la communauté scientifique, l'entrepreneur dans ce cas apparaît comme un individu, lequel est considéré comme l'acteur-clé de l'esprit de l'entreprise : « l'esprit d'entreprise est une notion qui désigne les personnes, les choix et les actions engagées pour démarrer, reprendre ou gérer une affaire »³⁸.

Cependant, l'esprit de l'entreprise se concrétise, et est « mis en scène » par un acteur: l'entrepreneur. Pour Casson l'entrepreneur est un individu qui se caractérise par sa capacité à prendre des décisions relatives à la coordination de ressources rares. L'entrepreneur, c'est quelqu'un qui sait percevoir (identifier, sélectionner et exploiter) une opportunité et créer une organisation pour l'exploiter. Il contribue à la création de valeur nouvelle. L'entrepreneur un rôle irremplaçable dans l'économie et la société.

II.2.2.1.2- Les caractéristiques d'un entrepreneur³⁹ :

Il n'existe pas de profil type de l'entrepreneur. Il n'ya pas d'âge pour se lancer dans l'aventure de création d'entreprise, ni le niveau de revenus, ni le sexe, ni l'origine ethnique ne sont des facteurs explicatifs de l'entrepreneuriat. Cependant, les études récentes ont montré que la plupart des entrepreneurs ont des caractéristiques et des traits de personnalités similaires que nous allons examiner. Selon Julien p. A. et Marchesnay M. (1996).

➤ La tolérance à l'ambiguïté, la confiance, et l'optimisme :

L'ambiguïté est inhérente ou phénomène d'entrepreneuriat. L'avenir est incertain, indéterminable ou inconnu.

L'optimisme et la confiance en soi permettent d'accepter l'incertitude, toute fois des espaces ambigus subsistent. La tolérance pour les erreurs est également de mise, c'est la capacité à apprendre des erreurs commises, elles constituent de véritables expériences sur lesquelles on pourra capitaliser par la suite.

➤ La perception et l'estimation des risques :

L'entrepreneur s'engage personnellement là où d'autres personnes (dit ordinaires) ne s'y risqueraient pas. Il a faculté de percevoir et de considérer le degré de l'incertitude liée entre

³⁸ CASSON. M, (1991), op.cit.

³⁹ JULIEN P-A et MARCHESNAY. M, 1996, Op.cit., p5-54.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

autre au changement interne (pour l'individu) et externe (l'environnement dont dépend le projet de création d'entreprise).

➤ **Une forte capacité de travail et la résistance au stress :**

En amont du processus entrepreneurial l'accumulation d'énergie est nécessaire car elle sera déposée par la suite pour attirer les différentes ressources dont les créateurs ont besoin pour faire décoller leur entreprise.

➤ **La créativité:**

La créativité constitue la base de tout le processus d'innovation. Elle se révèle et s'apprend.

➤ **La capacité de convaincre et de communiquer :**

La création d'entreprise requiert à l'entrepreneur, une capacité, de communication et un exercice permanent de conviction pour pouvoir mener à terme ses changes et convaincre les possesseurs de ressources d'adhérer au projet d'entreprendre.

➤ **Une focalisation sur les opportunités d'affaires :**

Avant de se préoccuper des ressources, de la stratégie et de la forme organisationnelle nécessaire à la réalisation de son projet, tout entrepreneur a détecté ou construit une opportunité d'affaires, et ses actions, ses buts et ses objectifs sont orientés vers l'exploitation de cette opportunité.

➤ **Le sens de l'initiative et de la responsabilité :**

Prendre l'initiative de créer une entreprise responsabilise personnellement l'entrepreneur. Sa responsabilité est engagée vis-à-vis de toutes les parties prenantes qu'il aura convaincues, au premier chef, sa famille, puis les salariés, les actionnaires, les prêteurs de capitaux, etc.

➤ **L'ouverture d'esprit et la capacité d'apprentissage :**

Il n'est pas difficile d'imaginer qu'un créateur entreprenant pour la première fois doit apprendre beaucoup durant les premières années de son entreprise. Outre ses capacités intrinsèques à l'apprentissage, son ouverture d'esprit, sa curiosité et sa capacité d'écoute le serviront.

II.2.2.1.3-L'entrepreneur et les approches typologiques:⁴⁰

L'analyse de l'esprit de l'entreprise nécessite une connaissance approfondie des comportements réelles des preneurs de décision, d'où l'importance de classer ces derniers en

⁴⁰ Fayolle. A, « Entrepreneuriat : Apprendre à entreprendre », 2^e édition, Dunod, Paris, 2012, p76, p77, p78, p79.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

fonction de leurs aptitudes différentes à manifester cet esprit de l'entreprise et de développement d'une typologie d'entrepreneurs.

L'approche typologique renvoie à des critères et à des dimensions qui constituent, d'une certaine façon, des facteurs essentiels de compréhension des entrepreneurs, nous essayerons de développer les quelques approches qui nous semblent résumer tous les autres.

❖ **L'entrepreneur artisan versus l'entrepreneur opportuniste :**

Norman Smith (1967) a identifié deux types d'entrepreneurs selon les conditions de création d'entreprise, l'entrepreneur opportuniste et l'entrepreneur artisan :

• **L'entrepreneur artisan :**

Et défini par rapport aux conditions limitées, une formation et une expérience faible et essentiellement technique, méfiant des emprunts, à une attitude paternaliste avec ses personnels, mais avant tout il est désireux de travailler à son propre compte.

• **L'entrepreneur opportuniste :**

Ses caractéristiques sont un peu différentes de celles de l'artisan. Il possède, en effet, un niveau d'instruction, une bonne intégration sociale et environnementale, il est plus âgé et plus expérimenté, particulièrement en matière de gestion, cherche toujours à développer l'affaire qu'il a créée.

❖ **La typologie de Laufer :**

Jacqueline Laufer (1975), a mis en évidence quatre types d'entrepreneurs selon la motivation dominante à la création d'entreprise et les buts principaux de l'entrepreneur à savoir :

- **L'entrepreneur manager ou innovateur :** formé dans une grande école, il a déroulé une carrière brillante dans des grandes entreprises. Ce type d'entrepreneur est motivé par les besoins de création, de réalisation et de pouvoir. Ses buts s'articulent prioritairement autour de la croissance et de l'innovation.
- **L'entrepreneur propriétaire orienté vers la croissance :** l'objectif de croissance est également présent pour cet entrepreneur, mais l'autonomie financière représente également un objectif important et la recherche d'équilibre entre croissance et autonomie constitue une préoccupation permanente

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

- **L'entrepreneur refusant la croissance mais recherchent l'efficacité :** Cet entrepreneur choisit clairement un objectif d'indépendance et refuse la croissance qui pourrait l'amener à ne pas atteindre ce but prioritaire. Ses motivations sont beaucoup plus centrées sur les besoins de pouvoir et d'autorité.
- **L'entrepreneur artisan :** On trouve dans cette approche une figure d'entrepreneur déjà évoquée. La motivation centrale et le besoin d'indépendance et l'objectif essentiel est la survie de l'entreprise. A cet égard, l'indépendance est plus importante que la réussite économique.

❖ Les P.I.C et les C.A.P :

Julien et Marchesnay (1988) distinguent deux grands types d'entrepreneurs basée sur la pérennité de l'unité créée, l'indépendance et enfin la croissance.

- **L'entrepreneur PIC (pérennité-Indépendante-croissance):** Avant tous, celui-ci cherche la pérennité de son affaire pour la transmettre à ses enfants (affaire familiale) et désire conserver son indépendance financière (autofinancement). La croissance ne constitue pas pour lui un objectif prioritaire. Le **PIC** est appliqué beaucoup plus par les entreprises familiales.
- **L'entrepreneur CAP (croissance-autonomie-pérennité):** vise premièrement la croissance et le développement de son affaire. Il cherche aussi l'autonomie sur tous les côtés de prise de décision, mais ne fait pas de la pérennisation de son affaire un objectif primordial.

❖ Les indépendants versus les créateurs d'organisation :

L'analyse des motivations entrepreneuriales, telles que le besoin de création, le pouvoir et l'autonomie amène **Etzinger** (1979) à proposer une vue simplifiée de la typologie de **Jacqueline laufer** (1975). IL identifie deux catégories principales subsistent:

- **Les entrepreneurs indépendants:** équivalents des entrepreneurs artisans, pour lesquels le besoin d'autonomie est dominant.
- **Les entrepreneurs créateurs d'organisation :** qui regroupent tous les autres types de la grille de Laufer, pour lesquels le besoin de pouvoir est dominant.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

❖ L'approche de Schumpeter :

D'autres typologies apparaissent complémentaires de celles que nous venons de voir. Nous allons présenter l'approche de Schumpeter (1935) qui repère quatre types historiques d'entrepreneurs :

- **Le fabricant commerçant** : présent un projet capitaliste le plus souvent. Les fonctions exercées par ce type d'entrepreneurs sont multiples et ce dernier sa position essentiellement de façon héréditaire.
- **Le capitaine d'industrie** : agit, soit par influence personnelle, soit dans le but d'acquérir la propriété ou le contrôle de la majorité des actions.
- **Le directeur salarié** : possédant un statut particulier, et que peut être intéressé ou non aux résultats de l'entreprise. Dans tous les cas, son comportement n'est pas celui d'un capitaliste.
- **Le fondateur** : s'implique très fortement au tout début de la vie de l'entreprise. IL lance l'affaire, puis se retire assez rapidement.

II.2.2.2- Les buts économiques des entrepreneurs:

Plus l'entreprise est petite, plus les objectifs que les dirigeants fixe sont limités et conditionne les choix stratégiques. Pour *Julien P.A* : « Il existe trois buts qui ressortent de la littérature consacrée aux typologies d'entrepreneurs : la recherche d'indépendance, de l'autonomie de décision et enfin la recherche de la croissance et du pouvoir ». ⁴¹

- **La pérennité** : l'entreprise est créée et développée de sorte qu'elle se pérennise, qu'elle survive à son créateur qui la transmettra à ses héritiers, ce but apparaît déterminant lorsque l'affaire repose sur des capitaux familiaux.
- **L'indépendance** : Le désir d'être « son propre patron », « de ne rien d'avoir à personne » marque, parfois de façon viscérale, le comportement des chefs des PME. Il se manifeste dans la logique financière, industrielle et institutionnelle.
- **La puissance** : un autre pont de la littérature consacré à l'entrepreneuriat accordant une place essentielle au désir d'accomplissement, puis au goût du pouvoir.

⁴¹ Julien, P.A « les PME Bilan et perspectives », Ed, ECONOMICA, Paris, P47, 1996.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

II.2.3- L'esprit de l'entreprise et la prise de risque

Tout d'abord, depuis longtemps, les notions de risque et d'entrepreneuriat sont très souvent liées. Le risque est une notion assez abstraite, qui comporte plusieurs composantes: le danger, l'incertitude. Pour autant, à l'origine de chaque entreprise créée, il y a un entrepreneur, avec une idée, une opportunité...qui a pris la décision de créer, cette décision étant souvent qualifiée de risqué

II.2.3.1- Définitions:

Selon Knight (1921): « L'acceptation du risque et de l'incertitude caractérise l'esprit de l'entreprise et justifie le profit de l'entrepreneur »⁴²

La notion de risque a toujours été au centre de la définition de concepts tels que ; entrepreneur, création de l'entreprise et esprit de l'entreprise. Pendant une longue période, les chercheurs en entrepreneuriat ont soutenu l'idée que créer une entreprise est un comportement risqué. Pour les économistes classiques, la prise de risque est la caractéristique distinctive de l'entrepreneur, à l'image du premier auteur sur ce sujet, à savoir Cantillon (1697-1735)⁴³, qui a mis plus particulièrement l'accent sur la prise de risque liée à l'incertitude du marché. Pour cet auteur le risque que prend l'entrepreneur est par conséquent dépend de l'incertitude économique.

La prise de risque apparaît, donc, comme l'une des caractéristiques distinctives du comportement entrepreneurial. Elle demeure au cœur des différentes recherches qui ont abordé l'entrepreneur et sa psychologie, car, il est évident que la création d'une nouvelle entreprise ou la reprise d'une existante est par définition une aventure tachée de risques.

En effet, l'entrepreneur ne se contente pas d'imaginer les formes futures et de concevoir les innovations, il passe à l'action en organisant la structure de l'entreprise et en s'engageant vis-à-vis de tiers ou avec ses deniers personnels.

De l'autre côté, Say. J.B précise que : « la création des profits, est fonction d'aléas que l'entrepreneur ne maîtrise pas ...en cas de banqueroute, il en supporte toutes les conséquences »⁴⁴

Le risque est présent dans tout projet, quelle que soit l'activité ou le secteur visé, il est une conséquence évidente de l'incertitude et de la contingence dans laquelle baigne chaque projet.

⁴² BOUTILLIER.S, UZUNIDIS. D, (1995), op. Cit, p23.

⁴³ BOUTILLIER.S, UZUNIDIS. D, (1995), op. Cit, p16.

⁴⁴ BOUTILLIER. S : « l'entrepreneur, entre risque et innovation », Revue Innovation, numéro 3-1996,1996.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

Le risque peut être défini comme étant le degré de probabilité attaché à l'échec. Il existe plusieurs types de risque que l'entrepreneur peut supporter durant son engagement dans l'activité entrepreneuriale. Julien et Marchesnay (1996) font la distinction entre trois types de risque liés à l'activité entrepreneuriale :

II.2.3.2- Types de risques liés à l'entrepreneuriat:

❖ **Risque financier:**

Est un risque supporté sur les capitaux engagés dans l'entreprise. Souvent, l'entrepreneur engage ses propres capitaux, et sa responsabilité s'étend, peu ou prou à ses biens personnels familiaux. Il peut aussi faire appel à des capitaux extérieurs (amis, Etat, banques...). Le risque dans ce cas est celui de non remboursement des emprunts.

Ce type de risque peut être analysé en trois sous- types:

- Le risque de non rentabilité.
- Le risque de non solvabilité.
- Le risque d'illiquidité.

❖ **Risque stratégique:**

Ce type de risque est supporté par l'entrepreneur seul, dans le cas d'une entreprise personnelle. Ce risque est lié au choix des activités en fonction des compétences de l'entrepreneur, des ressources dont il dispose et du positionnement sur le marché. L'erreur ou l'échec de la stratégie se traduit bien souvent par la cessation de l'activité, le dépôt du bilan, voire la faillite.

❖ **Risque personnel:**

Sont constitués de tous les dysfonctionnements possibles dans la gestion des ressources. Ils relèvent en principes de qualités de manager, de gestionnaire. Mais, bien souvent l'entrepreneur doit en assumer seul une large partie, et ne peut faire la distinction entre les risques stratégiques et les risques opérationnels, qu'il traite simultanément, ou jour le jour.

Cependant, l'attitude de l'entrepreneur vis-à-vis du risque ne peut être appréhendée de façon simpliste. Il ne reste pas moins que les vertus cardinales de l'esprit de l'entreprise reposent sur la prise de risque.

Néanmoins, pour l'étude du comportement entrepreneurial face au risque, la littérature s'est focalisée sur deux approches à savoir : l'approche par les traits et la psychologie cognitive.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

II.2.3.3- Etudes des risques entrepreneuriaux à travers les approches :

❖ Le risque entrepreneurial dans l'approche par les traits :

Les premières recherches en entrepreneuriat se sont focalisées essentiellement sur le créateur et plus particulièrement, sur ses traits de personnalité. Ainsi, elles se sont concentrées sur le volet psychologique de l'individu, en essayant de répondre à différentes questions.

Telles que : pourquoi dans des circonstances similaires certains individus décidaient de lancer leur propre entreprise alors que d'autres ne le faisaient pas ? Ou encore être entrepreneur relève-t-il de l'inné ou de l'acquis ?

La personnalité du créateur, ses origines, sa formation, son sexe, etc., sont des critères qui étaient à l'origine de multiples recherches. Ainsi, plusieurs traits et caractéristiques ont été attribués à l'entrepreneur : le besoin d'accomplissement (McClelland, 1965), l'internalité du lieu de contrôle (Brockhaus, 1982), la tolérance de l'ambiguïté (Sexton et Bowan, 1985), la propension à la prise de risque (Begley & Boyd, 1987. Brockhaus, 1980)⁴⁵.

Dans cette logique l'échec d'une expérience entrepreneuriale, affecte l'entrepreneur sur tous les niveaux (financier, l'opportunité de carrière, familial, psychologique...), il est souvent perçu comme un énorme échec de l'entrepreneur lui-même.

De point de vue de la propension au risque, les fonctions entrepreneuriales impliquent, premièrement, une mesure et une prise du risque, aux yeux de plusieurs auteurs. Il apparaît naturel que les entrepreneurs ont un niveau très élevé d'acceptation du risque, voir même de préférence de risque, ils sont inhérents au qualitatif de preneurs de risque.

Au contraire, McClelland (1961)⁴⁶ a avancé qu'actuellement les entrepreneurs ont

Un niveau modéré de prise de risque. Car motivés par leur besoin d'accomplissement, les entrepreneurs introduisent des activités qui sont à la fois compétitives et réalisables, en utilisant leurs compétences. Dans cette logique, les entrepreneurs maximisent leur chance de réussite.

⁴⁵ RACHIDI.F et KHLID. K : « Le déterminisme de la perception du risque entrepreneurial, dans le choix formel/informel : le Cas du Maroc », communication au 8^{ème} Congrès international Francophone en Entrepreneuriat et PME, Fribourg, 2006.

⁴⁶ FILION, L-J : « Le champs de l'entrepreneuriat : histoire, évolutions, tendances », cahier de recherche n°97.01, HEC Montréal, 1997.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

❖ Le risque entrepreneurial dans l'approche cognitive :

L'approche cognitive initiée en entrepreneuriat par Kirzner (1973,1979) tente de comprendre comment les perceptions, les styles de prise de décision et les intentions affectent les comportements des entrepreneurs et spécialement leurs attitudes face au risque.

Cet auteur a introduit la théorie de « la vigilance entrepreneuriale » qui attribue à l'entrepreneur une habilité unique à découvrir et à exploiter des opportunités que les autres échouent à percevoir.

Ainsi, l'entrepreneur a une perception différente du risque, et il perçoit des situations avec plus d'optimisme par rapport à des non entrepreneurs.

Certes, les deux approches ont révélé des contributions importantes dans la compréhension des comportements entrepreneuriaux par rapport au risque que les non entrepreneurs. Leur principale limite est de se pencher sur une approche unidimensionnelle du phénomène entrepreneurial, axée sur l'entrepreneur.

II.2.4- Innovation moteur de l'esprit d'entreprise :

Depuis Cantillon et Say, considérés tous deux comme les fondateurs du champ de l'entrepreneuriat. L'innovation et l'entrepreneuriat sont des concepts reliés à (Fayolle 2005)⁴⁷.

Schumpeter s'inscrira aussi dans cette perspective en suggérant que l'innovation corresponde à l'activité principale de l'entrepreneur (Tounes, 2005)⁴⁸.

En d'autres termes, l'entrepreneur est vu comme un innovateur. Au sein d'une organisation, l'entrepreneur possède généralement une très forte influence sur la conduite des affaires, notamment due à sa position hiérarchique. Il est l'un des acteurs qui initie et plante les innovations.

L'innovation est une caractéristique majeure pour définir l'entrepreneuriat et l'esprit de l'entreprise. Elle peut prendre différentes formes, par exemple, l'introduction de nouveaux produits/services dans le marché ou la modification des caractéristiques des produits/services.

⁴⁷ Fayolle. A, (2005), op.cit.

⁴⁸ TOUNES. A : « L'ENREPRENEUR : l'odyssée d'un concept », Cahier de recherche, CREGO Centre de recherche e d'Etudes en Gestion des Organisation, n°03-73, LAE DE Rouen.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

II.2.4.1- Définition de l'innovation:

L'innovation est considérée par plusieurs auteurs comme un moteur significatif de croissance économique et de création de richesse. Elle est vue comme étant un levier de la puissance économique et du développement commercial des futures entreprises. Elle est liée à un acteur social, qui est l'entrepreneur et implique une activité entrepreneuriale au sens schumpétérien du terme, généralement sous la forme de nouveaux produits, de nouveaux procédés de production, de nouvelles activités, ayant la capacité de générer un potentiel de croissance économique ou sociale.

Drucker (1985) nous a appris que l'innovation est l'outil qui permet à l'entrepreneur de créer de la valeur. La fonction entrepreneuriale consiste alors dans la pratique de nouvelles connaissances pour les rendre productives.

A ce propos il signale : « L'innovation est l'instrument spécifique des entrepreneurs, le moyen d'utiliser le changement comme une opportunité ouverte sur une affaire ou un service différent. Elle peut être présentée comme une Discipline, elle peut s'apprendre et se pratiquer. Les entrepreneurs doivent chercher les sources d'innovations qui peuvent réussir. Ils doivent connaître et appliquer les principes qui permettent à ces innovations de réussir⁴⁹.

Toutefois, il est admis aujourd'hui que l'innovation est indissociable de la fonction entrepreneuriale et que l'entrepreneur doit relever les nouveaux défis de l'innovation. Le concept d'innovation est en relation direct avec celui d'entreprise, et pratiquement tous les projets d'entreprise reposent sur l'origine sur une innovation.

❖ Esprit d'entreprise: particularisme ou pas?⁵⁰

Dans toute société, l'inégalité naturelle entre les hommes se traduit par les différences à suivre le même rythme de progression de savoir et de productivité.

L'esprit d'entreprise représenterait l'aptitude innée dont certains seraient dotés pour créer des richesses et développer autour d'eux un bien-être social sans lequel nos sociétés fondées sur la connaissance s'écrouleraient.

⁴⁹ DRUCKER. P, (1985), op.cit, p43.

⁵⁰ Ponson. B, Schaan. J - L : « actualité scientifique : L'ESPRIT DE L'ENTREPRISE ASPECTS MANAGERIAUX DANS LE MONDE FRANCOPHONE », John Libbey Eurotext, 1993, Paris, p44, p 45, p 46.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

En analysant la variété des talents qui fondent la complémentarité des hommes mais aussi leurs différences, on peut tenter de relever les principaux traits de caractères et de situation qui singulariseraient l'entrepreneur du non entrepreneur.

Nous en distinguerons trois, sous l'angle respectif :

❖ Les aspects personnels et culturels:

L'individu au sein de la société a l'occasion de jouer un rôle différent plus au moins affirmé en fonction d'une large palette d'aptitudes et de préférences.

- S'exprimer dans la collectivité ou s'épanouir individuellement ;
- Savoir faire et expérience ;
- Compétences pluridisciplinaires ou spécialisation ;
- Personnalité (énergie, caractère, charisme) ou attitude de dépendance ;
- Gout de l'organisation et des procédures (architecture d'un projet) ou préférence pour l'exécution de l'œuvre ;

Les quelques caractéristiques contrastées que nous venons de citer permettraient d'affirmer que l'esprit d'entreprise traduit une primauté des valeurs individuelles et de la personnalité sur celle du savoir et de la méthode.

❖ Les aspects relationnels et environnementaux:

L'esprit d'entreprise doit affronter le parcours initiatique de l'environnement à deux niveaux:

- Celui de la société institutionnelle (banques, administrations, pays d'implantation).

Celui de sa propre organisation intrinsèque (relation avec les partenaires internes-actionnaires-et externes-fournisseurs-clientèle du projet).

En effet, contrairement à certaines affirmations, fondées, il est vrai dans la réalité, aucun entrepreneur ne devrait prendre ses décisions à l'instinct, ou feeling, mais après avoir réussi son examen de passage devant ceux qui ont jugé de sa faisabilité personnelle et celle de son projet. Parce qu'ils sont aussi appelés à partager une part de la responsabilité de son destin. En l'occurrence, la maîtrise de l'environnement devrait plutôt relever de l'aptitude à négociation qu'on peut considérer comme l'une des caractéristiques les plus répandues chez les hommes.

Néanmoins, l'esprit d'entreprise n'est pas suffisant à lui seul pour créer une entreprise.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

Certains pays et même certaines institutions peuvent être de recels à l'esprit de l'entreprise, mais un vrai entrepreneur doit également ne pas surestimer ses moyens, ni sous-estimer les empêchements rencontrés et savoir renoncer à une cause perdue.

❖ Les aspects conceptuels et opérationnels :

L'esprit de l'entreprise s'exprime et trouve lui-même sa confirmation ou sa sanction aux deux phases :

- De la conception du projet (phase1) ;
- De la réalisation et de l'exploitation de celui-ci (phase 2) ;

S'il y a initiative, promotion d'idées et de savoir-faire, c'est bien dans la phase conceptuelle qui couvre études préparatoires, premiers contact avec les institutions et les partenaires, étude de marché et de faisabilité préalables à la décision d'investissement et aux négociations avec l'ensemble des partenaires que nous décrirons plus loin.

Les petites moyennes entreprise (PME) s'en remettent le plus souvent à l'homme qui incarne le mieux le projet pour assumer seul l'ensemble de ces prestations ou les coordonner, tandis que les grandes entreprises n'hésitent pas à sous-traiter tout ou partie de cette phase à des prestataires de service.

Les aptitudes requises pour conduire ces travaux à dominante intellectuelle (phase 1) sont-elles fondamentalement différentes de celles qui conviennent à la maîtrise de la réalisation et de l'exploitation du projet (phase 2) ? Certainement, si l'on considère qu'il n'y a pas d'homme universel.

A l'exception des micro-projets ou de petits projets, les moyennes entreprises exigent de plus en plus souvent de compétences pluridisciplinaires pour affronter à chances égales la concurrence.

L'un des paradoxes des projets mal connus des non-spécialistes tient au fait que l'homme de base à l'initiative du projet ne peut toujours se réclamer à lui seul de tous les composantes du succès (savoir-faire, gestion, ressources financières) et qui doit recourir à des institutions d'aides pour dépasser ces obstacles.

II.2.5. Le processus de création d'entreprise

La création d'entreprise représente aujourd'hui un enjeu économique et social important dans le monde. Elle s'est avérée comme l'un des moteurs du développement des économies des pays.

II.5.1. La création d'entreprise : élément de définition

La création d'entreprise : « *est l'acte fondateur de l'entrepreneuriat, encourager par les pouvoirs publics, pour développer la création d'emploi, elle est freinée par de nombreux obstacles tant administratifs, qu'économiques, que sociaux, que psychologiques ou que culturels* »⁵¹.

La création d'entreprise correspond surtout à des créations d'activités économiques nouvelles par des personnes n'étant pas déjà chefs d'entreprise. La création d'entreprise est un phénomène qui se présente sous plusieurs formes. Cela vient de la variété de types d'entreprises créées et du profil de l'entrepreneur, Hernandez (1999)⁵².

II.5.2 Diversité des situations de créations :

Toujours en se basant sur l'analyse de Bruyat en faisant référence à la création d'entreprise nouvelle, recouvrant des réalités, des logiques et donc des phénomènes très différents au regard des problématiques utilisées par les chercheurs. Il est possible de distinguer quelques situations typiques de création en soulignant les implications principales sur l'entrepreneur :

- **La création *ex-nihilo* :**

La création *ex-nihilo* est sans doute la forme la plus pure d'entrepreneuriat. Un individu, seul ou avec quelques associés, crée une entreprise indépendante, ne reposant sur aucune structure préexistante. Ce type de création repose une idée innovante ou, l'entrepreneur sera chargé de convaincre les utilisateurs et les acheteurs par le nouveau produit. Les risques doivent être évalués par l'entrepreneur, il doit aussi gérer des disponibilités qu'il a dans son milieu, qui lui permettent de mieux saisir l'opportunité.

⁵¹ Boislandelle H. M, « Dictionnaire de gestion : vocabulaire, concept et outils », Economica, Paris, 1998, P.146.

⁵² Hernandez E-M, « le processus entrepreneurial, vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat », l'Harmattan, Paris, 1999, p 225.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

- **La création par essaimage :**

L'essaimage consiste à aider un salarié à se lancer dans une activité indépendante. Au démarrage, l'essaimé travaille souvent en sous-traitance pour son ancien employeur (l'essaimeur), puis diversifie au fur et à mesure sa clientèle et conquiert son indépendance véritable.

- **La création en franchise :**

La franchise est un accord commercial et juridique par lequel une entreprise appelée le franchiseur s'engage à fournir à une seconde, dite franchisee, un savoir-faire, une formation et une assistance permanente en contrepartie d'une rémunération. Ce type de création consiste, d'une certaine façon, à imiter un fonctionnement qui existe dans un contexte géographique donné. La création en franchise en bénéficie également d'un accompagnement important, mais payant, de la part du franchiseur. Elle peut permettre à celui qui n'a pas d'idées propres ou qui n'a pas une capacité à innover de réaliser son objectif de création d'entreprise.

- **La création *filiale* :**

L'entrepreneur agit, dans ce cas, pour le compte d'une entreprise existante qui lui confie un projet de nature entrepreneuriale. Les risques personnels sont très limités et les conditions matérielles proposées sont celles d'un cadre ou bien d'un dirigeant. Cette situation peut convenir à celui qui va entreprendre mais qui ne le fait pas par peur des risques et pour ne pas remettre en cause sa situation personnelle ou familiale.

- **La reprise d'entreprise :**

C'est reprendre par un individu (entrepreneur) pour son propre compte ou pour une entreprise existante une activité dont l'organisation existe déjà. Dans ce sens, l'incertitude est généralement moindre et les niveaux de risque sont beaucoup plus faibles. L'acte de reprendre réalisé par l'entrepreneur peut concerner une entreprise ou une activité en difficulté, sinon sur une entreprise qui est en bonne santé.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

II.2.6. La création d'entreprise et son intérêt :

Pour Julien et Marchesnay 1996, « La conséquence logique est que l'esprit de l'entreprise suscite la création d'entreprise »⁵³. Ainsi, le résultat ultime de l'esprit de l'entreprise et la création de l'entreprise. Ce dernier est un phénomène hétérogène du fait de la diversité même des entrepreneurs (différences d'objectifs, d'ambition est la caractéristique fondamentale de l'entrepreneuriat et des recherches qui lui sont consacrées.

En outre, l'entrepreneur, qui est ici placé au cœur des activités économiques, est celui qui crée une entreprise grâce à l'apport de capitaux et l'innovation, laquelle est considérée comme le moteur de l'entrepreneuriat et très souvent vue de façon synonymique, mais toute création d'entreprise n'est pas forcément un acte entrepreneurial « pure » Bruyat (1993)⁵⁴. Ainsi, la forme la plus pure de l'entrepreneuriat, c'est la création ex nihilo ; seul ce type de création mérite le nom d'entrepreneuriat.

Dans cet ordre d'idées, l'entrepreneuriat apparaît comme un ensemble de comportement visant la création d'une nouvelle entreprise. En outre, l'entrepreneuriat prospère dans un milieu favorable. Le potentiel entrepreneurial prospère dans un milieu favorable, le potentiel entrepreneurial ne peut s'exprimer que lorsque les circonstances de l'environnement s'y prêtent. Il requiert une culture entrepreneuriale perceptible dans l'enseignement scolaire et dans des modèles issus dans l'environnement familial ou de voisinage. Sa manifestation présuppose aussi une culture locale, des valeurs religieuses, une organisation sociale, un régime politique et un contexte légal et réglementaire appropriés. A ces valeurs environnementales, il faut ajouter les objectifs ou motivation de l'entrepreneur. On peut alors citer, entre autres, l'ambition, l'insatisfaction du travail, les charges de la famille, le manque d'intégration. C'est ce que Julien (2000)⁵⁵ appelle « des déclencheurs » individuels, familiaux, sociaux ou organisationnels.

II.6.2.1. Les facteurs influent sur la création d'entreprise

Essentiellement, la création d'une entreprise nouvelle, émane d'une prise de décision (motivation) d'un ou plusieurs entrepreneurs. Cette décision peut être influencée par trois niveaux à savoir.

⁵³ Julien P-A et MARCHESNAY. M, (1996), op.cit., P23.

⁵⁴ BRUYAT (C), « Création d'entreprise : contribution épistémologiques et modélisation », thèse pour le doctorat en science de gestion, université pierre Mendés France (Grenoble II) France. 1993.

⁵⁵ Julien. P-A, et Marchesnay, M. « L'entrepreneuriat », Edition Economica, Paris, 1996, p33.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

❖ Le niveau de désirabilité :

Il s'agit de mieux cerner les facteurs qui influencent de manière directe et immédiate la désirabilité. Les facteurs économiques, sociaux-culturels et politiques affectent instantanément la désirabilité perçue d'une action ou d'un comportement donné.

La désirabilité à créer une entreprise dépend sur un premier lieu des facteurs socioculturels qui interviennent à différents niveaux :

- **La famille :**

L'influence de la famille est déterminante, de nombreuses études ont démontré comparativement à la population en général, une sur-présentation des entrepreneurs ayant déjà un parent lui-même entrepreneur. Cela constitue en facteur réellement discriminant de l'entrepreneuriat dans une population donnée.

- **L'entreprise :**

Certaines entreprises développent plus que d'autres une mentalité entrepreneuriale. Elles encouragent l'initiative individuelle et la créativité de leurs propres personnels. Des entreprises vont même plus loin en incitant ainsi leur personnel à créer leur propre entreprise (essaimage).

- **Le milieu professionnel :**

Certains environnements sont plus propices à la création d'entreprise que d'autres, tel est le constat aujourd'hui dans certains milieux professionnels, qui sont plus favorables à la constitution des réseaux facilitant ainsi la création d'entreprise.

- **Le milieu social au sens large :**

Il peut être plus ou moins favorable à l'esprit d'entreprise. Plusieurs recherches ont été menées dans ce sens, étudiant ainsi la relation qui existe entre la culture régionale, la région, les facteurs sociologiques et la création d'entreprise. Les résultats ont démontré que certains individus sont plus aptes à créer des entreprises que d'autres.

Toutefois certains antécédents et certaines caractéristiques semblent inciter les individus à prendre une décision orientée vers l'entrepreneuriat lorsque l'occasion se présente. La décision peut aussi prendre d'autres formes.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

❖ Le niveau de faisabilité (variable économique)⁵⁶

L'entrepreneuriat est souvent influencé par des facteurs externes et qui ne dépendent pas de l'individu, il est clair qu'entre ces facteurs, il existe une interaction qui crée des climats plus au moins favorables à la création d'entreprise.

La faisabilité est définie par Gasse⁵⁷ (2007) comme « une série de perceptions positives par rapport à la présence et à la l'accessibilité de moyens et de ressources pertinentes à la création d'entreprise ».

Donc pour créer son entreprise, l'entrepreneur doit percevoir et accéder aux ressources propices. Elles peuvent être financière, matérielles ou encore immatérielles, tel que l'accompagnement.

L'Etat, par les moyens qu'il dispose, joue également un rôle important dans le processus de création d'entreprise, notamment par les programmes et dispositifs d'aide à la création des entreprises.

❖ Le niveau de création⁵⁸ :

Pour passer à l'action, les entrepreneurs potentiels doivent réunir les moyens et les ressources pertinents au bon moment et au bon endroit. Il recense les éléments suivants qui peuvent avoir une influence déterminante sur la création d'une entreprise :

- **L'organisation incubatrice :**

En créant une nouvelle entreprise, un entrepreneur est généralement appelé à quitter une organisation, qui à son tour influence l'entrepreneuriat par ses caractéristiques de différentes façon (influencer la localisation par exemple).

- **La nature des entreprises :**

Les organisations établies influencent également le type et la nature des entreprises nouvellement créées. C'est le cas en particulier des entreprises de haute technologie ou les dernières connaissances dans le domaine technique et commercial sont essentielles à la réussite.

⁵⁶ FIRLAS M, (2012), Op.cit p 50.

⁵⁷ GASSE Y. : « Dynamique entrepreneuriale et développement économique », Ed I' Harmattan, Paris, 2007, p51.

⁵⁸ GASSE Y, (2007), Op.cit., p54.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

- **Les facteurs déclencheurs :**

L'organisation d'origine semble aussi influencer les motivations de l'entrepreneur. Plusieurs personnes ont créé des entreprises à la suite de difficultés internes ou de changements dans l'organisation d'origine.

- **L'essaimage :**

L'essaimage joue un rôle important dans la création d'entreprise c'est un choix délibéré d'un employeur d'appuyer par des mesures variables la création d'entreprise par ses employés.

- **La disponibilité des financements :**

Les facteurs les plus mentionnés par les entrepreneurs quant au passage concret de l'intention à la création, est la disponibilité de fonds qui ressort souvent comme un élément fondamental.

- **Présence d'un réseau d'aide :**

Dans l'intention de donner un nouveau souffle à leurs économies, plusieurs pays ont mis en place des structures et des dispositifs d'encouragement à l'action entrepreneurial, très souvent ces institutions constituent des politiques de développement de l'esprit d'entreprise soutenues par des fonds publics.

II.2.7. Les constituantes de la démarche de création :

« L'entreprise est un système ouvert sur son environnement, un système finalisé, régulé, composé d'un ensemble de sous-systèmes en interaction (système informationnel, système décisionnel, système opérationnel.....etc.) »⁵⁹. De ce fait plusieurs recherches en entrepreneuriat ont montré la complexité et la multiplicité de la démarche de création d'entreprise.

Gasse (2004)⁶⁰ constate que cette démarche combine deux catégories de composantes qui comprennent des éléments expliquant les différents types de démarches de création :

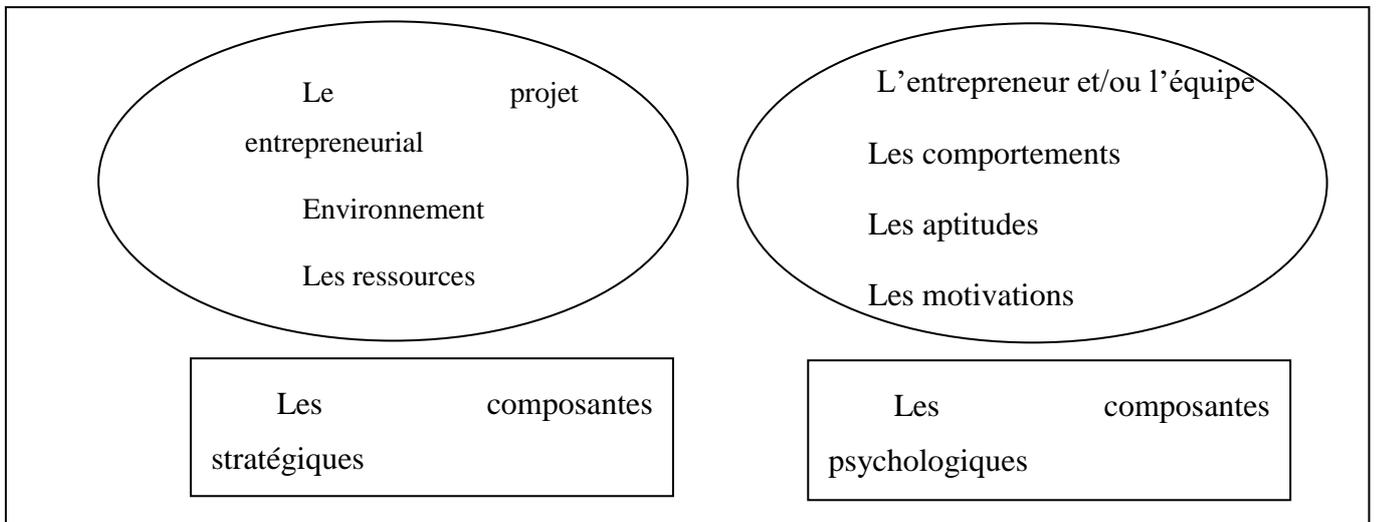
- **La composante stratégique:** c'est un ensemble composé par le projet en question (le projet d'entreprise), l'environnement et les ressources.
- **La composante psychologique:** c'est l'ensemble des comportements, d'aptitudes et des motivations du (des) porteur (s) de projets.

⁵⁹ DESSEIGNE G : « la création d'entreprise que sais-je » Ed PUF, 1998, p7.

⁶⁰ GASSE Y : « les structures d'appui à la création d'entreprise : contribution en vue de leurs performances », 4^{ème} congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat, 2004, p6.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

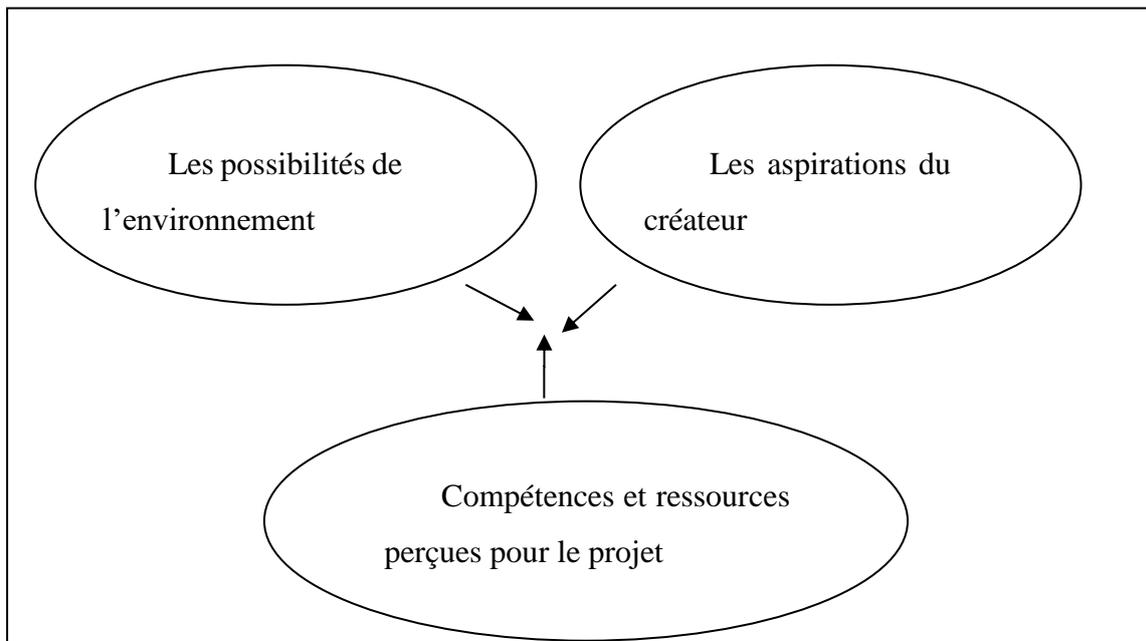
Figure n°02 : Les composantes de base du processus de création.



Source: Gasse. Y : « Les structures d'appui à la création d'entreprise: contribution en vue de l'évaluation de leurs performances » ; 4^{ème} congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat, 2004, p6.

Cependant, le processus de création se déclenche dès lors que les différents éléments des deux composantes s'affrontent, se mettent en interaction, voir se combinent afin de prendre des décisions et engager des actions entrepreneuriales.

Figure n°03: La confrontation des composantes de la démarche de création.



Source: Gasse. Y : « Les structures d'appui à la création d'entreprise : contribution en vue de l'évaluation de leurs performances » ; 4^{ème} congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat, 2004, p8.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

II.2.7.1. Le processus de la création d'entreprise:⁶¹

Aujourd'hui la création d'entreprise est devenue un terme générique se présentant sous deux principales formes: la création et la reprise (l'achat, d'entreprise et /ou l'acquisition par héritage). Elle est l'expression des valeurs culturelles, de l'esprit de l'entreprise, des attitudes et des comportements et gestes des entrepreneurs ou sein de la société. A la différence de l'achat ou l'acquisition par succession, la création est considérée comme la forme par excellence de la naissance de nouvelles entreprises.

L'entrepreneur part de presque rien, il monte son projet d'entreprise, le réalise dans les conditions spécifiques de son environnement socioculturel, sociopolitique et socio-économique.

Il convient cependant de préciser, que même si la création d'entreprises est acceptable et désirable par la société, sa réalisation concrète suppose sa faisabilité. En effet, des obstacles de tous ordres, tels que la réglementation ou le coût du capital, peuvent freiner ou annihiler toute tentative de création d'entreprise.

La formation, l'accompagnement, ainsi que les valeurs et attitudes de l'entrepreneur potentiel induisent des comportements, incitant l'entrepreneur à passer à l'acte par la traduction de ses intentions en actions entrepreneuriales.

Pour mettre les chances de son côté, l'Agence Pour la Création d'Entreprise (APCE) recommande de procéder avec minuties et de parcourir tous les étapes chronologiques, de la naissance de l'idée de création de l'entreprise ou démarrage effectif de l'activité, en passant par le financement et les aides, se présentant sous la forme d'une intuition ou d'un désir profond, l'idée de création s'origine dans l'observation de la vie quotidienne, de la vie économique et de la vie professionnelle, le savoir-faire acquis au fil du temps, l'idée expérimentée par d'autre et une bonne occasion d'affaires. Ainsi plusieurs voies d'accès mènent à la création d'entreprise.

Il peut arriver que le projet ne soit pas réaliste ou qu'il nécessite, pour sa mise en œuvre, la formation de l'initiateur ou la présence de partenaires. Une fois le projet bien ficelé, il faut faire face au problème de financement correct des activités, une des conditions de sa réussite. Ainsi une insuffisance de l'apport personnel, constaté dans la plupart des cas, engage le porteur de projet ou son équipe à trouver les capitaux manquants. A ce stade, le recours aux outils et à

⁶¹ FIRLAS M : « Impact des politiques d'aide à l'entrepreneuriat sur l'émergence d'esprit d'entreprise chez les jeunes : cas ANSEJ de Tizi Ouzou », juin 2012 ?

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

des organismes de financement disponibles s'avère incontournable. Les dispositifs d'aide à la création de l'entreprise existent au niveau de l'Etat, des ONG, des associations, socioprofessionnelles ou des collectivités locales. Les aides distribuées sont, entre autres, des aides financières, des conseils, accompagnement, des allégements fiscaux, des exonérations de charges sociales.

Quand tout est en point, le projet passe dans sa phase d'exécution, le démarrage. Le produit ou le service est alors mis sur le marché. Il passe le test de l'acceptation par le marché existant et la clientèle potentielle. L'émergence d'exponentielle, mais qui tient compte des ressources mises en œuvre et des raisons spécifiques à chaque porteur de projet de création d'entreprise.

Si l'entreprise crée la richesse et l'emploi, l'entrepreneur crée l'entreprise (Julien et Marchesnay, 1996)⁶². Cela implique donc que l'entrepreneur se trouve au cœur du processus entrepreneurial.

Conclusion

Pour conclure ce chapitre, l'entrepreneuriat est devenu aujourd'hui une alternative pour la quasi-totalité des pays. Les divers avantages qu'il génère. Par ailleurs, à côté de sa contribution dans la création d'emploi et du renouvellement du tissu économique, l'entrepreneuriat peut apporter d'une aide aux individus qui peuvent trouver dans des situations entrepreneuriales des sources de satisfaction.

Ainsi, ce processus entrepreneurial, reforme trois aspects essentiels.

1^{er} aspect: l'esprit de l'entreprise peut être définie comme étant l'aptitude d'une personne ou d'un groupe de personnes à prendre des risques pour engager des capitaux dans une organisation afin de réaliser des bénéfices.

L'entrepreneuriat apparait comme une conséquence directe de l'esprit d'entreprise qui suppose l'existence d'une économie de marché et nécessite la disponibilité des capitaux.

2^{ième} aspect: la création d'entreprise se représente comme la manifestation la plus nette du phénomène entrepreneurial. Cet aspect présuppose l'existence d'une idée non encore exploitée

⁶² JULIEN P-A et MARCHESNAY M « l'entrepreneuriat », Ed Economica, Paris, 1996, P8.

CHAPITRE I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes

par les entrepreneurs susceptibles d'être appliquée dans une organisation afin de susciter et/ou de satisfaire un besoin sur le marché.

En principe, cette création se fait généralement sur une petite échelle avec la naissance d'une petite entreprise indépendante.

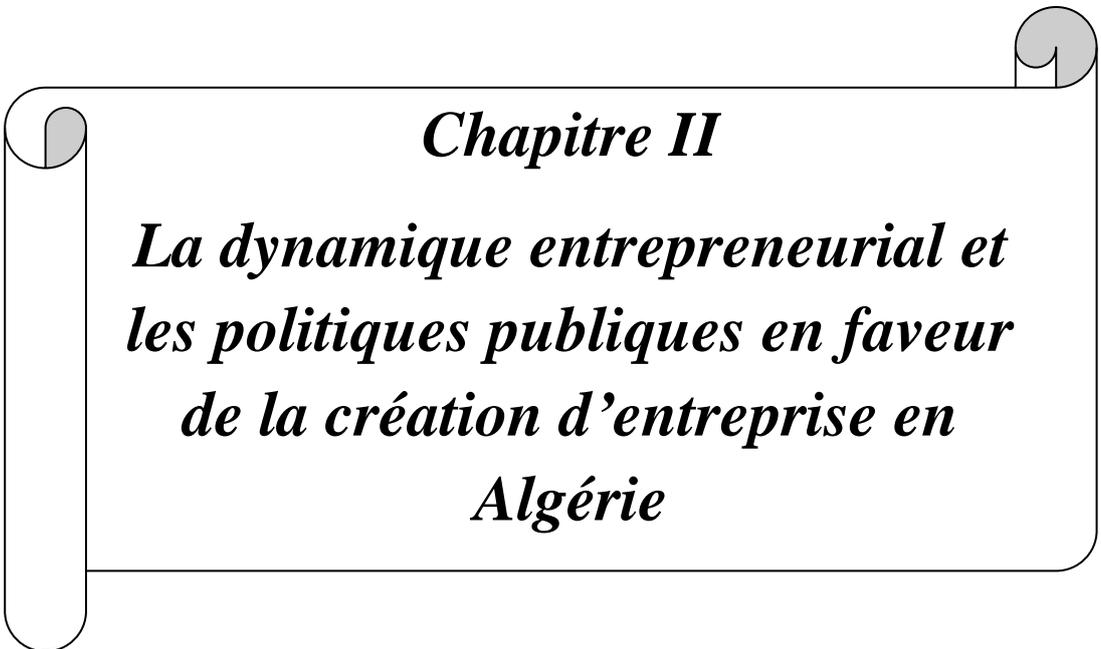
3^{ème} aspect: l'entrepreneur qui est le cœur de l'entrepreneuriat qui innove en fonction des ressources disponibles dans son intérêt. Cet entrepreneur dispose de plusieurs traits de caractères qui représentent des valeurs et des attitudes face à l'environnement socio-économique dont il opère. Il s'agit notamment de leurs sens de l'autonomie en recherchant leur indépendance, de la forte confiance dont ils disposent généralement en étant optimistes et en exerçant un self contrôle, de leurs persévérances qui les incitent à une grande patience et en jouant avec le temps tout en fournissant beaucoup d'énergies pour arriver à leurs fins.

L'entrepreneuriat est une opportunité qui doit être toujours à l'affût des nouveautés ou d'opportunités de manière à conquérir une place sur le marché⁶³. C'est aussi un organisateur des ressources limitées de manière à développer et à commercialiser l'innovation, cette organisation l'un des grands obstacles de l'entrepreneuriat permet d'assurer le passage de l'idée à son application.

Il faut retenir aussi qu'il est maintenant reconnu que la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes entrepreneurs est motivée par des nombreux facteurs.

L'entrepreneuriat intervient comme une solution étendue qui peut guérir tous les maux de la société, elle présente plusieurs avantages possibles qui permettent d'alimenter les motivations d'un jeune pour devenir entrepreneur.

⁶³ JELIEN P-A MARCHESNAY. A : l'entrepreneuriat, Paris, Economica – Poche, 1996.

A decorative graphic of a scroll with a black outline and rounded corners. The scroll is partially unrolled, with the top and bottom edges curving upwards. The text is centered within the scroll.

Chapitre II

*La dynamique entrepreneurial et
les politiques publiques en faveur
de la création d'entreprise en
Algérie*

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

Introduction

Pendant très longtemps, en Algérie, les PME ont été négligées car la grande préoccupation des pouvoirs publics s'articulait autour de la grande organisation. L'Etat à considérer l'entreprise publique comme l'instrument privilégié de la réalisation de sa politique économique, c'est à elle que revient le développement du pays.

En Algérie comme les autres pays, les petites et moyennes entreprises constituent la grande partie du tissu économique.

La création de la PME occupe une position de premier plan dans le processus de développement algérien notamment à travers des réformes économiques libérales, ce qui explique le développement de l'investissement et le phénomène démographique important de la PME. C'est dans ce contexte qu'il est important de bien présenter l'état de la situation des PME en Algérie.

Les pouvoirs publics sont désormais conscients de la nécessité d'encourager et développer l'esprit d'entreprise et la culture entrepreneuriale, et ont assigné à des institutions publiques les tâches de concevoir des politiques spécialement ciblées sur la création d'entreprise.

Dans le cadre de sa stratégie de réforme, les autorités publiques ont mis en place des organes et dispositifs nationaux destinés à promouvoir l'initiative individuelle et stimuler l'activité entrepreneuriale et le goût d'entreprendre à l'image de l'ANSEJ, ANDI, CNAC, ANGEM...etc.

Ce deuxième chapitre se présente en deux sections, la première section analysera l'état des lieux des PME algérienne il tiendra en effet la définition algérienne des PME, les caractéristiques et les contraintes...etc. la deuxième section concernera la présentation des dispositifs et les structures d'incitation et d'accompagnement à la création d'entreprise en Algérie.

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

I- Section 1 : La PME en Algérie

En Algérie, la nouvelle forme de développement se tourne vers la création d'entreprise privée particulièrement les PME qui sont considérés comme un vecteur de croissance, un générateur d'emploi, et un moteur de progrès socio-économique.

I.1- Définition et genèse des PME en Algérie

Les PME existent en Algérie depuis la période coloniale, ou ces entreprises avaient un rôle secondaire comme annexe aux grandes sociétés coloniales.

A l'indépendance, l'Algérie a hérité d'une économie fragile, liée à l'étranger et structurée essentiellement autour de l'industrie extractive et quelque filiale de l'industrie de consommation et industrie intermédiaire situées autour des grandes villes et appartiennent pour la majorité aux colons privés.

La PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de service, employant une 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de dinars, dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de dinars¹. Cette loi sur les PME distingue trois types d'entreprise :

La moyenne entreprise est une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliard de Dinars et dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de Dinars.

La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de Dinars et dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de Dinars.

La très petite entreprise ou microentreprise, y est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions et dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de Dinars.

¹ Loi n° 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (PME).

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

Le tableau suivant représente le récapitulatif :

| | Le nombre d'employés | Chiffre d'affaires (million de Dinars) | Bilan annuel (million de Dinars) |
|--------------------|-----------------------------|---|---|
| Micro entreprise | 01 à 09 | 20 | 10 |
| Petite entreprise | 10 à 49 | 200 | 100 |
| Moyenne entreprise | 50 à 250 | 200 à 2000 | 100 à 500 |

Source : Loi n° 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion des (PME).

➤ **Situer la PME algérienne dans le contexte économique :**

En Algérie, le développement de la population des PME a connu une expansion importante depuis 1995. Cette évolution est le résultat des mesures d'incitation et d'encadrement, en faveur de la promotion de l'investissement, prise par les pouvoirs publics dans le cadre des réformes économiques libérales. Cependant au-delà de l'expansion du tissu de la PME ainsi enregistrée, le concept PME en Algérie reste très flou en comparaison avec celui en vigueur dans les pays industrialisés.

Jusqu'en 2001, il n'existait pas une définition officielle de la PME en Algérie et l'Office National des Statistiques (ONS) définissait la PME comme : « une entreprise de production de biens et de services employant de 1 à 250 personnes ».²

La définition de la PME adoptée par l'Algérie est basée sur trois critères suivant : les effectifs, le chiffre d'affaire, le bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise.

² Selhami.S, Mahida.H et Bourri.S, « A la découverte de la PME EN Algérie », université d'El Oued, 2013. P 05.

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

I.2- Genèse et développement de la PME algérienne :

La majorité des PME en Algérie sont nées à partir de la fin des années 1980. La PME avant cette date n'a joué qu'un rôle secondaire. Majoritairement, on peut distinguer trois périodes de l'évolution de la PME depuis l'indépendance ³ :

I.2.1. La période 1962-1982

A la veille de l'indépendance, la plupart des PME qui existaient, étaient aux mains des colons. Juste après l'indépendance, ces entreprises ont été confiées à des comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers, elles furent intégrées à partir de 1967 dans des sociétés nationales.

Le premier code des investissements qui a été promulgué en 1963 n'a pas eu d'effets notables sur le développement du secteur des PME, et ce, malgré les garanties et les avantages qui comptait accorder aux investisseurs nationaux et étrangers.

Cette période est caractérisée également par l'adoption d'une économie planifiée à prédominance publique et d'une industrialisation basée sur des industries de biens d'équipements et des produits intermédiaires.

Le nouveau code d'investissement n° 66 /284 qui a été promulgué le 15/9/1966 a essayé de faire jouer au secteur privé son rôle dans le développement économique tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur public sur les secteurs stratégiques de l'économie. Ce code a obligé les entrepreneurs privés d'obtenir l'agrément de leurs projets auprès de la commission nationale des investissements (CNI). La complexité des procédures d'obtention d'agrément ont fait dissoudre la CNI en 1981.

A vrai dire, la PME a été considérée durant toute cette période comme complément au secteur public, car toutes les politiques sont concentrées sur le développement de ce dernier laissant en marge le secteur privé se débrouiller comme il peut. De ce fait, le promoteur privé a investi des créneaux qui nécessitent peu, une maîtrise de la technologie et une présence d'une main d'œuvre qualifiées, à savoir : le commerce et les services.

³ Merzouk.F, « PME et compétitivité en Algérie », université d'Algérie.

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

Une fiscalité lourde, une législation du travail rude et la fermeture du commerce extérieure, telles étaient les principaux blocages de cette période pour l'émancipation de la PME privée.

I.2.2. La période 1982-1988

Durant cette période, de grandes réformes ont été amorcés, sous toujours le système de l'économie administrée. Les deux plans quinquennaux (1980-1984) et 1985-1989) sont l'exemple de ces réformes entamées en faveur du secteur privé. Il ya eu parallèlement une promulgation d'un nouveau cadre législatif et règlementaire relatif à l'investissement privé (loi du 21/08/1982) qui a dicté un ensemble de mesures favorables aux PME telles que :

- Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certain cas des matières premières ;
- L'accès aux autorisations globales d'importations (A.G.I) ainsi qu'au système des importations sans paiement.
- Cette période est caractérisée également par certains obstacles aux PME tels que :
 - Le financement par les banques ne dépasse pas 30% du montant total de l'investissement.
 - Les montants investis sont limités à 30 millions de DA pour la société à responsabilité limitée (SARL) ou par actions et 10 millions de DA pour l'entreprise individuelle ou au nom collectif.
 - L'interdiction de posséder plusieurs affaires.

I.2.3. A partir de 1988

L'Algérie a connu an partir de 1988 une phase de transition vers l'économie de marché, c'est ce qui l'a conduit à établir des relations avec les institutions internationales tels que le FMI et la banque mondiale pour atténuer la crise de sa dette extérieure d'une part et à l'application d'un régime de politique monétaire, financier, économique et commerciale d'une autre part qui lui a dicté la privatisation de nombreuses entreprises publiques, et a contribué au développement des petites et moyennes entreprises dans certaines activités de l'économie. Ces activités concernent la transformation des métaux ainsi que les petites industries mécaniques et électroniques.

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

Les changements d'orientation de la politique économique et l'adoption des plans d'ajustement structurel avaient définitivement scellé le passage de l'économie vers l'organisation marchande.

L'Etat a mis en place un nouveau cadre législatif et plusieurs réformes liées aux programmes de redressement économique, au système juridique pour le développement de l'investissement et la promotion de petites et moyennes entreprises, telles que le nouveau code d'investissement qui a été promulgué le 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement. Ce code a eu pour objectifs la promotion de l'investissement, l'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers, remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir auprès des institutions administratives concernées, réduction des délais d'études de dossiers, le renforcement des garanties.

Dans les faits, le bilan de la mise en œuvre du code de 1993 a été mitigé ce qui a porté les autorités à promulguer en 2001 l'ordonnance relatif au développement de l'investissement (ordonnance N° 01/03 du 20/08/2001) et la loi d'orientation sur la promotion de la PME (loi N° 01/18/du 12/12/2001).

L'ordonnance mise en place en même temps que la loi d'orientation de la PME définit et fixe, entre autres, les mesures de facilitation administratives dans la phase de création de l'entreprise qui pourraient être mises en œuvre. Elles prévoient également la création d'un fonds de garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PME, la création du conseil national de l'investissement (CNI) et la suppression de la distinction entre investissement publics et investissement privés (CNES ,2002).

I.3. L'évolution et la répartition des PME en Algérie

Le secteur des PME en Algérie a connu une forte progression à travers un certains nombres de programmes et de politiques notamment : la loi d'orientation des PME, le bulletins d'information des statistiques n°27 à la fin 2014 dont le but de rassembler les dit éléments d'analyse qui permettront de connaître la place qu'occupent les PME dans l'économie algérienne, de mesurer leur poids dans le développement économique national et d'analyser l'environnement économique de ces entités.

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

- Dans ce qui suit, nous exposerons quelques statistiques d'information concernant l'évolution et la répartition des PME en Algérie.

I.3.1. La population globale des PME en Algérie (fin 2014) : le tableau suivant résume la progression des PME fin 2014.

Tableau n°1 : La population globale des PME en Algérie (fin 2014)

| Types des PME | Nombre des PME | Part (%) |
|------------------------------|----------------|----------|
| PME privées | 656949 | 77.1 |
| PME publiques | 542 | 0.06 |
| Activités artisanales | 194562 | 22,83 |
| Total | 852053 | 100 |

Source : Bulletins d'information des statistiques de la PME n°27, fin2014.

La population globale des PME s'élève à 852053 entités vers la fin de 2014, dont près de 77,1% sont constituées de PME privées, le reste est constitué soit de PME publiques (22,83%), soit d'entités exerçant dans les activités artisanales (22,83%).

I.3.2. Mouvement des PME privées par tranches d'effectifs :

Tableau n°02 : mouvement des PME privées par tranches d'effectifs

| Secteur d'activité | Très petite entreprise privées 1 à 9 salariés | Petite entreprise privée 10 à 49 salariés | Moyen entreprise privée 50 à 250 salariés | Nombre des PME |
|------------------------------|---|---|---|----------------|
| Services | 22 638 | 345 | 54 | 23 037 |
| BTPH | 8 205 | 589 | 71 | 8 865 |
| Industries | 4965 | 117 | 16 | 5098 |
| Agriculture et pêche | 413 | 7 | 2 | 422 |
| Services liés aux industries | 144 | 7 | 2 | 153 |
| Total | 36 365 | 1065 | 145 | 37 575 |

Source : Bulletins d'information des statistiques de la PME n°27.

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

D'après le tableau ci-dessus, on remarque que les PME algériennes ont une prédominance des TPE dans tous les secteurs d'activités. Ou à la fin de 2014, il est enregistré 36 365 entreprises de (1 à 9 salariés), 1056 entreprises sont des PE (10 à 49 salariés) et 145 entreprises de ME en un effectif de plus de 50 salariés (50 à 250 salariés).

On remarque dans la PME algérienne qu'il ya une prédominance du poids de la micro entreprise dans leur économie.

I.3.3. Classement des dix premières wilayas par nombre de PME

Tableau n°03 : Classement des dix premières wilayas par nombre de PME

| Classement | Wilaya | 2013 | 2014 | Part en (%) | Evolution (%) |
|--------------|-------------|----------------|---------------|-------------|---------------|
| 1 | Alger | 52 797 | 56641 | 11,40 | 7,28 |
| 2 | Tizi Ouzou | 27139 | 29531 | 5,94 | 8,81 |
| 3 | Oran | 21 845 | 24431 | 4,92 | 11,84 |
| 4 | Bejaia | 21 722 | 23867 | 4,80 | 9,87 |
| 5 | Sétif | 20 606 | 22090 | 4,44 | 7,20 |
| 6 | Tipaza | 19 097 | 21068 | 4,24 | 10, 32 |
| 7 | Boumerdes | 16 583 | 18061 | 3,63 | 8 ,91 |
| 8 | Blida | 15 648 | 17013 | 3 ,42 | 8,72 |
| 9 | Constantine | 14 652 | 15854 | 3,19 | 8,20 |
| 10 | Batna | 11 512 | 12418 | 2,50 | 7,87 |
| | | 221 601 | 240974 | 48,49 | 8,74 |
| Total | | 459 414 | 496889 | 100 | 8,18 |

Source : Bulletins d'information des statistiques de la PME n°27.

On remarque que la répartition géographique est inégalement répartie. En effet, plus de 48% de la population des PME se concentrent au niveau des dix wilayas du nord, à elle seule Alger totalise (11,40% du total), suivi de Tizi Ouzou, Oran et Bejaia, qui accueillent près de 15 % de la population de PME du pays.

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

I.4. Les caractéristiques des PME algériennes

Les PME sont considérées comme un acteur majeur des performances économiques du pays. Les PME algériennes ont des caractéristiques qui ne sont pas homogènes et varient d'un secteur d'activité à un autre, selon la dimension de l'entreprise et la région de son implantation.

- Donc on peut résumer les caractéristiques des PME dans les points suivants⁴ :
- Une structure financière souvent fragile et la prédominance du capital amical (familial) ;
 - Une concentration relative dans les secteurs de la production des biens de consommation et des services ;
 - Prépondérance des micros-entreprises (96.15% des PME en Algérie (2009) appartiennent à la catégorie des TPE avec moins de 10 salariés) ;
 - Compétence et qualification professionnelles des dirigeants des PME sont souvent non justifiées (faible capacité managériale) ;
 - Manque d'encadrement technique ;
 - Faiblesse de l'accumulation technologique ;
 - Quasi-absence de l'innovation et manque d'inventivité ;
 - Faiblesse de l'activité de sous-traitance ;
 - Manque d'informations fiables, pertinentes et actualisées ;
 - Une grande souplesse structurelle et un manque de spécialisation ;
 - La prépondérance d'une culture orale dans le travail et le faible recours à la culture savante (les chefs des PME ne définissent (par écrit) que rarement leurs plans de stratégies et d'exécution, encore moins lors qu'il s'agit du futur et du prévisionnel) ;
 - Les recrutements chez les PME se font d'abord au sein de la famille, puis dans le quartier ou dans le village.

⁴ SI LEKHAL.K, KORICHI.Y, GABOUSSA.A, « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », revue des entreprises algériennes n°4, 2013. P 30.

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

I.5. Etat des lieux sur les PME de la wilaya de Bejaia

I.5.1. La population des PME : les données de la direction des PME sont réparties comme suit :

Tableau n°04 : La population des PME de la wilaya de Bejaia au 31/12/2014

| Désignation | Nombre | % |
|------------------------|--------|--------|
| Nombre de PME publique | 41 | 0,22% |
| Nombre de PME privée | 18929 | 99,78% |
| Total | 18970 | 100% |

Source : la direction des PME de la wilaya de Bejaia (données fin 2014).

D'après les données, on constate directement la prédominance du secteur privé dans la wilaya de Bejaia avec une part de 99,78 %, suivi par le secteur public avec une valeur estimée à 0,22 % du total des PME.

I.5.2. Répartition des PME :

Tableau n°05 : Répartition des PME privées par secteurs d'activités regroupées

| Groupes de secteurs | Nombre des PME | % | Contenu |
|-------------------------------------|----------------|--------|---|
| Services | 11 398 | 60,21% | -Transport et communication -Commerce -Hôtellerie et restauration -Services fournis aux entreprises -Services fournis aux ménages -Etablissements financiers -Services pour collectivités |
| Bâtiments et travaux publics | 4 511 | 23,83% | -Bâtiments et travaux publics |

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

| | | | |
|-------------------------------------|--------|--------|--|
| Industries | 2610 | 13,79% | -Mines et carrières -ISMME -Matériaux de construction -Chimies, plastiques -Industries agroalimentaires Industries du textile -Industries du cuir -Industries du bois et papier -Industries diverses |
| Agriculture et pêche | 407 | 2,15% | -Agriculture et pêche |
| Services liés aux industries | 03 | 0,02 % | -Services et travaux pétroliers -eaux et énergie -Hydrocarbures |
| Total | 18 929 | 100% | |

Source : la direction de la PME de la wilaya de Bejaia (fin 2014)

On remarque que, les secteurs de services ont une prédominance avec 60,21%, en suite le secteur de bâtiments et travaux publics avec 23,83 %, et l'industrie 13,79 % et l'agriculture 2,15 %, et enfin les secteurs liés aux industries avec une valeur de 0,02 %.

I.5.3. Population et emploi :

Tableau n°06 : estimation de l'emploi dans la wilaya de Bejaia

| Désignation | Données arrêtées au 31/12/2015 |
|---------------------------|--------------------------------|
| Population active | 381220 |
| Taux d'activité | 40% |
| Population active occupée | 335475 |
| Taux de chômage | 12% |

Source : DPSB de la wilaya de Bejaia (annuaire statistique 2014)

D'après la DPSB, la population active à la fin de l'année 2014 est estimée à 381 220 personnes (40 % de la population totale de la wilaya), la population active occupée est à l'ordre de 335 475 individus (en tenant compte des personnes insuffisamment occupées dans le secteur informel), et donc le taux de chômage est estimé à 12%.

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

Tableau n°07 : La population active occupée par grands secteurs au 31/12/2014

| Désignation | Nombre | Part du secteur |
|-----------------------|---------------|-----------------|
| Agriculture | 69007 | 20,57 % |
| B.T.P | 78032 | 23,26 % |
| Industries publiques | 24557 | 7,31 % |
| A.D.M | 41263 | 12,30 % |
| Services | 72892 | 21,43 % |
| Artisanat et tourisme | 13419 | 4,00 % |
| Commerce | 7112 | 2,12 % |
| Autres | 30193 | 9,00 % |
| Total | 335475 | 100% |

Source : DPSB de la wilaya de Bejaia (annuaire statistique 2014).

Ce tableau montre que le secteur de B.T.P, services et de l'agriculture occupent les premiers rangs en termes de la population active, suivi par le secteur de l'administration, par contre la population active occupée dans l'industrie, l'artisanat et tourisme, commerce et autres occupent des taux faibles par rapport aux autres secteurs.

II- Section 2 : Les dispositifs et les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat en Algérie

II.1- Les organes de promotion et d'accompagnement à la création d'entreprise :

Conscients de l'importance et enjeux qui l'entourent, les pouvoirs publics ont créé des structures de promotion, de soutien et d'accompagnement des PME, pour mieux cerner les points de faiblesses qui entravent la survie et le bon fonctionnement de ces entreprises, des centres de facilitation, des pépinières d'entreprises, des sociétés financières spécialisées (SFS), ainsi que la mise en place de multiples instruments fiscaux et financiers.

Parmi ces diverses institutions et organisme nous pouvons citer :

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

II.1.1- Le conseil National de l'Investissements :

Créé via l'ordonnance 01-03, ce conseil a pour mission de promouvoir le développement des investissements. Le CNI propose les stratégies et les priorités pour les investissements, et toutes les mesures nécessaires pour encourager et développer le système d'investissements. Il se prononce sur les conventions stipulées entre l'ANDI et les investisseurs et sur les zones qui doivent bénéficier d'un régime d'investissements (Zones à Développer).

Toutes les questions se référant à l'application de l'ordonnance 01-03 sont de compétence du CND, qui fixe aussi le montant du budget à disposition du fond pour l'appui à l'Investissement. Le CND, présidée par le chef du gouvernement, est composée des ministres, des finances, du Commerce, de l'Industrie, des petites et Moyennes Entreprises, de la Coopération, de l'Energie et des Mines, des Collectivités Locales, et le ministre chargée de la réforme des finances. Le secrétariat est assuré par l'AND.

- Les principales missions du Conseil National de l'Investissement sont les suivantes :
 - Proposer la stratégie et les priorités pour le développement de l'investissement ;
 - Proposer l'adaptation aux évolutions constatées et des mesures incitatives pour l'investissement ;
 - Se prononcer sur les avantages à accorder au titre des investissements ;
 - Se prononcer, en liaison avec les objectifs d'aménagement du territoire, sur les zones qui devrait bénéficier du régime dérogatoire ;
 - Proposer au gouvernement toutes décisions et mesures nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de soutien et d'encouragement de l'investissement ;
 - Susciter et encourager la création et le développement d'institutions et d'instruments financiers adaptés au financement de l'investissement.⁵

Il faut savoir que le CNI n'est pas une autorité administrative indépendante et que ses décisions et/ou recommandations ne s'adressent pas directement à l'investisseur mais sont l'investissement, en tout premier lieu l'ANDI.

⁵ Guide investir en Algérie, (2009), Rapport du Ministère de la petite et moyenne Entreprise et de l'Artisanat.

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

II.1.2- Le Fond d'Appui aux Investissements (FAI) :

Le Fond d'Appui aux Investissements est un fond géré par l'ANDI, en collaboration avec le CNI qui définit le montant pour la prise en charge de la contribution de l'Etat dans le coût des avantages consentis. Il a pour but la prise en charge, partielle ou totale, des travaux d'infrastructures. Les projets qui peuvent bénéficier du FAI sont les projets dans les zones à développer et les projets soumis à la convention.

Selon l'article 28 de l'ordonnance n°01-03 du 20/08/2001, le fonds d'appui à l'investissement est créé sous forme d'un compte d'affectation spécial.

Ce fonds est destiné à financer la prise en charge de la contribution de l'Etat dans le coût des avantages aux investissements les dépenses au titre des travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation de l'investissement.⁶

II.2- Les structures d'aide à la création d'entreprises (activités économiques) :

Les structures publiques, faut-il le souligner, sont des agences chargées de l'exécution des politiques publiques d'aide et de soutien à la création d'entreprises. Ces agences sont censées apporter un appui important en termes d'accompagnement des promoteurs et la formation de leurs activités. Il s'agit en outre de l'Andi, de l'ANSEJ, de la CNAC et de l'ANGEM.

II.2.1- L'ANDI et le Guichet Unique Décentralisé :

L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement a été créée sous forme d'un guichet unique décentralisé par l'ordonnance n°01-03 du 20/08/2001 relative au développement de l'investissement. « C'est un établissement public à caractère administratif pour fournir des services aux investisseurs nationaux et étrangers. Elle est sous la tutelle des services du chef de gouvernement. »⁷

Le but principal du guichet unique est la simplification des procédures et des formalités pour la création des entreprises et pour la réalisation des projets. Dans le

⁶ Journal officiel n°47 du 22 août 2001.

⁷ Evaluation des capacités de promotion des investissements de l'Agence National de développement de l'Investissement, (2005), Rapport la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Genève

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

guichet unique, l'investisseur a comme interlocuteur unique le représentant de l'ANDI, qui l'assiste, en lui donnant toutes les informations nécessaires, vérifie les dossiers et les envoie aux services concernés.

La création de l'ANDI sous forme d'un guichet unique décentralisé dans les 48 wilayas du pays résulte des limites de l'ancien dispositif, c'est-à-dire : la non habilitation des représentants des administrations et organismes concernés par l'acte d'investir au sein du guichet unique de l'APSI et la centralisation de ce guichet ont causé des préjudices aux investisseurs dans l'accomplissement des formalités administratives et le non accomplissement par l'APSI de sa mission relative au suivi des investissements déclarés auprès de son guichet unique.

➤ L'agence est chargée notamment selon le Décret exécutif n°06-356 :

- D'entreprendre toute action d'information, de promotion et de collaboration avec les organismes publics et privés en Algérie et à l'étranger, pour promouvoir l'environnement général de l'investissement en Algérie, d'améliorer et de consolider l'image de marque de l'Algérie à l'étranger ;
- D'assurer un service de mise en relation d'affaires et de facilitation des contacts des investisseurs non-résidents avec les opérateurs algériens et de promouvoir les projets et les opportunités d'affaires ;
- D'organiser des rencontres, colloques, journées d'études, séminaires et autres manifestations et événements en rapport avec ses missions ;
- De participer aux manifestations économiques organisées à l'étranger en rapport avec la stratégie de promotion de l'investissement arrêtée par les autorités concernées ;
- D'entretenir et de développer des relations de coopération avec des organismes étrangers similaires ;
- D'assurer un service de communication avec le monde des affaires et la presse spécialisée ;
- D'exploiter, en liaison avec son objet, toutes études et informations se rapportant aux expériences similaires pratiquées dans d'autres pays.⁸

⁸ Journal officiel n°55 du 20 septembre 2001.

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

➤ L'ANDI est chargée des missions suivantes :

- De l'accueil, l'assistance et l'information des investisseurs, nationaux et étrangers
- De la concession de bénéfices
- De la gestion du fond d'Appui à l'Investissement (FAI)

Pour la réalisation de ces buts l'ANDI est chargée de la constitution du guichet unique décentralisé (GUD). Les guichets uniques décentralisés (un GUD dans chaque wilaya) sont théoriquement conçus pour être les interlocuteurs privilégiés des investisseurs.

Leur principal but, réside dans la simplification de procédures et de formalités pour la création d'entreprise et pour la réalisation de projets.

II.2.2- La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC) :

La caisse nationale d'assurance chômage a été créée le 06/07/1994 correspond au décret exécutif N°94-188 portant statut de la CNAC.

Le décret exécutif N°94-11 du 29/05/1994 institue l'assurance chômage en faveur des salariés susceptibles de perdre de façon involontaire et pour des raisons économiques leur emploi.

L'Algérie est l'un des rares pays à disposer d'un système d'assurance chômage.

Ces caisses ont été instituées au profit des salariés, un régime d'assurance contre le risque de perte involontaire d'emploi pour raison économique.

Ce dispositif est une institution publique de sécurité sociale du ministère de l'emploi, de travail et de la sécurité sociale. Son principe fondamental consiste à verser aux chômeurs et aux personnes à sa charge un revenu de remplacement et de lui assurer une couverture sociale durant la période de chômage⁹.

La caisse vise les chômeurs de tranche d'âge entre 35 et 50 ans, qui investissent dans des activités industrielles et/ou des services, sauf la revente en l'état, pour des montants d'investissement pouvant atteindre 5 millions DA. Il inclut un système de prêts (prêt initial

⁹ NEMRI- YAICI FARIDA, « L'assurance chômage comme levier de l'intervention de l'Etat : cas de l'expérience Algérienne », revue de science, technologie et développement N°6 volume II, Alger, 2010, p43.

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

à taux de 0% et prêts à taux bonifié), un fonds de caution mutuelle couvrant 70% du crédit consenti par la banque, et un accompagnement. Le dispositif est encadré par une réglementation particulière.

- Le financement du projet est constitué de :
 - L'apport personnel du chômeur – promoteur ;
 - Le prêt non rémunéré de la CNAC le montant varié selon le niveau d'investissement ;
 - Le crédit bancaire dont une partie des intérêts est bonifié par la CNAC, garanti par le FCMG¹⁰ à hauteur de 70%.
- Le financement est structuré en deux niveaux différents selon le seuil de l'investissement :
 - **Niveau 01** : avec un coût d'investissement inférieur ou égal à 5 millions DA répartis en trois

Tableau n° 08 : le montant d'investissement inférieur ou égal à 5 millions de DA.

| Apport personnel | Prêt sans intérêt | Crédit bancaires |
|------------------|-------------------|------------------|
| 1% | 29% | 70% |

Source : Etablir par nos à partir des données de la CNAS.

- **Niveaux 02** : avec un coût d'investissement supérieur à 5 millions DA et inférieur à 10 millions DA répartis en trois :

Tableau n° 09 : le montant d'investissement supérieur à 5 millions DA et inférieur à 10 millions DA.

| Apport personnel | Prêt sans intérêt | Crédit bancaire |
|------------------|-------------------|-----------------|
| 2% | 28% | 70% |

Source : Etablir par nos à partir des données de la CNAC.

¹⁰ Fond de Caution Mutuelle de Garantie (FCMG), créée dans le but de faciliter l'accès aux crédits bancaires pour les promoteurs n'ayant pas les garanties suffisantes à la banque. Le FCMG couvre les pertes subies par les banques du fait de l'insolvabilité des emprunteurs adhérents.

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

➤ La caisse assure également les taches suivantes :

- Propose un crédit sans intérêt entre deux (2) et cinq (5) millions de Dinars ;
- Accompagnement personnel aux porteurs de projets ;
- Franchise de la TVA pour l'acquisition de biens d'équipement et de services entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
- Exemption du droit de mutation à titre onéreux sur l'acquisition immobilière effectuée dans le cadre de la création de l'activité ;
- Application du taux réduit de 5% en matière de droits de douane pour les biens d'équipements entrant directement dans la réalisation de l'investissement.

II.2.3- L'Agence Nationale de Gestion du Micros Crédits (ANGEM) :

C'est une agence qui a été créée par la décision du conseil du gouvernement du 16 décembre 2003 qui a adopté le décret exécutif n°04-14 du 22 janvier 2004.

L'ANGEM vise à favoriser l'auto emploi, le travail à domicile et les activités artisanales dans les zones urbaines et rurales, encourager l'émergence d'activité économique et culturelles de production de biens et services génératrices de revenu dans les zones rurales, et à développer l'esprit entrepreneurial dans un souci d'intégration économique et social.

Il est destiné aux personnes âgées de 18 ans et plus, sans revenus ou disposant de petits revenus instables et irréguliers.

➤ Cette agence a pour objectif¹¹ :

- La lutte contre le chômage et la précarité dans leurs zones urbaines et rurales, en favorisant l'auto emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers, en particulier chez la population féminine ;
- La stabilisation des populations rurales dans ses zones d'origines par l'émergence d'activité économique, culturelles, de production de biens et services, génératrices de revenus ;
- Le développement de l'esprit entrepreneurial qui remplacerait celui d'assistanat, et aiderait ainsi à l'intégration sociale et à l'épanouissement individuel des personnes.

¹¹ ANGEM, « Le micro crédit mécanisme d'aide à la création de micros entreprises », agences de Bejaia, 2014, p01.

Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie

➤ Les missions de l'ANGEM :

L'ANGEM représente un instrument de réalisation de la politique du gouvernement pour la lutte contre le chômage et la précarité. Ces principales missions sont celles de :

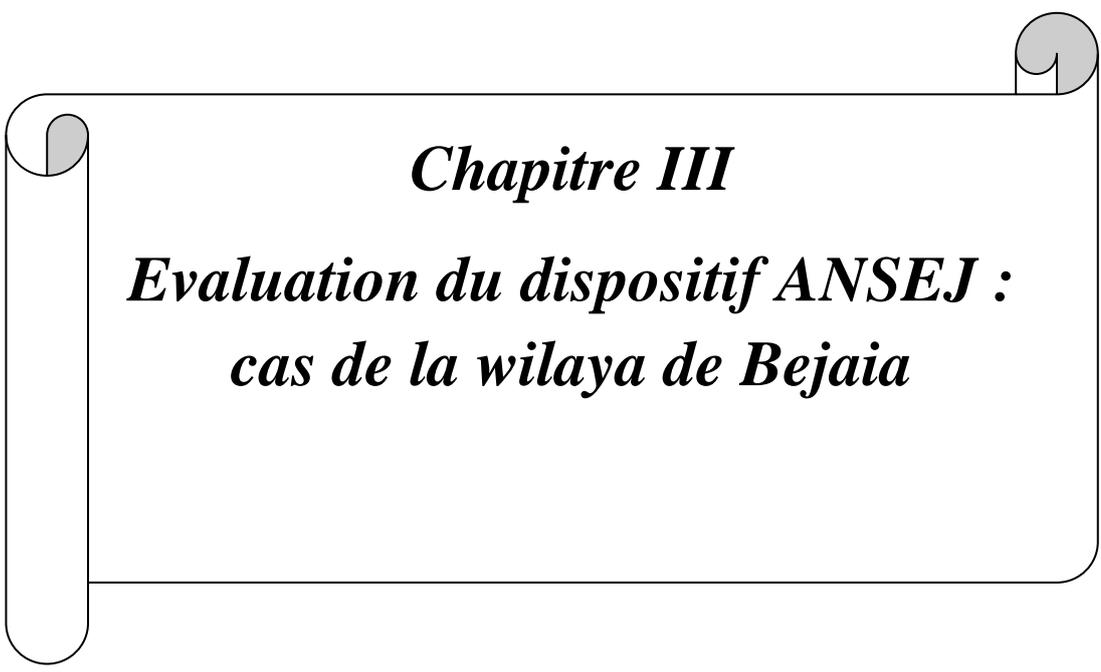
- Gérer le dispositif du microcrédit conformément à la législation et la réglementation en vigueur ;
- Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires du micro crédit dans la mise en œuvre de leurs activités ;
- Notifier aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif, les différentes aides qui leur sont accordées ;
- Assurer le suivi des activités réalisés par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses des cahiers des charges qui les lient à l'agence ;
- Assister les bénéficiaires du micro crédit en cas de besoin auprès des institutions et organismes concernés par la mise en œuvre de leurs projets.

Conclusion

L'économie algérienne est désormais un véritable chantier de reconstruction issu des mesures de réforme qu'elle subit depuis la fin des années 80. Le tissu économique doit être densifié et le secteur privé doit assurer le relais du secteur public, d'où le rôle primordial que le secteur de la PME/PMI est appelé à accomplir dans la conduite du développement.

L'Algérie représente une opportunité très attractive pour les investisseurs et les créateurs d'entreprises, les efforts doivent être réunis et enrichis en matière de promotion, suivi et d'accompagnement du secteur des PME, Le tissu économique doit être densifié, le soutien de l'Etat doit être plus pertinent et dépasse les lourdeurs administratives et bureaucratiques.

Il est important aussi de rappeler que l'objectif recherché à travers ces dispositifs d'insertion des jeunes, est de contribuer à la création d'emplois stables dans le but de réduire le chômage à moyen et long terme. Les dispositifs ANSEJ, CNAC, et ANGEM sont ainsi en principe à la disposition des jeunes promoteurs pour les conseiller, les soutenir et les accompagner dans la création et l'extension de leur microentreprise.



Chapitre III

***Evaluation du dispositif ANSEJ :
cas de la wilaya de Bejaia***

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

Introduction

Le dispositif d'appui à la création d'entreprise, sur lequel nous, constituons le dernier chapitre et le plus opérationnel des milieux entrepreneuriaux, car il a pour objectifs explicite d'impulser et de pérenniser les flux d'entreprise nouvelle sur un territoire donné. Lors de la dernière section du chapitre précédent nous avons abordé les différents dispositifs d'aides à la création d'entreprise en Algérie. Dans notre cas pratique le choix s'est porté sur le dispositif ANSEJ, pour sa notoriété auprès de la population algérienne, pour ses réalisations, mais surtout pour la catégorie qui lui est reliée : les jeunes investisseurs algériens.

Dans ce présent chapitre, nous allons évoquer la méthodologie d'investigation employée, la constitution de l'échantillon, le choix des techniques de collecte ainsi que l'analyse des données et interprétation des résultats obtenus et la présentation du dispositif ANSEJ.

Dans ce chapitre le dispositif ANSEJ sera évalué en termes de création d'entreprise, de soutien et d'aide à l'émergence d'esprit d'entreprise chez les jeunes.

I- Section 01 : La présentation de l'organisme d'accompagnement ANSEJ de la wilaya de « Bejaia » :

L'Algérie a mis au place des dispositifs et des politiques d'aides à la création de micro entreprise comme le dispositif de l'ANSEJ pour réduire le fléau du chômage des jeunes de la tranche d'âge allant de (19 à 35 ans). Dans cette section, nous allons faire une présentation plus détaillée de ce dispositif ANSEJ à travers sa création, ses missions et objectifs, ses conditions d'éligibilité ainsi que son fonctionnement, ses dispositifs financiers, et finir cette section avec une étude statistique du dispositif ANSEJ de Bejaia.

I.1- Présentation du dispositif ANSEJ :

Le dispositif d'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) a été créé après l'échec du dispositif d'insertion professionnel des jeunes, et cela en application des dispositions de l'article de l'ordonnance n°96-14 du 24 juin 1996.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

La mission de l'ANSEJ est de favoriser la création des activités de biens et services par les jeunes promoteurs et d'encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'emploi des jeunes. Ils peuvent présenter des demandes de soutien pour la création de microentreprises à l'ANSEJ, les jeunes qui ont entre (19 et 35 ans) et qui sont chômeurs au moment du dépôt du dossier.

Cette agence est devenue opérationnel depuis le deuxième semestre 1997, le dispositif de Soutien à l'Emploi des jeunes constitue une des solutions appropriées au traitement de la question du chômage durant cette phase de transition vers l'économie de marché.

I.2- Les missions et les objectifs du dispositif ANSEJ :

- Conseiller et assister le promoteur dans les différentes phases du projet d'investissement ;
- Informer l'investisseur sur les lois (de nature économique, technique, législative et réglementaire) relative à l'exercice de son activité ;
- Assurer le suivi des microentreprises pendant le montage financier et après le démarrage de l'activité ;
- Notifier aux jeunes promoteurs dont les projets sont éligibles aux crédits des banques et établissements financiers, les différentes aides du fonds national de soutien à l'emploi des jeunes (FNSJ) et autres avantages qu'ils ont obtenus ;
- Assurer le suivi des investissements réalisés par les jeunes promoteurs en veillant au respect des clauses des cahiers des charges de l'agence et en les assistant, en cas de besoin, auprès des institutions et organismes concernés par la réalisation des investissements ;
- Encourager toute autre forme d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'emploi des jeunes, à travers notamment, des programmes de formation – emploi et pré – embauche.
- Pour que l'agence puisse réaliser ces objectifs, elles disposent des ressources et effectue aussi des dépenses.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

➤ **Les ressources de l'ANSEJ se composent :**

- Les dotations du budget de l'Etat ;
- Une partie en solde du compte d'affectation spéciale N°302.049 intitulé Fonds National pour la promotion de l'emploi (FNBE) ;
- Le produit des remboursements de prêt non rémunérés consentis aux jeunes promoteurs.

➤ **Les dépenses :** il s'agit du

- Financement des actions de soutien à l'emploi des jeunes ;
- L'octroi de prêt non rémunérés consentis aux jeunes promoteurs en vue de compléter le niveau de fonds propres pour qu'il soit éligible au prêt bancaire ;
- Les garanties à délivrer aux banques et aux établissements financiers ;
- Les frais de gestion liés à la mise en œuvre des programmes et actions subdivisés, notamment ceux liés au fonctionnement de l'organisme national.

I.3- Les caractéristiques de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) :

« Le dispositif de création des micros entreprises présente trois caractéristiques qui sont : la simplicité, la transparence et la souplesse. »⁹⁹

- ❖ **La simplicité :** les dossiers d'investissement présentés à l'ANSEJ par les jeunes promoteurs ne sont pas soumis à des instances spécialisées telles que les comités techniques et autres commissions de sélection.

L'attestation d'éligibilité du projet et après un entretien d'orientation avec la chargé d'études de l'Agence qui vérifie également les critères réglementaires d'éligibilité de jeunes promoteurs.

⁹⁹ BELLAL. M : « l'ECONOMIE Solidaire : Enjeux et Perspectives », Communication sur la microentreprise : le processus de mise en œuvre du dispositif et de développement du concept, Alger, 2002.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

- ❖ **La transparence** : les critères d'éligibilité du dispositif sont clairement énoncés dans les textes réglementaires :
 - L'âge du promoteur : le promoteur doit être âgé entre 19 ans et 35ans. L'âge du gérant peut aller jusqu'à 40 ans à condition que le projet génère au moins trois emplois permanents ;
 - La situation de chômage : les promoteurs doivent être en situation de chômage au moment de dépôt de leurs dossiers ;
 - La qualification : les promoteurs doivent disposer de qualifications en rapport avec l'activité projetée.
- ❖ **La souplesse** : la création d'entreprise est loin d'être une science exacte, le chargé d'études de l'Agence a pour mission d'aider les jeunes promoteurs à configurer leurs projets. De plus, le dispositif de l'ANSEJ offre aux jeunes créateurs de micro entreprises, des avantages fiscaux et parafiscaux qui sont essentiellement :
 - La franchise de TVA pour l'acquisition des biens d'équipement en phase de création du projet ;
 - L'exonération totale d'impôts pendant les trois premières années de mise en exploitation du projet, cette période est portée à six ans lorsque le projet est implanté en zone à promouvoir.

I.4- Les démarches à suivre pour la création d'une entreprise

La création d'une entreprise comporte plusieurs étapes que les jeunes entrepreneurs doivent franchir avec l'accompagnement de l'ANSEJ.

Mais avant d'aborder ces étapes, un bilan psychologique doit être établi pour mesurer sa capacité à entreprendre, à savoir :

- Pour connaître :
 - Ses points forts ;
 - Ses points faibles.
- Pour vérifier :
 - Son envie d'entreprendre ;

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

- ses compétences ;
- Ses moyens (temps, acceptation des contraintes...);
- Ses appuis en terme humains et financiers.

➤ Une fois convaincu de sa motivation de créateur d'entreprise, voici les étapes à franchir :

I.4.1- La recherche de l'idée

L'idée de projet est le résultat de :

- L'observation des attitudes et des comportements des gens dans leur vie quotidienne ;
- La visite des salons et des foires ;
- Les discussions avec les fabricants et les utilisateurs des produits et des services.

I.4.2- L'élaboration du projet

Après avoir vérifié sa motivation personnelle pour son projet d'entreprise, le jeune créateur entreprend l'élaboration de son projet qui comporte cinq grands volets :

❖ Le volet économique :

Définir exactement le produit, puis établir un plan de recueil des informations pour :

- Connaître les concurrents : leurs forces et leurs faiblesses ;
- Connaître la demande : ses caractéristiques (âge, catégories socio professionnelles, le processus d'achat : qui achète ? En quelle fréquence ?) ;
- Déterminer les ventes prévisionnelles ;
- Définir une stratégie commerciale : en matière de prix de distribution et de communication.

❖ Le volet humain : L'équipe de l'entreprise :

- Le créateur ;
- Les associés ;
- Les salariés.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

❖ **Le volet technique** : Le choix du matériel doit tenir compte :

- Des caractéristiques du produit ou service à réaliser ;
- Des quantités à produire.

Avoir constamment à l'esprit de :

- Rechercher l'utilisation optimale du matériel ;
- Eviter la sous-utilisations ou la sur utilisation du matériel.

❖ **Le volet financier** : L'étude financière permet de vérifier :

- La cohérence des besoins financiers et des possibilités des ressources ;
- La rentabilité du projet.

Les résultats de l'étude financière permettent de décider :

- De réaliser le projet ;
- De reconsidérer les éléments commerciaux ou techniques ;
- Ou d'abandonner le projet.

❖ **Le volet juridique** :

C'est le cadre légal de l'entreprise et qui a une implication sur le niveau d'engagement de ses propriétaires envers les partenaires.

I.4.3- Le montage de l'entreprise

Dans ce volet le promoteur devra établir un planning des taches bien précises pour réaliser son projet.

I.4.4- Le démarrage de l'entreprise :

Le créateur d'entreprise dans cette étape sera confronté à la réalité de l'environnement et le créateur change de statut pour être chef d'entreprise. Pour réussir le démarrage, le créateur doit :

- Mettre en place un système d'information qui renseigne sur l'évolution de l'entreprise ;
- Analyser et corriger, à temps, les écarts et les dysfonctionnements éventuels.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

I.5- Procédures de création de la microentreprise

I.5.1- Condition d'éligibilité de l'investissement des promoteurs :

Jouit du FAEJ pour la phase création, le promoteur qui remplit les exigences suivantes¹⁰⁰ :

- Etre âgé de 19 à 35 ans et peut aller jusqu'à 40 ans pour le gérant de l'entreprise qui s'engage à créer au moins (03) postes d'emploi permanents (y compris les jeunes promoteurs associés dans l'entreprise) ;
- Etre chômeur au moment du dépôt du dossier (être inscrit auprès des services de l'agence nationale de soutien à l'emploi comme demandeur d'emploi).
- Avoir une qualification professionnelle et/ou posséder un savoir-faire reconnu et justifié (attestation de travail, diplôme...) en relation avec l'activité envisagée ;
- Mobiliser un apport personnel pour le financement du projet.

I.5.2- Les formes de financement de l'ANSEJ :

Il existe deux formules de financement sont prévues dans le cadre du dispositif ANSEJ :

I.5.2.1- Le Financement triangulaire :

C'est une formule dont l'apport financier du ou des jeunes promoteurs est complété par un prêt sans intérêt accordé par l'ANSEJ et par un crédit bancaire. Ce type de financement est structuré sur deux niveaux :

¹⁰⁰ Recueil des textes législatifs et réglementaires « Dispositif de soutien à l'emploi des jeunes », novembre 2001 et guide de création de la microentreprise et information rapportées au niveau de l'ANSEJ Bejaia.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

- **Niveau 01** : le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA.

Tableau n° 10: Le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA.

| Montant de l'investissement | Prêt sans intérêt (ANSEJ) | Apport personnel | Crédit bancaire |
|-----------------------------|---------------------------|------------------|-----------------|
| Jusqu'à 5.000.000DA | 29% | 1% | 70% |

Source : Etabli par nos même à partir des données du l'ANSEJ de Bejaia.

- **Niveau 02** : le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000. 000.DA.

Tableau n° 11 : Le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000DA.

| Montant de l'investissement | Prêt sans intérêt (ANSEJ) | Apport personnel | Crédit bancaire |
|-------------------------------|---------------------------|------------------|-----------------|
| De 5.000.001DA à 10.000.000DA | 28% | 2% | 70% |

Source : Etabli par nos même à partir des données du l'ANSEJ de Bejaia.

I.5.2.2- Le financement mixte:

Dans ce type de financement, l'apport financier du ou des jeunes promoteurs est complété par un prêt sans intérêt accordé par l'ANSEJ. L'apport financier est à répartir en deux niveaux, à savoir :

- **Niveau 01** : Le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA

Tableaux n° 12 : Le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000 DA.

| Montant de l'investissement | Prêt sans intérêt (ANSEJ) | Apport personnel |
|-----------------------------|---------------------------|------------------|
| Jusqu'à 5.000.000DA | 29% | 71% |

Source : établi par nos même à partir des données du l'ANSEJ de Bejaia.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

➤ **Niveau 02** : Le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.00.000DA.

Tableau n° 13 : Le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000DA.

| Montant de l'investissement | Prêt sans intérêt (ANSEJ) | Apport personnel |
|-----------------------------|---------------------------|------------------|
| De 5.00.001 à 10.000.000DA | 28% | 72% |

Source : établi par nos même à partir des données du l'ANSEJ de Bejaia.

I.5.2.3- Aides financières et avantages fiscaux du dispositif ANSEJ

Ces aides financières et avantages fiscaux sont accordés sur deux phases :

➤ **Avantages et aides lies à la phase de réalisation :**

- ❖ **Aides financiers** : En plus du prêt non rémunéré connu, trois autres prêts non rémunérés sont accordés aux jeunes promoteurs :
 - Un prêt non rémunéré de 5.000.000DA destiné au diplômés de la formation professionnelle, pour l'acquisition de véhicules ateliers en vue de l'exercice de l'activité plomberie, électricité, bâtiment, chauffage, climatisation, vitrerie, peinture, bâtiment, mécanique, automobile ;
 - Un prêt non rémunéré de 5.000.000DA pour la prise en charge du loyer des locaux destinés à la création d'activité sédentaires ;
 - Un prêt non rémunéré pouvant aller jusqu'à 10.000.000DA au profit des diplômés de l'enseignement supérieur, pour la prise en charge du loyer des locaux destinés à la création des cabinet supérieur, pour la prise du charge de loyer des locaux destinés à la création des cabinets groupés en vue de l'exercice d'activités relevant des domaines médical, auxiliaires de justice, expertise comptables, commissariat aux comptes, comptable agréés, bureau d'étude et de suivi des secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique.
 - Ces trois prêts non rémunérés ne sont pas cumulatifs et sont accordés exclusivement pour les promoteurs sollicitant un financement triangulaire faisant intervenir la banque, l'ANSEJ et le promoteur, uniquement pour la phase de création de l'activité.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

- La bonification des taux d'intérêt bancaires à 100% : dans le cadre du financement triangulaire. L'ANSEJ prend en charge tous les intérêts de crédit bancaire.

❖ Avantages fiscaux :

- Franchise de la TVA pour l'acquisition des biens d'équipements et des services entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
- Application du taux réduit de 5% en matière de droit de douane pour les biens d'équipement importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
- Exemption de droit de mutation à titre onéreux sur les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'activité ;
- Exonération des droits d'enregistrement sur les actes constitutifs des microentreprises.

❖ Avantage liés à la phase d'exploitation :

Des avantages fiscaux sont accordés à la microentreprise pour une période de trois (03) ans à partir du démarrage de l'activité ou des six (06) ans quand le projet est implanté dans une zone spécifique. Cette période d'exonération est prolongée de deux (02) années lorsque le jeune promoteur s'engage à recruter au moins trois (03) employés pour une durée indéterminée. Ces avantages concernent :

- L'exonération totale de l'IBS, de l'IRG et de la TAP ;
- L'exonération de la taxe foncière sur la construction et additions de constructions destinées aux activités des microentreprises.
- L'exonération de la caution de bonne exécution pour les artisans et les microentreprises lorsqu'ils entretiennent dans la restauration des biens culturels.

I.5.2.4- L'investissement d'extension :

Il concerne les investissements réalisés par une microentreprise en situation d'expansion. L'investissement d'extension concerne les microentreprises réalisées dans le cadre du dispositif ANSEJ dont l'objectif est d'augmenter les capacités de production dans la même activité ou une activité connexe.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

I.5.2.4.1- Condition d'éligibilité :

La micro entreprise doit répondre aux conditions suivantes :

- Cumulés de 03 années d'activité en zones normales, ou 06 années en zones spécifiques ;
- Remboursement de crédit bancaire à hauteur 70% en cas de financement triangulaire ;
- Remboursement intégral du crédit bancaire en cas de changement de banque ou de type de financement du triangulaire vers le mixte ;
- Remboursement à hauteur de 70% du Prêt Non Rémunéré (PNR) en cas de financement mixte ;
- Remboursement régulier des échéances du PNR ;
- Avoir des relevés fiscaux retraçant l'évolution positive de la micro entreprise.

I.5.2.4.2- Les Montages financiers :

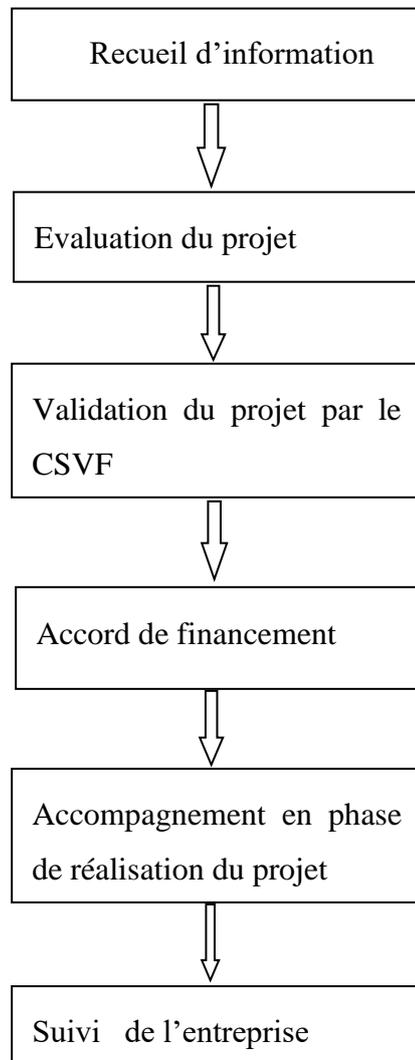
Deux formules de financement sont prévues dans le cadre du dispositif ANSEJ pour les investissements d'extension, qui sont identiques à l'investissement de création.

I.5.2.4.3- Aides Financières Et Avantages Fiscaux Pour L'extension :

Les mêmes aides financières et avantages fiscaux accordés à l'investissement de création sont appliqués à l'investissement d'extension hormis les prêts non rémunérés supplémentaires (PNR location, PNR véhicule- atelier et PNR cabinet groupées).

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

Schéma n° 01 : Les étapes d'accompagnement en phase d'extension



Source : Etabli par nos soins à partir des données de l'ANSEJ.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

I.6- Etude statistique du dispositif ANSEJ :

Dans cette étude, nous allons présenter les données collectées auprès du dispositif ANSEJ de Bejaia.

- Le tableau suivant présente la répartition sectorielle des microentreprises dans la wilaya de Bejaia pour l'année 2014.

Tableau n 14 : Répartition des projets financés au niveau de l'ANSEJ par sexe du gérant du 01/01/2014 au 31/12/2014.

| Secteur d'activité | Nombre de micro entreprise financées | Nombre d'emplois correspondants | Sexe masculin | Sexe féminin | Taux (%) |
|------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|---------------|--------------|----------|
| Services | 352 | 718 | 320 | 32 | 23,13% |
| Artisanat | 155 | 436 | 144 | 11 | 10,18% |
| Agriculture | 83 | 150 | 78 | 5 | 5,45% |
| Transport frigorifique | 6 | 6 | 6 | 00 | 0,39% |
| Transport marchandise | 37 | 45 | 37 | 0 | 2,43% |
| Transport de voyageurs | 1 | 1 | 1 | 0 | 0,06% |
| Industrie | 314 | 819 | 287 | 27 | 20,63% |
| BTPH | 449 | 1108 | 441 | 8 | 29,50% |
| Pêche | 9 | 36 | 9 | 0 | 0,59% |
| Profession libérale | 98 | 182 | 62 | 36 | 6,44% |
| Maintenance | 0 | 0 | 0 | 0 | 00% |
| Hydraulique | 18 | 73 | 17 | 1 | 1,18% |
| Total | 1522 | 375 | 1402 | 120 | 100% |

Source : ANSEJ-Bejaia, 2014.

Ce tableau indique que les jeunes créateurs sont beaucoup plus attirés par le secteur de BTPH soit un taux de 29,50% de l'ensemble des projets ce qui génère environ 1108 emplois occupés majoritairement par les hommes, suivi par le secteur des services avec un taux de

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

23,13% avec 718 emplois à son effectif, puis l'industrie avec 20,63% et enfin le secteur d'artisanat avec 10,18%. Les autres secteurs suscitent, aprioris peu d'intérêt.

La lecture du tableau démontre que la plupart des gérants de l'ensemble des microentreprises créées sont occupés par les hommes, montrant ainsi leurs immenses aptitudes quant à la création de leurs propres entreprises, contrairement à l'agent féminine se rapportant un effectif très réduit.

Les gérants se concentrent plus dans le secteur BTPH avec 441 gérant, suivi du secteur des services avec 320 gérants puis le secteur de l'industrie avec pas moins 287 gérants.

Par contre, concernant les femmes gérantes, elles s'intéressent d'autant plus au secteur des professions libérales avec 36 gérantes, suivi du secteur des services avec 32 gérantes et celui de l'industrie avec 27 gérantes. On peut à présent déduire que les femmes de la wilaya de Bejaia optent de plus en plus pour des secteurs qui étaient autre fois privilégié aux hommes.

- Le tableau ci-après représente la répartition des projets financés par secteur d'activités et le nombre d'entreprise correspondants en phase d'extension.

Tableau n° 15 : répartition des projets financés au niveau de l'ANSEJ par secteur d'activités 2016

| Secteur d'activité | Nombre de microentreprises financées | Nombre d'emploi correspondants |
|----------------------|--------------------------------------|--------------------------------|
| Services | 192 | 378 |
| Artisanat | 40 | 70 |
| Agriculture et pêche | 34 | 51 |
| Industrie | 107 | 252 |
| BTPH | 188 | 186 |
| Total | 561 | 1233 |

Source : ANSEJ-Bejaia, 2016.

Le tableau ci-dessus montre que la plus part des projets financés appartient au secteur des services avec 192 microentreprise qui se voit accordé une plus grande part de financement, suivi par le secteur BTPH qui compte à son effectif environ 188 microentreprise, puis le secteur de l'industrie avec 107 microentreprise, par contre le nombre de projets financés se rapportant

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

au secteurs de l'artisanat et de l'agriculture et pêche se retrouve très réduit avec seulement 40 et 34 microentreprises à leur effectifs.

Nous pouvons déduire, qu'au niveau de la wilaya de Bejaia, les secteurs plus dynamiques en termes de projets financés sont respectivement le secteur des services et le secteur des BTPH.

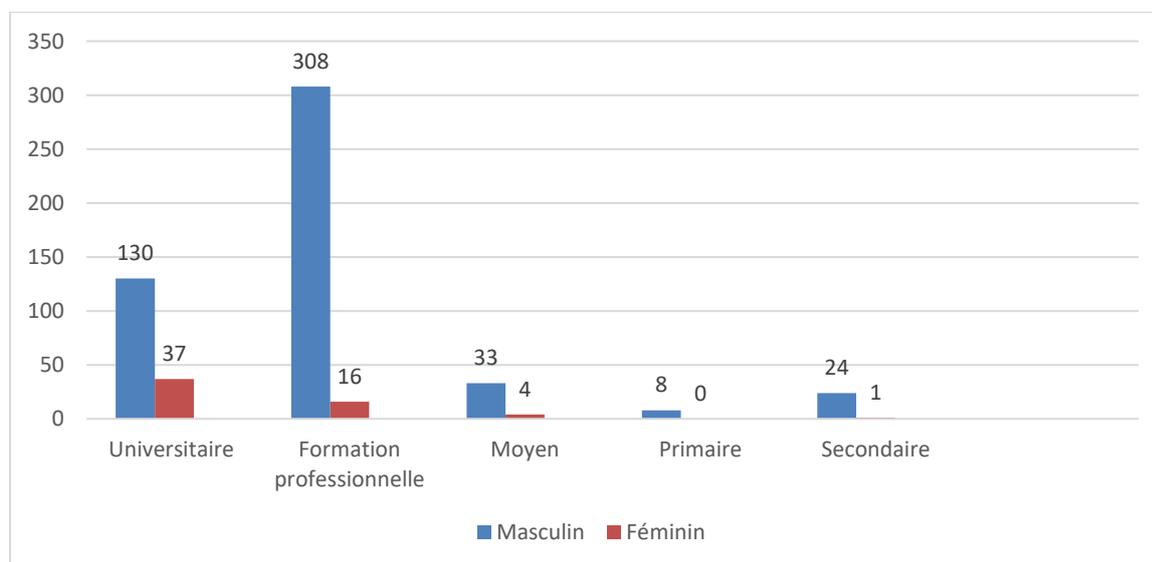
- Le tableau ci-après représente la répartition des projets financés par niveau d'instruction 2016.

Tableau n° 16 : répartition des projets financés par niveau d'instruction 2016.

| Niveau d'instruction | Masculin | Féminin | Total |
|---------------------------|----------|---------|-------|
| Universitaire | 130 | 37 | 167 |
| Formation professionnelle | 308 | 16 | 324 |
| Moyen | 33 | 4 | 37 |
| Primaire | 8 | 0 | 8 |
| Secondaire | 24 | 1 | 25 |
| Total | 503 | 58 | 561 |

Source : ANSEJ-Bejaia, 2016.

Figure n° 04: répartition des projets financés par niveau d'instruction 2016.



Source : établi par nos soins sur la base des données de l'ANSEJ, Bejaia, 2016.

Cette figure démontre que la majeure partie des projets financés sont réalisés grâce aux formations professionnelles avec un effectif de 308 projets, suivi du niveau d'instruction

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

universitaire avec 130 projets, puis par le niveau moyen avec 33 projets et enfin secondaire avec 24 projets.

Nous remarquons aussi la prédominance de l'agent masculin en termes de projets financés sur l'agent féminin avec seulement 37 projets au niveau d'instruction universitaire, suivi de 16 projets grâce à la formation professionnelle.

II- Section 02 : méthodologie de l'enquête et analyse des résultats

II.1- Objectif de l'enquête :

La création des richesses dans une société est le fruit du dynamisme et de la compétitivité de son tissu industriel dont la création d'entreprise constitue l'élément fondamental de cette dernière.

Cette création d'entreprise se base sur deux éléments importants :

En premier lieu, l'entrepreneur qui est considéré comme le créateur de cette richesse grâce à son travail, la décision et l'acte de création. Il s'occupe de la mobilisation et l'allocation des ressources, la recherche d'opportunités, la recherche de la position la plus profitable pour son entreprise.

Ensuite, l'environnement dans lequel il a vécu plusieurs événements et surmonté autant d'obstacle. Ce milieu influence les actions de l'entrepreneur que ce soit dans l'avènement de l'idée de créations ou tout au long du cycle de vie de l'entreprise. En effet, l'environnement familial, professionnel sont d'avantage des facteurs déterminent dans le processus de création.

Notre enquête tend à faire émergée le rôle des politiques publiques exprimé à travers les dispositifs d'aide à la création d'entreprise tels que l'ANSEJ chez les jeunes investisseurs de la wilaya de Bejaia.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

II.2- La taille de l'échantillon :

L'échantillonnage représente une opération qui consiste à sélectionner une fraction d'une population plus vaste. Et pour des raisons de couts, de délais, il est pratiquement impossible d'étudier tous les individus d'une population c'est-à-dire d'effectuer un recensement. De plus « l'échantillon doit présenter les mêmes caractéristiques que la population cible. En d'autre terme, qu'il soit représentatif parce que si ce n'est pas le cas, l'échantillon est biaisé

Pour établir une représentation plus proche de la réalité, il aurait été souhaitable d'utiliser la méthode des quotas qui consiste à respecter la proportionnalité des éléments l'échantillon. Nous avons prélevé un échantillon de jeunes créateurs qui ont ~~constitués de~~ constitué de dispositif de l'ANSEJ.

Ce choix s'explique essentiellement par le fait que l'échantillon a été constitué de façon a évité les non réponses, réduire les couts et le délai de l'enquête. Notre choix de la dimension de cet échantillon s'appuie sur les critères suivent :

- La disponibilité des entrepreneurs à répondre à notre questionnaire
- La représentativité des secteurs d'activité existant dans la wilaya de Bejaïa.

Notre échantillon se compose de 28 jeunes créateurs sur une population de 30 individus. Nous avons pu récupérer 28 questionnaires exploitables sur les 30 distribués, ce qui représente un taux de réponse de 93,33%. Le reste (soit 2 questionnaires) ont fait l'objet de non réponse ou mal remplis, ce qui nous a obligés de les éliminer de notre étude pour manque de crédibilité (non exploitables).

Tableau n° 17: la taille de l'échantillon de notre enquête :

| Objet | Total |
|-----------------------------------|--------------|
| Echantillon | 30 |
| Questionnaire distribués | 30 |
| Questionnaire récupérés | 28 |
| Taux de réponse | 93.33% |
| Questionnaire exploitables | 28 |

Source : Etabli par nos soins à partir de l'enquête de terrain 2017.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

Les restrictions apportées à notre échantillon sont dues essentiellement à :

- L'indisponibilité de certains investisseurs ;
- Le refus de certains investisseurs de répondre au questionnaire ;
- L'inexistence des adresses des entreprises communiquées (adresse mail) ou bien l'investisseur a cessé son activité.

II.3- Confection du questionnaire et mode d'administration :

Pour les besoins de notre enquête nous avons utilisé un questionnaire adressé aux jeunes entrepreneurs ayant été à l'origine de la création de leur propre entreprise à travers le dispositif ANSEJ.

Le questionnaire a été élaboré dans le but de déterminer le profil du créateur d'entreprise et afin de tester notre question secondaire : « **quelle est la contribution du dispositif ANSEJ dans la création d'entreprise ?** ».

Le travail que nous avons réalisé dans le terrain constitue le pivot central de notre étude.

Il vise principalement à dresser un certain nombre de point reliant l'accompagnement à l'entrepreneuriat et la création d'entreprise à travers le dispositif ANSEJ (Bejaïa). Sur la base de la partie théorique et de quelque enseignement méthodologique, nous avons élaboré un questionnaire de 29 questions réparti en 3 axes (voir annexes) et cela dans le but de recueillir un maximum d'informations liées à notre thème de recherche.

Les différentes axes sont réparti comme suit :

➤ **Axe 01 : Identification et caractéristique du jeune créateur**

Le premier axe comprend le profil de l'entrepreneur, représenté comme l'acteur principal de l'acte entrepreneurial donc les questions de 01 à 06 reflètent son origine, son niveau de formation, l'expérience acquise et les motivations l'ayant conduit à créer son entreprise.

➤ **Axe 02 : Identification de l'entreprise**

Le second axe permet de recueillir des informations générale relative à l'entreprises enquêtées. En ce sens, les questions de 7 jusqu'à 14 nous renseignent sur le lieu d'implantation

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

de l'entreprise, année de début d'activité, sa forme juridique, la taille de l'entreprise et enfin le secteur de son activité.

➤ **Axe 03 : Le dispositif d'appui à l'entrepreneuriat (ANSEJ)**

Ce troisième axe regroupe des éléments relatifs au dispositif ANSEJ. Ainsi, les questions allant de 15 jusqu'à 29 ont pour objectif de connaître les points de vue des jeunes créateurs dans le cadre de ce dispositif sur l'accompagnement. Ces éléments concernent, la forme et la structure de financement des microentreprises enquêtées, le rôle, les avantages accordés, la satisfaction du niveau de l'accompagnement et le constat général sur le dispositif de l'ANSEJ.

II.4- Le déroulement du questionnaire :

L'enquête a été lancée au début du mois d'Avril 2017. Pour remplir le questionnaire, nous avons choisi plusieurs méthodes. Dans un premier temps, le questionnaire a été administré selon le type « **Face à Face** ». Nous nous sommes déplacés au niveau du siège de l'ANSEJ, pour rencontrer les jeunes créateurs qui ont sollicité ce dispositif et leur remettre les questionnaires en main propre.

Cela nous a permis à la fois d'assurer :

- Une crédibilité des réponses ;
- Une bonne observation des attitudes et des comportements des interviewés ;
- La possibilité d'effectuer des entretiens avec ces jeunes entrepreneurs ;
- Un entretien ouvert avec les dirigeants de l'ANSEJ.

Comme seconde méthode, nous avons été obligé est ceux pour des raisons de temps et d'indisponibilité des jeunes créateurs de déposer les questionnaires au niveau du siège de l'ANSEJ, une visite récurrente a été rendue pour l'explication des questions mal comprise et compléter les questionnaires afin de les récupérer.

Ainsi qu'une prise de contact avec les dirigeants de l'ANSEJ pour bénéficier de leur vision concernant la portée et la contribution de ce dernier dans l'expansion de la dynamique entrepreneuriale.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

La passation du questionnaire a été bien accueillie par certains entrepreneurs, qui n'ont pas hésité à nous consacrer du temps et de l'attention nécessaire, afin de parler d'eux-mêmes, de leur exploit personnel, de leur ambition, de leur façon de gérer, de prendre des risques et de leur esprit d'entreprise et leurs besoin d'indépendance.

Il faut savoir que, toute au long de notre enquête, nous avons rencontré d'énormes difficultés, pour convaincre les jeunes entrepreneurs à répondre à nos questions. En effet, nous pouvons relever une grande réticence de certains entrepreneurs qui ont refusé de coopérer avec nous, sans avancer de motif valable.

Sans oublier que dans la plupart des cas, les jeunes entrepreneurs ne sont pas disponibles à répondre aux questions, ce qui a constitué une contrainte majeure pour l'aboutissement de notre enquête.

II.5- Traitement des questionnaires :

Nous avons choisi un traitement informatisé pour un meilleur traitement des données.

Les questionnaires ont été vérifiés et codifiés pour constituer une banque de données à partir de laquelle des statistiques ont pu être opérées à l'aide du langage Microsoft Excel.

En recensant les statistiques qui nous permettent d'analyser notre base de données à travers les tableaux de fréquence, et enfin à faire apparaître les résultats et réponses à propos des questions qu'on avait posées au départ.

Ayant ainsi présenté les démarches méthodologiques de notre enquête, nous procéderons à la présentation et analyse des résultats de l'enquête de terrain qui fera l'objet de la seconde section.

II.6- Résultats de l'enquête :

II.6.1- Identification et caractéristique du jeune créateur

L'enquête que nous avons menée auprès du dispositif ANSEJ de la région de Bejaïa nous a révélé un certain nombre d'information concernant le profil des jeunes créateurs interrogés.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

Il s'agit, dans un premier temps, de dresser un portrait basé essentiellement sur des paramètres sociologiques des personnes interrogées tel leur âge, sexe, niveau d'instruction, ainsi que ceux liés à l'interaction avec leur environnement proche.

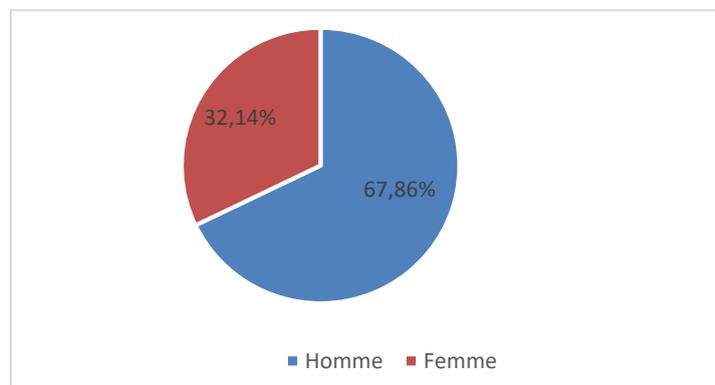
➤ Sexe :

Pour garantir un certain équilibre dans la représentativité de notre échantillon, nous avons interrogé un certain nombre d'Homme et de femmes

Par conséquent, plus de 67.86% (19) des jeunes créateurs dans le cadre de l'échantillon sont des Hommes, et seulement 32.14% (9) sont des femmes.

A travers cette représentation, nous pouvons clairement constater la prédominance des hommes sur les femmes dans l'activité entrepreneuriale créées dans le cadre de l'ANSEJ.

Figure n° 05 : la répartition de la population par sexe.



Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain

➤ L'Age

L'âge des jeunes créateurs sur lesquelles nous avons enquêtées varié de 25 à 35 ans avec une moyenne de 28 ans. Ceci est dû essentiellement aux conditions du dispositif qui exige une limite d'âge entre 19 ans à 30 ans.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

➤ Le niveau d'instruction

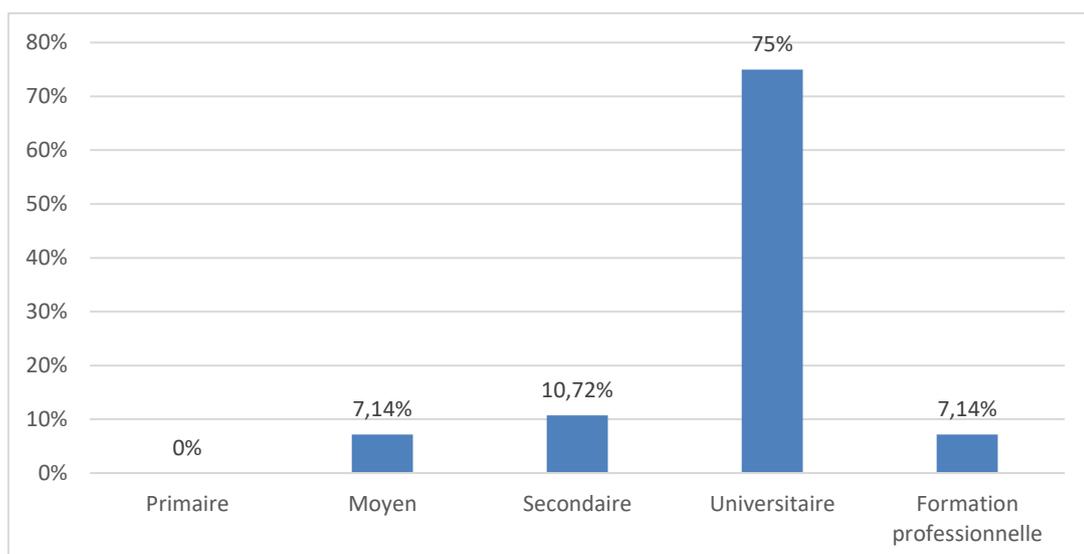
Le niveau d'instruction représente un atout important au développement d'entreprise dans le sens où l'individu dispose de compétence et de connaissance dans un domaine précis lui permettant de gérer efficacement son affaire.

Tableau n°18 : La répartition des jeunes entrepreneurs selon leur niveau d'instruction.

| Niveau d'étude | Effectifs | Pourcentage |
|---------------------------|-----------|-------------|
| Primaire | 00 | 0% |
| Moyen | 2 | 7.14% |
| Secondaire | 3 | 10.72% |
| Universitaire | 21 | 75% |
| Formation professionnelle | 2 | 7.14% |
| Total | 28 | 100% |

Source : Etabli par nos soins à travers les données de l'ANSEJ.

Figure n° 6 : La répartition des jeunes entrepreneurs selon leur niveau d'instruction.



Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2017.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

Cette figure démontre que la plupart des enquêtés ont un niveau universitaire (75%). En second lieu ceux qui possèdent un niveau secondaire (10.72%), puis ceux qui ont fait une formation professionnelle et ceux du niveau moyen avec un taux de (7.14%).

➤ La situation professionnelle avant la création d'entreprise

Tableau n° 19 : la situation des jeunes entrepreneurs avant la création d'entreprise.

| Situation | Effectifs | Pourcentage |
|-----------------------------|-----------|-------------|
| Chef d'une autre entreprise | 4 | 14.28% |
| Employé | 11 | 39.28% |
| Etudiant | 2 | 7.14% |
| Stagiaire | 1 | 3.57% |
| Chômeur | 10 | 35.57% |
| Total | 28 | 100% |

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2017.

Une partie des jeunes entrepreneurs interrogés étaient des employés (39.28%), les chômeurs occupent la deuxième position avec une portion de (35.57%), en troisième position les chefs d'une autre entreprise (14.28%).

Cependant, la situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise peut donner un aperçu précis sur ses principales motivations pour la création d'une entreprise.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

➤ L'expérience de la création d'entreprise

Tableau n° 20 : Expérience des entrepreneurs par rapport à la création d'entreprise.

| Expérience de la création d'entreprise | Réponses | Effectifs | Pourcentage |
|---|----------|-----------|-------------|
| Connaissance de base en entrepreneuriat | - Oui | 15 | 53.57% |
| | - Non | 13 | 46.43% |
| Formation agréée par un établissement (public ou privé) | - Oui | 12 | 42.86% |
| | - Non | 16 | 57.14% |
| Issu(e) d'une famille d'entrepreneuriat | - Oui | 11 | 39.28% |
| | - Non | 17 | 60.72% |

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2017.

A la lumière de l'enquête réalisé et grâce aux entretiens que nous avons pu mener au près des jeunes entrepreneurs nous pouvons extraire les données suivantes :

De ce fait, la plupart des entreprises algériennes ne sont pas issues d'une famille entrepreneuriale mais constituent plutôt des entreprises individuelles.

Il existe une forte création d'entreprise par les jeunes et ceux grâce aux divers avantages octroyés par les dispositifs publics d'aide à la création. On ne retrouve pas moins (39.28%) des jeunes enquêtés qui sont issus d'une famille d'entrepreneurs.

Malgré l'expansion du rythme de création d'entreprise dans le cadre des dispositifs publics d'aides à l'entrepreneuriat nous avons constaté que (53.57%) ont quelque notion de base sur l'entrepreneuriat.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

➤ Les motivations de créations d'entreprise

Tableau n° 21 : les motivations pour la création d'entreprise

| Les motivations de création de votre entreprise | Effectifs | Pourcentage |
|---|-----------|-------------|
| Créer son propre emploi vu le chômage | 6 | 21.43% |
| Gout d'entreprendre et prise de risque | 3 | 10.72% |
| Etre indépendant | 5 | 17.85% |
| Créativité et innovation sur le marché | 2 | 7.14% |
| Créer des emploi dans la région | 3 | 10.72% |
| Bénéficiaire des avantages de l'ANSEJ | 9 | 32.14% |
| Total | 28 | 100% |

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2017.

Vu la présence des organisme d'incitations à la création et le taux de chômage dans le pays, en peut ont déduire que la plupart des intervenant auprès de l'ANSEJ tendent par bénéficier des avantages de ce dispositif, recherche une certaine stabilité et une indépendance pour leur épanouissement et le développement de leur environnement.

II.6.2- Identification de l'entreprise

Nous présenterons ci-dessous l'identification des 28 micros entreprise enquêtées qui constituent l'échantillon de notre enquête de terrain.

➤ La localisation

La majorité des jeunes créateurs envisagent de crée leurs entreprises dans leurs région d'origine, cette confirmation est annoncé par l'ensemble des promoteurs du fait qu'ils connaissent leurs régions et la population locales. Cela pour bénéficier d'un réseau de soutien et de relations personnelles et par attachement à leur lieu de naissance et être à proximité de leurs foyers.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

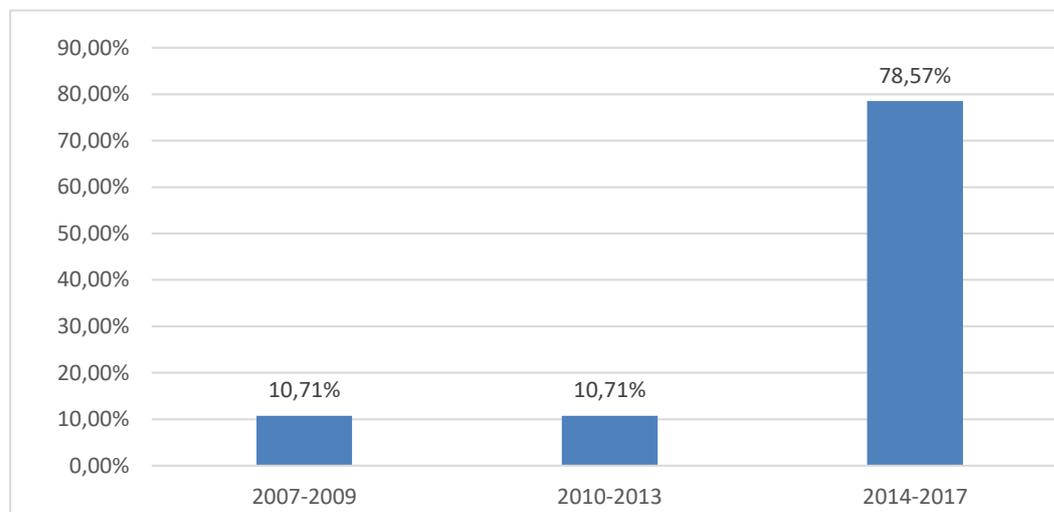
➤ L'année de début d'activité

Tableau n° 22: Répartition des entreprises enquêtées selon l'année de début d'activité.

| Années | Effectifs | Pourcentage |
|--------------|-----------|-------------|
| 2007-2009 | 3 | 10.71% |
| 2010-2013 | 3 | 10.71% |
| 2014-2017 | 22 | 78.57% |
| Total | 28 | 100% |

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2017.

Figure n 07 : Répartition des entreprises enquêtées selon l'année de création.



Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2015

La majeure partie des micros entreprises enquêtées ont été créées ces dernières années.

Le rythme de création évolue de manière significative et ceux grâce aux facilitations accordés par le dispositif ANSEJ, soit (10,71%) durant 2007-2009, (10,71%) durant 2010-2013 et (78,57%) entre 2014-2017.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

➤ Le statut juridique

Tableau n 23 : la répartition juridique des entreprises.

| La forme juridique | Effectifs | Pourcentages |
|---------------------------|------------------|---------------------|
| E. individuelle | 18 | 64.28% |
| SNC | 3 | 10.71% |
| EURL | 5 | 17.85% |
| SARL | 2 | 7.14% |
| SPA | 0 | 0% |
| Total | 28 | 100% |

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2017.

La plupart des jeunes créateurs que nous avons interrogés ont choisi pour leur entreprise le statut d'entreprise individuelle soit un pourcentage de (64.4%). La prédominance de cette forme peut s'expliquer par la facilité de se lancé dans les affaires pour les petits épargnants en créant des microentreprises. En deuxième position La forme EURL avec un taux de (17.85%), puis la forme SNC considéré comme entreprises familiales soit (10.71%) et enfin la forme SARL avec un taux de (7.14%).

➤ La taille d'entreprise

Tableau n⁰ 24 : Répartition des entreprises selon la taille.

| Catégories | Nombre d'entreprise | Pourcentage |
|--|----------------------------|--------------------|
| Micro entreprise (1 à 9 salariés) | 25 | 89.28% |
| Petite entreprise (10 à 49 salariés) | 3 | 10.71% |
| Moyenne entreprise (50 à 250 salariés) | 0 | 0% |
| Total | 28 | 100% |

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2017.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

La totalité des entreprises étudiées (89.28%) créées dans le cadre de l'ANSEJ sont des micro entreprises dont le nombre d'employés variant de (1 à 9 salariés).

➤ Le secteur d'activité

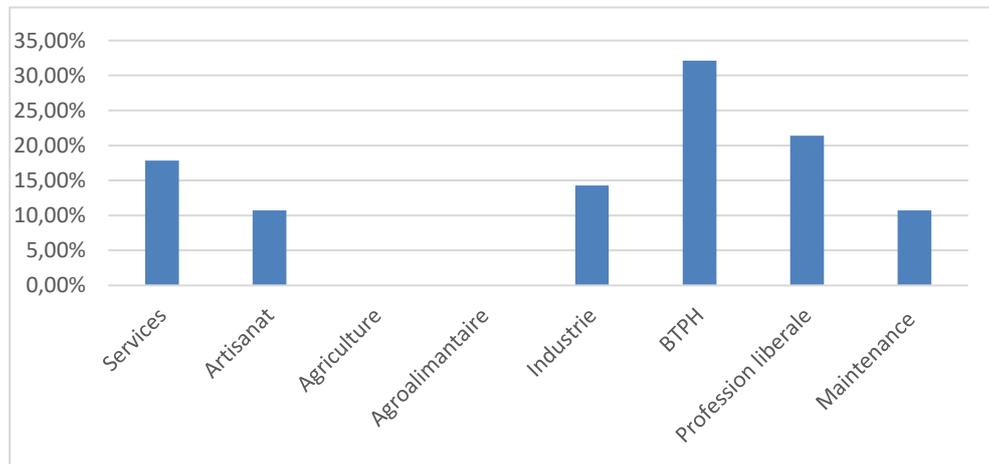
Tableau n° 25 : Répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité.

| Secteur d'activité | Entreprise | Pourcentage |
|---------------------|------------|-------------|
| Services | 5 | 17.85% |
| Artisanat | 3 | 10.71% |
| Agriculture | 0 | 0% |
| Agroalimentaire | 0 | 0% |
| Industrie | 4 | 14.28% |
| BTPH | 9 | 32.14% |
| Profession libérale | 6 | 21.42% |
| Maintenance | 1 | 10.71% |
| Total | 28 | 100% |

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2017.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

Figure n° 08 : Répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité.



Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, 2017.

Concernant la répartition des entreprises par secteurs d'activités, nous avons constaté que (32.41%) des jeunes créateurs exercent dans les BTPH (bâtiments et travaux publics hydraulique), puis les professions libérales (21.42%), les services (17.85%) et les activités industrielles (14.28%). A cela vient s'ajouter d'autres activités telles que (Artisanat, maintenance).

Ce constat nous amène à déduire que les secteurs d'activités les plus convoités par les jeunes entrepreneurs sont respectivement les métiers regroupés les BTPH, profession libérale, les services et les activités industrielles. Dès lors on remarque une faible orientation vers les activités artisanales et maintenance, et une absence fulgurante dans les activités agricoles et agroalimentaires.

➤ Le choix du secteur d'activité

Tableau n° 26: Détermination de choix du secteur d'activité.

| Suggestions | Effectifs | Pourcentage |
|---|-----------|-------------|
| Des conseils de personnes qui ont déjà créé leur entreprise | 2 | 7.14% |

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

| | | |
|---|-----------|-------------|
| Une évaluation des opportunités présente dans l'environnement | 3 | 10.71% |
| Du diplôme acquis | 16 | 57.14% |
| Expérience antérieurs dans le domaine | 7 | 25% |
| Total | 28 | 100% |

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2017.

La lecture du tableau ci-dessus démontre que certaine personne questionnée avait choisi leurs activités en fonction de plusieurs facteurs. La réponse la plus fréquente (57.14%) a été le choix en fonction de leur diplôme acquis qui confirme que le type du diplôme ou de la formation professionnelle prédominent le classement par rapport aux autres choix. En deuxième position le choix se porte sur les expériences antérieures dans le domaine soit (25%). Les autres choix n'ont pas effectivement un impact concret dans les décisions d'orientations.

Il faut souligner que l'ANSEJ n'a pas joué un rôle décisif dans le choix du secteur d'activité des jeunes ayant répondu à notre questionnaire.

II.6.3- Le dispositif d'appui à l'entrepreneuriat

➤ La forme et la structure de financement

Tableau n° 27 : forme et structure de financement des entreprises enquêtées.

| Forme de financement | Effectifs | Pourcentage |
|----------------------|-----------|-------------|
| Apport personnel | 5 | 17.85% |
| Crédit sans intérêt | 15 | 53.57% |
| Crédit bancaire | 8 | 28.57% |
| Total | 28 | 100% |

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2017.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

D'après le tableau ci-dessus nous remarquons que (53.57%) des jeunes créateurs enquêtés ont opté pour le mode de financement triangulaire (crédit sans intérêt), le montant d'investissement s'élève jusqu'à 5.000.000DA (apport personnel 1%, crédit sans intérêt 29%, crédit bancaire 70%). Puis (28.57%) de jeunes créateurs pour le financement par crédit bancaire (financement mixte). Et seulement une minorité de personnes questionnées ont opté pour l'apport personnel soit (17.85%).

Il est évident que le choix de financement le plus favorable à la concrétisation des projets des jeunes créateurs est le mode de financement triangulaire et ceux qui en bénéficient de multiples avantages accordés par le dispositif ANSEJ.

➤ La situation actuelle de l'entreprise

Tableau n° 28 : la situation actuelle des microentreprises enquêtées.

| Etat | Effectifs | Pourcentage |
|---------------|-----------|-------------|
| Lancement | 16 | 57.14% |
| Développement | 7 | 25% |
| Maturité | 3 | 10.71% |
| Déclin | 2 | 7.15% |
| Total | 28 | 100% |

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2017.

Le rythme de création de microentreprises s'est évolué surtout ces dernières années. En effet la plupart des microentreprises (64.28%) sont en stade de création, (25%) en stade de développement et (13.3%) entreprises en stade de maturité. L'absence d'entreprise en déclin peut s'expliquer par le fait que les jeunes entrepreneurs ne sont qu'en phase de création de leur entreprise.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

➤ Le rôle et avantages de l'ANSEJ

Tableau n° 29 : le rôle de l'ANSEJ et les divers avantages.

| | Réponse | Effectifs | Pourcentage |
|---|---------|-----------|-------------|
| Sans l'aide de l'ANSEJ avez-vous les moyens de créer votre entreprise tout seul ? | - Oui | 13 | 46.42% |
| | - Non | 15 | 53.57% |
| Bénéficiaire seulement des avantages, fiscaux et parafiscaux, est-il suffisant pour créer une entreprise ? | - Oui | 12 | 42.85% |
| | - Non | 16 | 57.14% |
| Réduire le risque financier contribue-t'il à réduire le risque globale liées à la création d'une entreprise ? | - Oui | 20 | 71.42% |
| | - Non | 8 | 28.57% |

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2017.

On constate à travers la lecture du tableau ci-dessus que les divers avantages accordés par le dispositif ANSEJ contribue de manière significatif à initier les jeunes aux activités entrepreneuriale. En effet, plus de (53.57%) jeune créateurs avaient déclaré que le dispositif ANSEJ a exercé une influence positive sur la création d'entreprise.

➤ Avantages accordés par l'ANSEJ

Tableau n° 30 : Avantage souhaites par les enquêtes.

| | Effectifs | pourcentage |
|--|-----------|-------------|
| Avoir des conseils et de la formation | 7 | 25% |
| Bénéficiaire des avantages financiers et fiscaux | 21 | 75% |
| Total | 28 | 100% |

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2017.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

L'objectif majeur des jeunes entrepreneurs qui ont eu recours au dispositif ANSEJ et de se voir octroyer les avantages financiers et fiscaux, en retrouve plus de (21) jeunes créateurs soient (75%) des enquêtes. En second lieu (25%) des jeunes entrepreneurs ont besoins de conseils et de la formation afin de mener leur projet à terme.

➤ Constat général sur l'ANSEJ

Tableau n° 31 : Constat général sur l'ANSEJ

| | Réponse | Effectifs | Pourcentage |
|---|------------------|-----------|-------------|
| Constat fait de l'accompagnement accordé par l'ANSEJ | Excellent | 13 | 46.42% |
| | Bon | 11 | 39.28% |
| | Moyen | 4 | 14.30% |
| Satisfaction des enquêtes par les divers avantages octroyer par l'ANSEJ | Très satisfait | 11 | 39.28% |
| | Satisfait | 15 | 53.57% |
| | Insatisfait | 2 | 7.15% |
| | Très insatisfait | 0 | 0% |
| Contribution de l'ANSEJ au développement de l'entrepreneuriat (création d'entreprise) | Oui | 18 | 64.29% |
| | Non | 10 | 35.71% |

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2017.

Le tableau ci-dessus nous renseigne sur le constat fait par les jeunes entrepreneurs par rapport aux divers avantages accordés par l'ANSEJ.

D'après les réponses obtenues, nous remarquons que la majeure partie des entrepreneurs ont déclaré que l'accompagnement accordé par l'ANSEJ est excellent soit (46.42%), de plus ils ont été entièrement satisfait des divers avantages octroyer par l'ANSEJ (43.57%). Enfin, (64.29%) des jeunes entrepreneurs ont proclamé que le dispositif ANSEJ contribue effectivement au développement de l'entrepreneuriat.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

➤ Le classement des services de l'ANSEJ

Tableau n° 32 : les services les plus satisfaisants accordé par l'ANSEJ.

| Services | Effectifs | Pourcentage |
|--|-----------|-------------|
| La diffusion des informations qui concernent les subventions octroyées | 1 | 3.57% |
| Le suivi post-cr ation d'entreprise | 16 | 57.14% |
| La pr sentation des conseils r glementaires | 5 | 17.85% |
| Organisation des salons d'exposition | 0 | 0% |
| Formation aux entrepreneurs | 6 | 21.43% |
| Total | 28 | 100% |

Source : Etabli par nos soins sur la base des donn es relatives   l'enqu te de terrain, Bejaia, 2017.

D'apr s le tableau ci-dessus nous constatons que le service le plus satisfaisant accord s par l'ANSEJ est le suivi post-cr ation d'entreprise, autrement dit (57.14%) des jeunes entrepreneurs l'ont approuv . En seconde position on retrouve la formation aux entrepreneurs avec (21.43%). En dernier lieu, la pr sentation des conseils r glementaires avec (17.85%) de reconnaissance pour ce service.

➤ Les difficult s de lancement

Tableau n° 33: les difficult s li es au lancement de la microentreprise.

| | Effectifs | Pourcentage |
|---|-----------|-------------|
| Prospection de la client le potentielle | 9 | 32.14% |
| Recherche en financement bancaire | 7 | 25% |
| Recherche de fournisseurs | 2 | 7.14% |
| Recherche du foncier | 6 | 21.42% |

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

| | | |
|---------------------------------|-----------|-------------|
| Recherche de personnel qualifié | 4 | 14.28% |
| Total | 28 | 100% |

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2017.

D'après le tableau ci-dessus, nous remarquons que la perception de la clientèle potentielle constitue la principale difficulté à laquelle se heurte les jeunes entrepreneurs durant le lancement de la création d'entreprise, (32.14%) des répondant ont signalé cette difficulté et (25%) sont en recherche de financement bancaire pour alimenter leur entreprise, par ailleurs (21.42%) des jeunes entrepreneurs sont on recherche du foncier. D'autre rencontrent des difficultés dans la recherche de personnel qualifié (14.28%), le reste éprouvent des difficultés dans la recherche de fournisseurs (7.14%).

➤ Les obstacles de la création d'entreprise

Tableau n° 34: Les obstacles liés à la création d'entreprise.

| Obstacles | Effectifs | Pourcentage |
|---|-----------|-------------|
| L'organisation administratives (bureaucratie) | 19 | 67.85% |
| Les habitudes culturelle | 4 | 14.28% |
| Le manque d'esprit d'entreprise | 5 | 17.85% |
| Total | 28 | 100% |

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2017.

A travers, ce tableau nous remarquons que (67.85%) des entrepreneurs ont déclaré que les principaux obstacles rencontrés sont au niveau administratif, en effet la bureaucratie représente un énorme problème qui empêche les jeunes à se lancer dans la création de leur propre entreprise, (17.85%) ont signalé le manque d'esprit d'entreprise et le reste (14.28%) déclarent que les obstacles se situent au niveau de leur environnement socioculturel.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

➤ Suivi et recouvrement du crédit

Tableau n° 35 : condition et difficulté du suivi et recouvrement du crédit.

| | Réponse | Effectifs | Pourcentage |
|---|--|-----------|-------------|
| Condition du suivi et recouvrement du crédit | - Bonnes | 11 | 39.29% |
| | - Acceptable | 13 | 46.43% |
| | - Mauvaise | 4 | 14.28% |
| Difficulté du suivi et recouvrement du crédit | - Courte durée de remboursement du crédit | 8 | 28.57% |
| | - Longueur de la durée de l'octroi du crédit | 9 | 32.14% |
| | - Pas de difficulté | 11 | 39.29% |
| | | | |

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2017.

Le tableau précédent démontre le constat fait par les jeunes entrepreneurs par rapport aux conditions du suivi et recouvrement du crédit. Plus de (46.43%) des jeunes créateurs estiment que ces conditions sont acceptables, (39.29%) déclarent qu'elles sont bonnes et une minorité des jeunes entrepreneurs (14.28%) pensent qu'elles sont mauvaise.

D'autre part 11 personne déclarent ne pas avoir de difficultés du suivi et de recouvrement du crédit, 9 autres personne situent leur difficulté au niveau de la longueur de la durée de l'octroi du crédit et les 4 personne restante attestent la difficulté dans la courte durée de remboursement du crédit.

➤ Les risques d'appréhension dans l'avenir

Tableau n°36: les risques d'appréhension dans l'avenir.

| Les risques d'appréhension dans l'avenir | Effectifs | Pourcentage |
|--|-----------|-------------|
| La concurrence | 11 | 39.28% |
| Le manque de main d'œuvre qualifiés | 7 | 25% |
| La baisse de la demande | 10 | 35.72% |
| Total | 28 | 100% |

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaïa, 2017.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

L'étude du tableau ci-dessus nous révèle que (39.28%) des jeunes entrepreneurs déclarent que les principaux risques d'appréhension dans l'avenir sont liés à la concurrence, en revanche (35.72%) des jeunes créateurs estiment que les risques se situe dans la baisse de la demande au niveau du marché, et les 7 personne soit (25%) identifient les risques comme étant le manque de la main d'œuvre qualifiés.

Conclusion

La wilaya de Bejaia dispose d'une dynamique entrepreneuriale qui s'est propagé sur tout le long du territoire national. Autre le fait de sa position géographique qui se situe au centre-Est du pays ce qui est en soit un avantage conséquent, elle est dotée d'infrastructure stratégiques ce qui la ramène à être considéré comme les cinq première wilayas d'Algérie en terme de présence et de création de nouvelle entreprises privées, tous secteur confondu.

Au terme de cette enquête, nous avons jugé utile de présenter un bref récapitulatif de ses principaux résultats provenons des constats préliminaires contenus dans les réponses des jeunes créateurs. Le but de notre enquête fut de déterminer l'impact des politiques d'aide à la création des entreprises engagé par l'Etat.

D'après les résultats de l'enquête, nous avons constaté que la majeure partie de ces jeunes créateurs ont exprimé le choix conscient de se lancer dans cette aventure entrepreneuriale motivé par les différents avantages accordés par le dispositif ANSEJ qui à déclenche l'avènement de l'esprit d'entreprise chez eux. En effet, ces jeunes considèrent la création d'entreprise comme seule alternative à leur handicap sociale.

Ces mêmes jeunes, ont déclaré avoir besoin des divers avantages proposé le dispositif ANSEJ (formation, financement, présentation de conseils et de suivi, les avantages fiscaux et parafiscaux). Ce dernier a pour entre autre fonction l'accompagnement des jeunes entrepreneurs en terme de suivi post-crédation d'entreprise et la présentation de conseils réglementaire.

Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

De ce fait, les jeunes créateurs admettent délibérément être satisfait des divers avantages octroyés par l'ANSEJ et sur le fait que ce dispositif contribue au développement et à l'immersion de l'esprit d'entreprise et par conséquent la création d'entreprise (entrepreneuriat).



Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale

L'ANSEJ figure parmi les différents dispositifs qui ont contribué le plus à la promotion de la création d'entreprise. A travers les différentes politiques menées par ce dispositif, la création d'entreprise a retrouvé une certaine dynamique, et qui ont permis de présenter plus d'opportunité aux jeunes entrepreneurs qui souhaitent s'investir dans les différentes branches de l'économie.

Nous avons établi au départ un cadre conceptuel des concepts, d'entrepreneuriat, d'esprit d'entreprise et de la création d'entreprise et situer leurs émergences respectives dans la science économique.

Nous avons également évoqué les PME en Algérie ainsi que les politiques publiques d'aide à la création d'entreprise en Algérie, tout en essayant de mettre en interaction l'entrepreneuriat et la création d'entreprise par le biais des dispositifs.

En dernier lieu, après l'établissement du cadre conceptuel de notre problématique, de la collecte d'information relative à notre enquête, nous sommes passés à la partie exploratoire de ce travail qui s'est basé sur une enquête par questionnaire auprès des jeunes créateurs qui ont recours au dispositif ANSEJ dans la wilaya de Bejaia, afin de déterminer la contribution du dispositif ANSEJ en terme de création d'entreprise.

L'analyse des données recueillies et après traitement des différents questionnaires, nous à permet de déterminer que le dispositif ANSEJ, vise en premier lieu à lutter contre le chômage et ceci en sensibilisant les jeunes à la création d'entreprise, les incitant ainsi à la création d'activité et par la même occasion d'emploi, pour ce faire cet organisme propose une multitude de facteurs facilitant l'accès aux ressources permettant la concrétisation des projets des différents promoteurs, ces derniers font la force de ce dispositif et nourrissent sa notoriété.

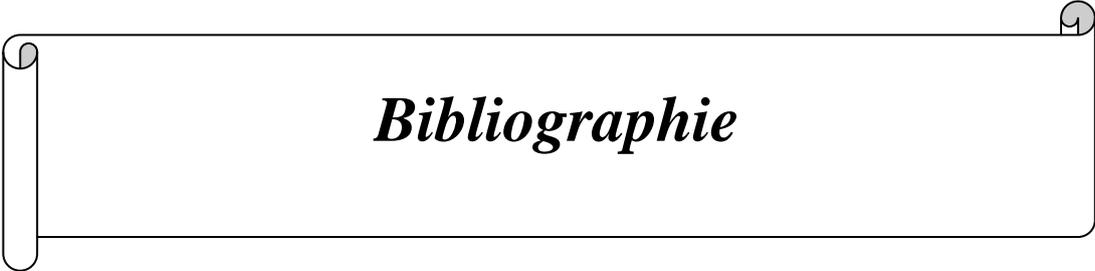
Il faut souligner, que les différents avantages octroyés par l'ANSEJ et dont bénéficie les éventuels entrepreneurs, attire un nombre important de jeunes dont les motivations sont propres à chacun d'eux. Toujours est-il que, la majorité trouvent dans ce dispositif un outil de réinsertion professionnelle et sociale, un facteur d'épanouissement personnel, chose que le dispositif tend à offrir. Grâce aux différentes statistiques collectées auprès de l'ANSEJ concernant les chiffres croissants du nombre de projets financés, ceci nous amène à confirmer notre première hypothèse selon laquelle le dispositif ANSEJ permet de favoriser l'esprit d'entreprise, les actes et les comportements entrepreneuriaux.

Conclusion générale

En second lieu, l'étude de l'enquête nous à permet d'évaluer la création d'entreprise avec la participation de l'ANSEJ avec un taux de 53,57% contre seulement 46,42% sans l'aide du dispositif. Ces résultats nous amènent à confirmer notre hypothèse selon laquelle l'ANSEJ est un dispositif efficace pour mesurer la dynamique entrepreneuriale en terme de création d'entreprise.

Ce dispositif délivre un accompagnement dont la finalité est d'adapter les projets à l'environnement et de renforcer le capital social des créateurs, mais vue le nombre important de dossiers et de promoteurs que les accompagnateurs reçoivent quotidiennement, ça leurs aient quasi impossible de respecter le processus d'accompagnement efficacement.

Pour finir, nous estimons que le dispositif d'aide à la création d'entreprise constitue un atout d'envergure sur le plan économique et avec quelque réajustement, il serait à même de de mettre en œuvre plusieurs projets phares selon le besoin de l'économie national.



Bibliographie

❖ Ouvrages

1. BOUTILLIERS. S et UZUNIDIS. D : « la légende de l'entrepreneur ou comment vient l'esprit de l'entreprise » ; édition Syros, Paris, 1999.
2. Casson. M : « l'entrepreneur » ; Edition Economica, paris, 1991.
3. DESSEIGE G : « la création d'entreprise que sais-je », Ed PUF, 1998.
4. FAYOLLE. A : « Introduction à l'entrepreneuriat », Edition Dunod, Paris, 2005.
5. Fayolle A, « Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre », édition DUNOD, Paris, (2004).
6. Fayolle. M, DEGEORGE. J-M : « Dynamique entrepreneuriale », 1^{er} édition, de Boeck, Paris, 2012.
7. Fayolle. A, « Entrepreneuriat : Apprendre à entreprendre », 2^{ème} édition, Dunod, Paris, 2012.
8. FILLION.L. J : « visions et relations : clés du succès de l'entrepreneur » ; Les Edition de l'entrepreneur, Montréal, (1993).
9. GASSE Y. : « Dynamique entrepreneuriale et développement économique », Ed I' Harmattan, Paris, 2007.
10. Julien P et Marchesnay, « l'entrepreneuriat », Economica, Paris, 1996.
11. Julien, P.A « les PME Bilan et perspectives », Ed, ECONOMICA, Paris, P47, 1996.
12. JULIEN P-A et MARCHESNAY M : « Economie et stratégies industrielles », Ed Economica, 1997.
13. JULIEN P-A et MARCHESNAY M : « l'entrepreneuriat », Ed Economica, Paris, 1996.
14. OCDE. (1998), « stimuler l'esprit de l'entreprise », Paris 1998.
15. PONSON B. et SCHAAN J (1993), « L'esprit de l'entreprise: aspects managériaux dans le monde francophone », édition John Libbey Eurotext.
Verstraete T. (2000), « Histoire d'entreprendre, les réalités de l'entrepreneuriat », Ed. EMS.
16. Ponson. B, Schaan. J - L : « actualité scientifique : L'ESPRIT DE L'ENTREPRISE ASPECTS MANAGERIAUX DANS LE MONDE FRANCOPHONE », John Libbey Eurotext, 1993, Paris.

❖ Textes législatifs et réglementaires

1. Recueil des textes législatifs et réglementaires « Dispositif de soutien à l'emploi des jeunes », novembre 2001 et guide de création de la microentreprise et information rapportées au niveau de l'ANSEJ Bejaia.
2. Journal officiel n°47 du 22 août 2001
3. Journal officiel n°55 du 20 septembre 2001.

❖ Mémoire et thèses

1. BRUYAT (C), « Création d'entreprise : contribution épistémologiques et modélisation », thèse pour de doctorat en science de gestion, université pierre Mendés France (Grenoble II) France.1993.
2. Fayolle. A : « Contribution à l'étude des comportements entrepreneuriaux des ingénieurs français », thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université Jean, Moulin-Lyon 3, 1996.
3. FIRLAS M : « Impact des politiques d'aide à l'entrepreneuriat sur l'émergence d'esprit d'entreprise chez les jeunes : cas ANSEJ de Tizi Ouzou », juin 2012.
4. REYNOLDS (1991), cité par WANG. Y : « l'évolution de l'intention et le développement de l'esprit d'entreprise des élèves ingénieurs d'une école française : une étude longitudinale », thèse pour l'obtention de Docteur en Génie Industriel, Ecole Centrale de Lille, 2010.
5. TOUNES. A : « L'ENREPRENEUR : l'odyssée d'un concept », Cahier de recherche, CREGO Centre de recherche e d'Etudes.

Articles de revues et communications :

1. BELLAL. M : « l'ECONOMIE Solidaire : Enjeux et Perspectives », Communication sur la microentreprise : le processus de mise en œuvre du dispositif et de développement du concept, Alger, 2002.
2. BERREZIGA A et MEZIANE A : « La culture entrepreneuriale chez les entrepreneurs algériennes », Colloque National sur les stratégies d'organisation et d'Accompagnement des PME en Algérie ».
3. BOUTILLIER. S : « l'entrepreneur, entre risque et innovation », Revue Innovation, numéro 3-1996,1996.
4. Evaluation des capacités de promotion des investissements de l'Agence National de développement de l'Investissement, Rapport la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Genève, (2005).
5. Fayolle. A : « Entrepreneuriat et processus : faire du processus un projet de recherche et mieux prendre en compte la dimension processus dans les recherches » Communication au 7^{ème} Congrès international Francophone en Entrepreneuriat et PME. 27_29 Octobre, Montpellier, 2004.
6. Fayolle. A, « Le métier de créateur », Editions d'Organisation, 2003, Commission des Communautés Européennes: « L'esprit d'entreprise en Europe », COM 2003, 27 final, Bruxelles, 21/01/2003.
7. FILION, L-J : « Le champs de l'entrepreneuriat : histoire, évolutions, tendances », cahier de recherche n°97.01, HEC Montréal, 1997.
8. Gasse Y, « l'influence du milieu dans la création d'entreprises », Centre d'Entrepreneuriat et de PME.
9. GASSE. Y : « L'influence des aspects social et institutionnel dans le développement d'une culture entrepreneuriale », communication au 9^{ème} symposium international sur les pratiques entrepreneuriales en Algérie, MDI Business School Alger, Mai 2010.
10. GASSE Y : « les structures d'appui à la création d'entreprise : contribution en vue de leurs performances », 4^{ème} congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat, 2004.
11. Gasse. Y. « Les entrepreneurs naissants et la poursuite de leur projet d'entreprise : une étude longitudinale », 6^{ème} congrès international francophone sur la PME-HEC-

12. RACHIDI.F et KHLID. K : « Le déterminisme de la perception du risque entrepreneurial, dans le choix formel/informel : le Cas du Maroc », communication au 8^{ème} Congrès international Francophone en Entrepreneuriat et PME, Fribourg, 2006.
13. Thierry VERSTRAETE et Alain FAYOLLE, Revue de l'entrepreneuriat, vol 4, n°1, 2005.

❖ Rapport et documents divers

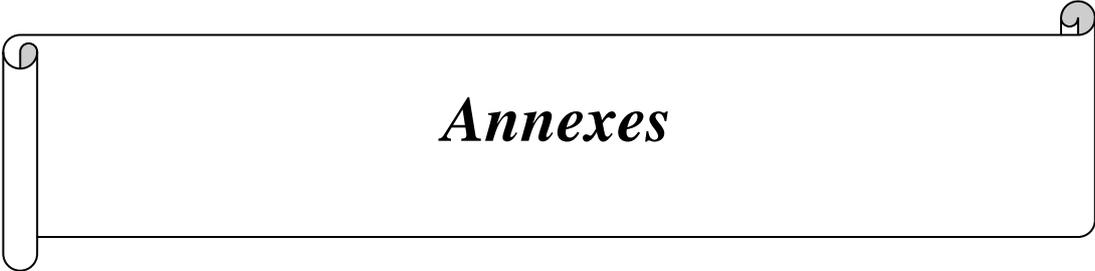
1. ANGEM, « Le micro crédit mécanisme d'aide à la création de micros entreprises », agences de Bejaia, 2014.
2. OCDE et Eurostat, Manuel d'Oslo, la mesure des activités scientifiques et technologiques : 2ième Edition, 1997.
3. Pierre Selon le dictionnaire Larousse de l'éducation
Mendés Grenoble 2, France.
4. Guide investir en Algérie, (2009), Rapport du Ministère de la petite et moyenne Entreprise et de l'Artisanat.
5. NEMRI- YAICI FARIDA, « L'assurance chômage comme levier de l'intervention de
6. Fond de Caution Mutuelle de Garantie (FCMG), créée dans le but de faciliter l'accès aux crédits bancaires pour les promoteurs n'ayant pas les garanties suffisantes à la banque. Le FCMG couvre les pertes subies par les banques du fait de l'insolvabilité des emprunteurs adhérents.

Sites web

www.ansej.org.dz

<http://www.granddictionnaire.com/>.

<http://www.apce.com>



Annexes

Université A / Mira de Bejaia
Faculté des sciences économiques, des sciences de gestion
et des science commerciales

Département des sciences de gestion

Questionnaire d'enquête

« ADRESSE AUX DIRECTEUR DE L'ANSEJ »

Dans le cadre de réalisation d'un mémoire master II en science de gestion

Option : management économique des territoires et entrepreneuriat

Thème

**Impact des politique d'aide à l'entrepreneuriat sur l'émergence d'esprit d'entreprise chez les
jeunes cas : ANSEJ de Bejaïa**

La présente étude portera sur la contribution des programme d'aide à la création d'entreprise (ANSEJ) sur l'émergence d'un esprit d'entreprendre chez les jeunes de la wilaya de Bejaïa afin de déterminer leurs profils, motivation, motivations vis-à-vis de ces dispositifs.

Si vous accepter de remplir le présent questionnaire, nous tenons à vous informer que cette étude revêt un caractère purement scientifique. Elle est tout à fait anonyme et confidentielle.

La qualité et la précision de vos réponses, nous assurera le bon déroulement de ce travail.

Merci à l'avance pour votre temps et la collaboration dont dépend la réussite de cette étude.

Réalisé par :

Medjebar A. Moumen

Beztouh Hassiba

encadré par :

Ms. Makhmoukh. S

NB : aux jeunes investisseurs qui viennent solliciter le dispositif de l'ANSEJ pour se voir octroyés les aides et financement nécessaire à la concrétisation de leurs projet (création d'entreprise).

I. Identification et caractéristiques du jeune créateur

A. 1) Le sexe :

1. Masculin

2. Féminin

B. 2) l'âge :

1. - Quel est votre âge ?

C. 3) Le niveau d'instruction :

1. Primaire

2. Secondaire

3. Moyen

4. Universitaire

5. Formation professionnelle

D. 4) La situation professionnelle du jeune entrepreneur avant la création de l'entreprise :

1. Chef d'une autre entreprise

2. Employé

3. Etudiant

4. Stagiaire

5. Chômeur

E. 5) Quelle expérience aviez-vous lors de la création de l'entreprise :

1. Avez-vous des connaissances de base en entrepreneuriat ?

oui

non

2. Avez-vous fait une formation agréée par un établissement (public ou privé) sur la création et/ou la gestion d'entreprise ?

oui

non

3. Avez-vous été initié au domaine d'entrepreneuriat (création d'entreprise) par une personne qui a déjà créé sa propre entreprise ?

oui

non

F. 6) Les motivations de création de votre entreprise sont :

1. Créer son propre emploi vu le chômage
2. Goût d'entreprendre et prise de risque
3. Être indépendant
4. Créativité innovation sur le marché
5. Créer des emplois dans la région
6. Bénéficier des avantages de L'ANSEJ

II. Identification de l'entreprise

A. Adresse lieu d'implantation :

B. Année de début d'activité :

C. Le statut juridique

1. EURL
2. SARL
3. SPA
4. SNC
5. Individuelle

D. 10) la taille de votre entreprise selon les catégories suivantes :

1. Micro entreprise (1 à 9 salarié)
2. Petite entreprise (10 à 49 salariés)
3. Moyennes entreprises (50 à 520 salariés)

E. 11) nombre d'employés (autre qu'associé) :

F. 12) veuillez indiquer le secteur d'activité de votre entreprise :

| | | | |
|-----------------|--|---------------------|--|
| Service | | Industrie | |
| Artisanat | | BTPH | |
| Agriculture | | Profession libérale | |
| Agroalimentaire | | Maintenance | |
| Autre : | | | |

G. 13) activité principale de votre entreprise :

H. Le choix du secteur d'activité a été déterminées en fonction
Des conseils de l'ANSEJ.

1. Des conseils de personnes et ont déjà créé leur entreprise.
2. Une évaluation des opportunités présentes dans l'environnement.
3. Du diplôme acquis.
4. Expérience antérieure dans le domaine.
5. Autre (préciser) :

III. 3) le dispositif d'appui à l'entrepreneuriat (ANSEJ)

15) Quelle est la forme et la structure de financement que vous avez choisi ?

1. Apport personnel
2. Crédit sans intérêt
3. Crédit bancaire
4. Expliquer votre choix :

A. 16) quelle est la situation actuelle de votre entreprise ?

1. Lancement
2. Développement
3. Maturité
4. Déclin

B. Sans l'aide de l'ANSEG avez-vous les moyens de créer votre propre
entreprise tout seul ?

oui

non

C. Que souhaitez-vous avoir comme avantage auprès de L'ANSEG ?

1. Avoir des conseils et de la formation
2. Bénéficier des avantages fiscaux et financiers
3. Autre (préciser) :

D. Quel constat faites-vous de l'accompagnement accordé par l'ANSEJ ?

1. Excellent

2. Bon

3. Moyen

E. Êtes-vous satisfait des divers avantages accordés par ce dispositif ?

1. Très satisfait

2. Satisfait

3. Insatisfait

4. Très insatisfait

F. Selon vous quel est le service de l'ANSEJ le plus satisfaisant ?

1. La diffusion des informations qui concernent les subventions octroyées

2. Le suivi post-crédation d'entreprise

3. La présentation des conseils réglementaires

4. Organisation des salons d'exposition

5. Formation aux entrepreneurs

G. Est-ce que le fait de bénéficier des avantages financiers (réduire le risque financier) contribue à réduire le risque global lié à la création d'une entreprise ?

oui

non

H. D'après vous, le fait de bénéficier seulement des avantages financiers, fiscaux et parafiscaux, est-il suffisant pour créer une entreprise ?

oui

non

I. 24) pensez-vous que le dispositif ANSEJ aide au développement de l'entrepreneuriat (la création d'entreprise) ?

oui

non

1. Si oui expliquer vous :

J. Quelles sont les difficultés lie au lancement de la micro entreprise ?

1. Prospection de la clientèle potentielle

2. Recherche en financement bancaire

3. Recherche de fournisseurs

4. Recherche du foncier

5. Recherche de personnel qualifié

K. D'après vous quelles sont les plus grands obstacles lors de la création d'une microentreprise ?

1. L'organisation administrative (bureaucratie)

2. Les habitudes culturelles

3. Le manque d'esprit d'entreprise

4. Autre (préciser) :

L. Quelles sont les difficultés du suivi et de recouvrement des crédits ?

1. La courte durée de remboursement du crédit

2. La longueur de la durée d'octroi du crédit

3. Pas de difficultés

4. Autre (préciser)

M. Que pensez-vous des conditions du suivi et de recouvrement des crédits ?

1. Bonne

2. Acceptable

3. Mauvaise

N. Quelles sont les risques que vous appréhender dans l'avenir ?

1. La concurrence

2. Le manque de la main-d'œuvre qualifiée

3. La baisse de la demande

4. Autre (préciser) :

Répartition de projets financés au niveau de l'ANSEJ par Sexe du gérant du 01/01/2012 au 31/12/2012

| Secteur d'activités | Nombre de micro entreprises | Nombre d'emplois correspondants | Sexe du gérant | | Taux de féminité |
|------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|----------------|------------|---------------------|
| | | | masculin | féminin | |
| Services | 752 | 1428 | 610 | 142 | 18,88% |
| Artisanat | 227 | 512 | 199 | 28 | 12,33% |
| Agriculture | 100 | 174 | 95 | 5 | 5,00% |
| Transport frigorifique | 130 | 175 | 126 | 4 | |
| Transport marchandises | 1893 | 2661 | 1854 | 39 | 2,06% |
| Transport de voyageurs | 37 | 60 | 37 | 0 | 0,00% |
| Industrie | 122 | 314 | 92 | 30 | 24,59% |
| BTPH | 740 | 1760 | 737 | 3 | 0,41% |
| Pêche | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| Profession libérale | 64 | 117 | 38 | 26 | 40,63% |
| Maintenance | 5 | 18 | 5 | 0 | |
| Hydraulique | 26 | 96 | 25 | 1 | 3,85% |
| TOTAL | 4096 | 7315 | 3818 | 278 | 6,79% |

Répartition de projets financés au niveau de l'ANSEJ par Sexe du gérant du 01/01/2013 au 31/12/2013

| Secteur d'activités | Nombre de micro entreprises | Nombre d'emplois correspondants | Sexe du gérant | | Taux de féminité |
|------------------------|-----------------------------|---------------------------------|----------------|------------|------------------|
| | | | masculin | féminin | |
| Services | 356 | 624 | 309 | 47 | 13,20% |
| Artisanat | 216 | 456 | 199 | 17 | 7,87% |
| Agriculture | 108 | 172 | 102 | 6 | 5,56% |
| Transport frigorifique | 21 | 21 | 20 | 1 | 4,76% |
| Transport marchandises | 128 | 136 | 125 | 3 | 2,34% |
| Transport de voyageurs | 10 | 15 | 10 | 0 | 0,00% |
| Industrie | 123 | 352 | 99 | 24 | 19,51% |
| BTPH | 567 | 1277 | 564 | 3 | 0,53% |
| Pêche | 3 | 13 | 3 | 0 | 0,00% |
| Profession libérale | 83 | 161 | 56 | 27 | 32,53% |
| Maintenance | 4 | 14 | 4 | 0 | 0,00% |
| Hydraulique | 18 | 69 | 18 | 0 | 0,00% |
| TOTAL | 1637 | 3310 | 1509 | 128 | 7,82% |

Répartition de projets financés au niveau de l'ANSEJ par Sexe du gérant du 01/01/2014 au 31/12/2014

| Secteur d'activités | Nombre de micro entreprises financées | Nombre d'emplois correspondants | Sexe du gérant | | Taux de féminité |
|------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|----------------|------------|--------------------|
| | | | masculin | féminin | |
| Services | 352 | 718 | 320 | 32 | 0,269794721 |
| Artisanat | 155 | 436 | 144 | 11 | 0,071895425 |
| Agriculture | 83 | 150 | 78 | 5 | 0,251282051 |
| Transport frigorifique | 6 | 6 | 6 | 0 | 0 |
| Transport marchandises | 37 | 45 | 37 | 0 | 0 |
| Transport de voyageurs | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Industrie | 314 | 819 | 287 | 27 | 0,284142395 |
| BTPH | 449 | 1108 | 441 | 8 | 0,018518519 |
| Pêche | 9 | 36 | 9 | 0 | 0 |
| Profession libérale | 98 | 182 | 62 | 36 | 0,666666667 |
| Maintenance | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Hydraulique | 18 | 73 | 17 | 1 | 0,058823529 |
| TOTAL | 1522 | 3574 | 1402 | 120 | 0,219255506 |

Année 2015

Répartition des projets financés au niveau de l'ANSEJ par Secteur d'activités

| Secteur d'activités | Nombre de micro entreprises financées | Nombre d'emplois correspondants | Sexe du gérant | | Taux de féminité |
|--------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|----------------|-----------|------------------|
| | | | masculin | féminin | |
| Agriculture et Pêche | 71 | 187 | 69 | 2 | 2,82% |
| Artisanat | 124 | 387 | 115 | 9 | 7,26% |
| BTPH | 416 | 965 | 410 | 6 | 1,44% |
| Industrie et Maintenance | 223 | 503 | 203 | 20 | 8,97% |
| Profession libérale | 41 | 67 | 25 | 16 | 39,02% |
| Services | 230 | 475 | 203 | 27 | 11,74% |
| TOTAL | 1 105 | 2 584 | 1025 | 80 | 7,24% |

Répartition des projets financés par niveau d'instruction 2015

| niveau d'instruction | masculin | féminin | Total | Taux de féminité |
|---------------------------|-------------|-----------|-------------|------------------|
| UNIVERSITAIRE | 133 | 36 | 169 | 21,30% |
| FORMATION PROFESSIONNELLE | 705 | 32 | 737 | 4,34% |
| MOYEN | 127 | 6 | 133 | 4,51% |
| PRIMAIRE | 12 | 1 | 13 | 7,69% |
| SECONDAIRE | 48 | 5 | 53 | 9,43% |
| Total | 1025 | 80 | 1105 | 7,24% |

Répartition des projets financés au niveau de l'ANSEJ par Secteur d'activités 2016

| Secteur d'activités | Nombre de micro entreprises financées | Nombre d'emplois correspondants | Sexe du gérant | | Taux de féminité |
|----------------------|---------------------------------------|---------------------------------|----------------|-----------|------------------|
| | | | masculin | féminin | |
| Services | 192 | 378 | 151 | 41 | 21,35% |
| Artisanat | 40 | 70 | 37 | 3 | 7,50% |
| Agriculture et Pêche | 34 | 51 | 32 | 2 | 5,88% |
| Industrie | 107 | 252 | 97 | 10 | 9,35% |
| BTPH | 188 | 482 | 186 | 2 | 1,06% |
| TOTAL | 561 | 1233 | 503 | 58 | 10,34% |

Répartition des projets financés par niveau d'instruction 2016

| niveau d'instruction | masculin | féminin | Total | Taux de féminité | |
|---------------------------|------------|-----------|------------|------------------|---------|
| | | | | masculin | féminin |
| UNIVERSITAIRE | 130 | 37 | 167 | 22,16% | |
| FORMATION PROFESSIONNELLE | 308 | 16 | 324 | 4,94% | |
| MOYEN | 33 | 4 | 37 | 10,81% | |
| PRIMAIRE | 8 | 0 | 8 | 0,00% | |
| SECONDAIRE | 24 | 1 | 25 | 4,00% | |
| Total | 503 | 58 | 561 | 10,34% | |

Tables des tableaux

Tables des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau n° 01 : La population globale des PME en Algérie..... | 59 |
| Tableau n°02 : Mouvement des PME privées par tranches d'effectifs..... | 59 |
| Tableau n° 03 : Classement des dix premières wilayas par nombre de PME..... | 60 |
| Tableau n°04 : La population des PME de la wilaya de Bejaia au 31/12/214..... | 62 |
| Tableau n° 05 : Répartition des PME privées par secteurs d'activités regroupées..... | 62 |
| Tableau n° 06: Estimation de l'emploi dans la wilaya de Bejaia..... | 63 |
| Tableau n° 07 : La population active occupée par grands secteurs au 31/12/2014..... | 64 |
| Tableau n° 08 : le montant d'investissement inférieur ou égal à 5 millions de DA..... | 69 |
| Tableau n° 09 : le montant d'investissement supérieur à 5 millions DA et inférieur à 10 millions DA..... | 69 |
| Tableau n° 10: Le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA..... | 74 |
| Tableau n° 11 : Le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000DA..... | 74 |
| Tableaux n° 12 : Le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000 DA..... | 74 |
| Tableau n° 13: Le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000DA..... | 74 |
| Tableau n°14 : Répartition des projets financés au niveau de l'ANSEJ par sexe du gérant du 01/01/2014 au 31/12/2014..... | 79 |
| Tableau n° 15 : Répartition des projets financés au niveau de l'ANSEJ par secteur d'activités 2016..... | 80 |
| Tableau n° 16 : Répartition des projets financés par niveau d'instruction 2016..... | 81 |

Tables des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau n° 17 : La taille de l'échantillon de notre enquête | 83 |
| Tableau n° 18 : La répartition des jeunes entrepreneurs selon leurs niveaux d'instructions..... | 88 |
| Tableau n°19 : La situation des jeunes entrepreneurs avant la création d'entreprise..... | 89 |
| Tableau n° 20 : Expérience des entrepreneurs par rapport à la création d'entreprise..... | 90 |
| Tableau n° 21 : les motivations pour la création d'entreprise..... | 90 |
| Tableau n° 22: Répartition des entreprises enquêtées selon l'année de début d'activité..... | 91 |
| Tableau n °23 : La répartition juridique des entreprises..... | 92 |
| Tableau n °24 : Répartition des entreprises selon la taille..... | 93 |
| Tableau n° 25 : Répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité..... | 94 |
| Tableau n° 26: Détermination de choix du secteur d'activité..... | 95 |
| Tableau n°27 : forme et structure de financement des entreprises enquêtées..... | 96 |
| Tableau n° 28 : la situation actuelle des microentreprises enquêtées..... | 97 |
| Tableau n°29 : le rôle de l'ANSEJ et les divers avantages..... | 97 |
| Tableau n°30 : Avantage souhaités par les enquêtes..... | 98 |
| Tableau n° 31 : Constat général sur l'ANSEJ..... | 99 |
| Tableau n°32 : Les services les plus satisfaisants accordé par l'ANSEJ | 99 |

Tables des tableaux

| | |
|---|-----|
| Tableau n°33 : les difficultés liées au lancement de la microentreprise..... | 100 |
| Tableau n° 34 :Les obstacles liés à la création d'entreprise..... | 101 |
| Tableau n° 36 : condition et difficulté du suivi et recouvrement du crédit..... | 101 |
| Tableau n°37 : les risques d'appréhension dans l'avenir..... | 102 |

Liste des figures et schémas

La liste des figures et schémas

| | |
|--|----|
| Schéma n°1 : Les étapes de l'accompagnement en phase d'extension..... | 78 |
| Figure n°1 : La théorie du comportement planifié (Ajzen, 1991) | 12 |
| Figure n° 2 : Les composantes de base du processus de création..... | 44 |
| Figure n° 3 : La confrontation des composantes de la démarche de création..... | 4 |
| Figure n°4 : Répartition des projets financés par niveau d'instruction 2016..... | 81 |
| Figure n°5 : La répartition de la population par sexe..... | 87 |
| Figure n°6 : La répartition des jeunes entrepreneurs selon leur niveau d'instruction..... | 88 |
| Figure n°7 : Répartition des entreprises enquêtées selon l'année de création..... | 92 |
| Figure n°8 : Répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité..... | 94 |

TABLES DES MATIERES

Remerciements

Dédicaces

Listes des abréviations

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Introduction générale | 01 |
| Chapitre I : Concepts de base sur l'entrepreneuriat des jeunes..... | 4 |
| Introduction..... | 4 |
| I- Section 1 : les théories explicatives de l'entrepreneuriat des jeunes | 5 |
| I.1- L'entrepreneuriat chez les jeunes | 5 |
| I.2- Les théories explicatives de l'entrepreneuriat des jeunes..... | 7 |
| I.2.1- La théorie du processus entrepreneurial: de la perception à la recherche de création..... | 7 |
| I.2.2- La théorie de la carrière entrepreneuriale: le choix de carrière et le développement de l'identité entrepreneuriale..... | 9 |
| I.3- La théorie de l'intention d'entreprendre et émergence de l'esprit d'entreprise..... | 12 |
| I.3.1- La théorie du comportement planifié d'Ajzen (1991) | 12 |
| I.4- Motivations des jeunes entrepreneurs..... | 14 |
| I.4.1- Définition de la motivation..... | 14 |
| I.4.2- Les Principales motivations des entrepreneurs..... | 15 |
| II- Section 2 : l'entrepreneur et l'esprit de l'entreprise et la création d'entreprise chez les jeunes..... | 20 |
| II.1- Définition de l'esprit de l'entreprise | 20 |
| II.2- Les dimensions de l'esprit de l'entreprise | 21 |
| II.2.1- L'entrepreneuriat | 21 |
| II.2.2- Les paradigmes de l'entrepreneuriat..... | 23 |

TABLES DES MATIERES

| | |
|--|-----------|
| II.2.3- L'esprit de l'entreprise et la prise de risque..... | 32 |
| II.2.4- Innovation moteur de l'esprit d'entreprise | 36 |
| II.2.5. Le processus de création d'entreprise..... | 39 |
| II.2.5.1. La création d'entreprise : élément de définition..... | 39 |
| II.2.5.2. Diversité des situations de créations | 40 |
| II.2.6. La création d'entreprise et son intérêt | 41 |
| II.6.2.1. Les facteurs influent sur la création d'entreprise..... | 42 |
| II.2.7. Les constituantes de la démarche de création | 45 |
| II.2.7.1. Le processus de la création d'entreprise..... | 46 |
| Conclusion..... | 47 |
| Chapitre II : La dynamique entrepreneuriale et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprise en Algérie..... | 48 |
| Introduction..... | 48 |
| I- Section 1 : La PME en Algérie..... | 49 |
| I.1- Définition et genèse des PME en Algérie..... | 49 |
| I.2- Genèse et développement de la PME algérienne | 51 |
| II- Section 2 : Les dispositifs et les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat en Algérie..... | 60 |
| II.1- Les organes de promotion et d'accompagnement à la création d'entreprise | 60 |
| II.1.1- Le conseil National de l'Investissements | 60 |
| II.1.2- Le Fond d'Appui aux Investissements (FAI) | 61 |
| II.2- Les structures d'aide à la création d'entreprises (activités économiques) | 62 |
| II.2.1- L'ANDI et le Guichet Unique Décentralisé | 62 |
| II.2.2- La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC) | 64 |

TABLES DES MATIERES

| | |
|--|-----------|
| II.2.3- L'Agence Nationale de Gestion du Micros Crédits (ANGEM) | 65 |
| Conclusion..... | 65 |
| Chapitre 3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia..... | 66 |
| Introduction..... | 67 |
| I- Section 01 : La présentation de l'organisme d'accompagnement ANSEJ de la wilaya de « Bejaia » | 67 |
| I.1- Présentation du dispositif ANSEJ | 67 |
| I.2- Les missions et les objectifs du dispositif ANSEJ | 68 |
| I.3- Les caractéristiques de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) | 69 |
| I.4- Les démarches à suivre pour la création d'une entreprise..... | 70 |
| I.4.1- La recherche de l'idée..... | 71 |
| I.4.2- L'élaboration du projet..... | 71 |
| I.4.3- Le montage de l'entreprise..... | 72 |
| I.4.4- Le démarrage de l'entreprise | 72 |
| I.5- Procédures de création de la microentreprise..... | 73 |
| I.5.1- Condition d'éligibilité de l'investissement des promoteurs : | 73 |
| I.5.2- Les formes de financement de l'ANSEJ | 73 |
| I.6- Etude statistique du dispositif ANSEJ | 79 |
| II- Section 02 : méthodologie de l'enquête et analyse des résultats..... | 82 |
| II.1- Objectif de l'enquête | 82 |
| II.2- La taille de l'échantillon | 83 |
| II.3- Confection du questionnaire et mode d'administration | 84 |
| II.4- Le déroulement du questionnaire | 85 |
| II.5- Traitement des questionnaires | 86 |

TABLES DES MATIERES

| | |
|--|------------|
| II.6- Résultats de l'enquête | 86 |
| II.6.1- Identification et caractéristique du jeune créateur..... | 86 |
| II.6.2- Identification de l'entreprise..... | 91 |
| II.6.3- Le dispositif d'appui à l'entrepreneuriat..... | 96 |
| Conclusion..... | 96 |
| Conclusion générale..... | 104 |

Bibliographie

Annexes

Table des tableaux

Table des figures et schémas

Résumé

L'objet principal de notre de travail de recherche consiste principalement à évaluer la contribution des politiques d'aide à la création d'entreprise sur l'émergence de l'esprit d'entreprise chez les jeunes. Pour y parvenir, nous devons présenter les notions nécessaires à la compréhension de notre thème de recherche à savoir : entrepreneuriat, esprit d'entreprise et politique publique de soutien à la création, dispositif ANSEJ.

Afin de mieux cerner le rôle des politiques publiques d'aide à la création d'entreprise dans l'émergence de l'esprit d'entreprise chez les jeunes, nous avons décidé d'appuyer notre étude par une enquête de terrain. Notre choix s'est porté sur les microentreprises créées par les jeunes qui ont eu recours au dispositif ANSEJ de la wilaya de Bejaia. Dans notre enquête, nous nous sommes basée sur un échantillon de 28 microentreprises qui ont fait objet d'étude à l'aide d'un questionnaire.

Cette recherche empirique nous a permis d'aboutir à des conclusions selon lesquelles ce dispositif contribue et ceux grâce aux différents avantages accordés (formation, financement, avantages fiscaux et parafiscaux...etc.), à susciter l'esprit, le comportement, et les actes entrepreneuriaux auprès des jeunes.

Mot clés : Entrepreneuriat, Esprit d'entreprise, Dispositif d'Accompagnement, ANSEJ.